

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Eric en frac

Que dirait le gouvernement français si l'un de ses banquiers était arrêté dans un pays africain où il serait allé consulter ses clients? Que dirait-on à Paris si ce pays africain, s'emparant des listes de comptes de ses ressortissants, se mettait à les interpeller et à réclamer l'argent de ces comptes à Paris?

On brailerait que ce sont là des manières de sauvages.

Et quand un banquier suisse, pour le moins naïf si cela existe, est pris dans les rets de la police à Paris; que l'on se saisit de ses documents; que l'on dépouille la liste des détenteurs de comptes en Suisse, c'est quoi pour des manières, ça?

Ce sont des manières socialistes pour la bonne cause du socialisme, nous répondra-t-on à Paris où l'on entend faire respecter les dispositions légales en matière de trafic de devises et de fonds. Peut-être même invoquera-t-on la raison d'Etat, et pourquoi pas, car dans un Etat socialiste, ce qui est bon pour l'Etat est bon pour le socialisme, et vice versa.

Mais alors quel socialisme? Il y a tant de régimes qui se réclament de la pensée socialiste, du fascisme soviétique à la social-démocratie allemande, en passant par Cuba, que l'on a l'embarras du choix.

Le socialisme autrichien peut-être qui a introduit un «secret bancaire» beaucoup plus large que celui qui a cours en Suisse, lequel est très relatif si l'on veut se donner la peine d'étudier les dispositions rigoureuses qui le régissent.

Il reste heureusement encore assez large pour permettre à nos banques d'en user pour le bien de leur prospérité. Car ce n'est pas leur prospérité qui est en cause, bien au contraire, mais le partage qu'elles en consentent, ce qui est un tout autre problème.

► Page 3 **GIL BAILLOD**

Occupation de l'Ecole des pompiers à Varsovie La police spéciale intervient



Un groupe de policiers déposés par hélicoptère sur le toit de l'école des pompiers. (Bélino AP)

Des unités spéciales de la police polonaise ont mis fin, hier, à l'occupation de l'Ecole supérieure des pompiers, où les élèves réclamaient depuis une semaine un statut universitaire et non plus militaire.

L'évacuation, qui a débuté à 10 heures du matin avec l'arrivée d'un hélicoptère de la police sur le toit de l'immeuble, s'est terminée 90 minutes plus tard sans qu'il y ait eu d'affrontements.

«Cela s'est déroulé sans violence et nous n'avons pas opposé de résistance, pour éviter de leur donner un prétexte. Ils ne nous ont pas frappé, juste poussé un peu», a raconté un élève. L'opération a été effectuée par un demi-millier de policiers spécialisés dans les opérations de commando, en présence de quatre à cinq mille autres policiers et devant une foule de plusieurs milliers de sympathisants des élèves-pompiers.

Une fois évacués, les élèves - ils étaient quelque 320 - ont reçu l'ordre de rentrer chez eux.

► Page 3

Interview du ministre salvadorien de la défense L'armée ne craint pas les guérilleros

- par Eloy AGUILAR -

Pour le ministre de la défense du Salvador, le colonel Guillermo Garcia, il ne fait pas de doute que ses 20.000 soldats dominent largement les quelque 4000 maquisards révolutionnaires, mais qu'une victoire totale ne se fera qu'avec la poursuite de l'aide américaine.

«Il n'y a pas d'impasse», a-t-il déclaré au cours d'une interview fin novembre. «Nous savons maintenant où se trouvent les maquisards. Nous ne partons plus à leur recherche. Nous faisons beaucoup mieux».

Cependant, si «nous améliorons notre armée et augmentons les effectifs, nous avons toujours besoin de matériel». Ainsi, le colonel a affirmé qu'il dispose de plus d'hommes que de fusils alors que l'adversaire «a plus d'armes que d'hommes».

Le colonel, petit, trapu, est interrogé dans son bureau de San Salvador. La capitale n'a connu que peu d'attentats ces derniers mois, ce qui a permis de lever le couvre-feu imposé l'année dernière. Il n'empêche que des soldats puissamment armés patrouillent dans les rues, où les décorations de Noël forment un curieux reflet sur leurs casques.

En dehors de la capitale, la situation est différente. La véritable guerre civile

qui oppose la guérilla révolutionnaire et la junte militaro-civile en est maintenant à son onzième mois.

AIDE AMERICAINE

Les Etats-Unis ont fourni à la junte 54 conseillers militaires. L'aide en matériel se monte à 200 millions de dollars. Depuis janvier dernier, date de la grande offensive de la guérilla contre plusieurs chefs-lieux de province.

La junte organise maintenant de grandes opérations de ratissage dans les zones contrôlées par la guérilla. L'une de ces offensives, qui a duré 12 jours, vient de se terminer dans la province de Cabanas, au nord du pays. L'armée a annoncé la mort de 250 maquisards et assure qu'elle n'a perdu que 25 hommes.

Le colonel Garcia admet cependant que la junte a des difficultés pour contrôler le territoire: «Nous pouvons contrôler le territoire dans la mesure où nous pouvons aller et venir et chasser la guérilla. Mais certains éléments peuvent revenir quand nous nous retirons et il est difficile de les chasser définitivement.

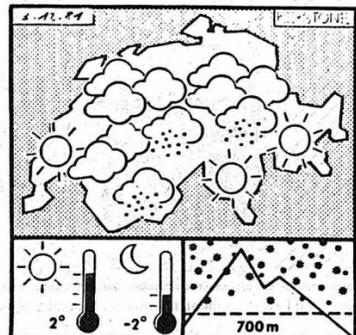
J'ignore quand nous mettrons un terme à cette situation. Elle peut durer des mois ou des années».

BILANS CONTESTÉS

Quant aux bilans des combats publiés par la junte, que l'opposition conteste en assurant qu'il s'agit le plus souvent de paysans désarmés qui sont sommairement exécutés, le colonel déclare qu'ils sont véridiques. Mais il est difficile d'identifier les corps car «ils sont soit incinérés, soit enterrés».

Parmi les guérilleros, ajoute-t-il, «se trouvent des Dominicains, des Nicaraguayens et d'autres». Mais s'il pense que des soldats cubains aident les maquisards, aucun n'a été capturé. «Je souhaite en capturer quelques-uns. Ils seront montrés à la face du monde, a-t-il ajouté.

► Page 3



M

météo

Suisse romande et Valais: assez beau, passagèrement nuageux sur le plateau et le Jura.

La température s'abaissera jusque vers -3 à -5 en cas d'éclaircies nocturnes, elle ne dépassera guère 4 à 7 l'après-midi, vent du nord, modéré en montagne.

Suisse alémanique: éclaircies.

Sud des Alpes: ensoleillé, malgré quelques nuages passagers.

Evolution pour vendredi et samedi: nord des Alpes, aggravation, pluie ou neige en plaine, neige parfois abondante en montagne.

Sud des Alpes: persistance du temps sec.

Jeudi 3 décembre 1981
49e semaine, 337e jour
Fête à souhaiter: François, Xavier

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	7 h. 58	8 h. 00
Coucher du soleil	16 h. 44	16 h. 44

	Mardi	Mercredi
Lac des Brenets	751,64 m.	751,43 m.
Lac de Neuchâtel	428,93 m.	428,98 m.

S

sommaire

Chute d'un avion militaire en Valais SUISSE Page 5

Programmes TELEVISION RADIO Page 6

Le Cadre noir MAGAZINE Page 9

R

région
2e cahier

Dans le canton de Neuchâtel
L'affaire Voumard sera rejugée

PAGE 17

Après la tentative de coup d'Etat aux Seychelles

Prétoria libère tous les mercenaires, sauf cinq

La police sud-africaine a accusé officiellement d'enlèvement cinq des mercenaires qui ont participé à la tentative de coup d'Etat de la semaine dernière aux Seychelles et au détournement d'avion consécutif. Elle a libéré sans autre explication les 39 autres membres du commando. Les cinq faisant l'objet d'une accusation ont été libérés sous caution par le juge Cornelius van Loggerenberg.

Parmi ces derniers figure le chef du commando, le «colonel» Michael Hoare (nationalité donnée: irlandaise), 62 ans, ancien mercenaire au Congo. L'ancien «colonel» et les quatre autres mercenaires ont comparu hier devant le juge. Les autres sont Peter Bruce Gay Duffy, 40 ans (GB), Charles Glen Goatley, 27 ans (Zimbabwe), Kenneth Hugh Dalgliesh, 32 ans (GB) et Tullio Moneta, 42 ans (Afrique du Sud).

Un porte-parole de la police sud-africaine a déclaré qu'aucune raison ne sera donnée pour la libération des 39 autres mercenaires et que leur identité restera confidentielle.

Le juge a précisé que l'inculpation d'enlèvement était «provisoire et sous condition» et que le procès des cinq mercenaires commencera à Prétoria le 7 janvier prochain. Les cinq hommes ne sont restés qu'une dizaine de minutes dans le bureau du juge.

Vêtus de façon décontractée (l'un d'entre eux portait une chemise à fleurs), les cinq mercenaires - conduits par «Mad Mike» Hoare, reconnaissable grâce à sa barbichette blanche - paraissaient très calmes. Une amie du seul Sud-Africain du groupe, Tullio Moneta, a déclaré qu'il avait fait un peu de cinéma et de télévision dans le passé, jouant notamment dans le film «Billie Boy».

Par ailleurs, l'agence sud-africaine de presse Sapa a annoncé que le mercenaire tué au cours des combats qui ont eu lieu à l'aéroport de Mahé, était M. Johan Fritz, 24 ans, de nationalité sud-africaine.

Interrogé par téléphone aux Seychelles, le chef de la police seychelloise, M. James Pillay, a déclaré que la libération

de 39 membres du commando était une «insulte». Peu après, le président seychellois, M. France-Albert René déclarait dans une conférence de presse que la libération de 39 mercenaires montrait clairement la complicité du gouvernement sud-africain dans la tentative de coup d'Etat.

Le président René avait demandé l'extradition du commando. Il n'existe pas d'accord d'extradition entre les Seychelles et l'Afrique du Sud. Les mercenaires, contraints de devenir pirates de

l'air pour fuir après l'échec de leur tentative sur l'aéroport des Seychelles, avaient été arrêtés à leur arrivée sur l'aéroport de Durban jeudi dernier. Ils avaient libéré leurs 79 otages et s'étaient rendus.

MERCENAIRES CAPTURÉS

Au cours de cette conférence de presse M. René a également annoncé que cinq mercenaires avaient été capturés par les forces armées seychelloises.

► Page 3



Trois des mercenaires avant leur brève comparution devant le juge. (Bélino ap)

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES
Pour votre beauté et votre élégance
Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Sacs
Parapluies
Toujours les dernières nouveautés

ARFUMERIE
B Institut de beauté Boutique
Av. L.-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22.44.55
23830

Articles de marque à prix ABM!

PERWOLL LAVABO
pour laver la laine +
l'adoucir en même
temps
2.60
750 g

SOLO CITRON
liquide vaisselle
780 g
2.40

***DISH-LAV**
(Classe de toxicité 5S)
pour automatés
à laver la vaisselle 2 kg
(avec composant à
rincer gratuit 300 g)
8.90

***SANITOS**
(Classe de toxicité 5)
nettoyant sanitaire
800 g
2.50

ABM
Spezial
spécial
speciale

Observer l'avertissement imprimé sur les emballages!

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

28-600

OFFRES D'EMPLOIS

GARAGE DU NORD VAUDOIS

cherche pour début 82 ou à convenir

EMPLOYÉ DE COMMERCE

ayant quelques années de pratique, si possible dans la branche automobiles.

Place stable et bien rétribuée, à personne dynamique.

Avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffre 22-970223 à Publicitas, 1401 Yverdon. Discretion assurée.

22-14184



**CAISSE DE COMPENSATION AVS
DU CANTON DU JURA**

A la suite de la démission du titulaire, la Caisse de compensation AVS à Saignelégier met au concours le poste de

chef du service des cotisations

Ce poste de travail regroupe les tâches suivantes:

- affiliations à l'AVS
- taxation et décision des diverses cotisations
- contrôle des déclarations de salaires des affiliés
- établissements des certificats d'assurances et ouverture des comptes individuels
- surveillance de l'application de la loi AVS en matière de cotisations.

Nous offrons:

- un poste de travail secondé par une employée
- une gestion informatisée sur IBM 34

Exigences:

- formation d'employé(e) de commerce avec expérience si possible dans le domaine des assurances sociales
- aptitude à travailler en collaboration étroite avec d'autres services et des tiers

Conditions générales:

Traitement: selon l'échelle en vigueur des fonctionnaires cantonaux.

Entrée en fonction: dans les délais les meilleurs.

Les offres de service accompagnées des documents usuels doivent parvenir à M. Jean-Paul Coquoz, directeur de la Caisse de compensation AVS à Saignelégier, avec la mention «Postulation» avant le 15 décembre 1981.

D 14-10

Entreprise du Jura Nord possédant important parc de décolleteuses Esco, Tornos, Bechler, Petermann, cherche

**CHEF DÉCOLLETEUR
décolleteurs
aides-décolleteurs**

Usine moderne, transport du personnel, avantages sociaux. Ecrire sous chiffre 14-900172 à Publicitas, 2800 Delémont.

Discretion garantie.

D 14-900172

assa annonces Suisses Schweizer Annoncen

Assa Annonces Suisses SA est une entreprise suisse de publicité, dont les activités se développent dans la presse quotidienne et périodique, de même que dans la presse professionnelle et spécialisée.

Pour une activité variée et intéressante, Assa La Chaux-de-Fonds cherche un jeune

collaborateur de vente

Nous demandons: personne de confiance et ayant une bonne formation de base. Facilité de contact. Talents de vendeur. Esprit d'initiative.

Nous offrons: salaire motivant adapté au poste de travail. Prestations sociales d'une grande entreprise. Possibilité d'être initié à un métier passionnant et en pleine évolution.

Faire offres à la Direction de

Assa Annonces Suisses SA
Avenue Léopold-Robert 31
2301 La Chaux-de-Fonds

91-500

**Importanta Industria
Meccanica Italiana**

assume

**DISEGNATORE TECNICO
COSTRUTTORE**

con esperienza

Ditta GARNIGA Rovereto (TN)
Tel. 0039 464 30 4 78

29949

**Uhrenfabrik mit weltweiten
Kontakten**

sucht

VERKAUFS-LEITER

Erforderlich für diesen interessanten und anspruchsvollen Posten sind

- gründliche Branchenkenntnis
- umfangreiche Marktkenntnisse
- gute Sprachkenntnisse D, F, E, Sp in Wort und Schrift
- Reiseerfahrung
- Bereitschaft zu häufiger, ausgedehnter Reisetätigkeit

Handschriftliche Bewerbungen mit Lebenslauf, Bild und Angabe der Gehaltsansprüche sind erbeten unter Chiffre 7158 gr ofa, Orell Fuessli Werbe AG, Postfach, 2540 Grenchen.

Discretion wird zugesichert.

58-252 152



Esco SA - Fabrique de Machines
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

engage tout de suite ou pour époque à convenir

mécaniciens de précision

pour atelier de prototypes, personnes avec quelques années d'expérience;

mécaniciens de précision

pour département fabrication outillages;

1 dessinateur

pour notre bureau de construction d'outillages.

Appartements à disposition, réfectoire, garderie, transport du personnel, tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous préalable, tél. (038) 57 12 12.

28-194



Nous cherchons pour nos Grands Magasins Coop-City:

UNE DÉCORATRICE

possédant un CFC de deux ans, pour la décoration des vitrines ou

**UNE AIDE -
DÉCORATRICE**

qui serait formée par nos soins pour divers travaux.

Travail à temps complet ou à mi-temps.

Veuillez vous adresser à COOP LA CHAUX-DE-FONDS, service du personnel, rue du Commerce 100, tél. 039/25 11 61.

30100

URGENT !

cherchons

SOMMELIÈRE

Téléphone (039) 41 11 23

D 93-56555 A

«LA PINTÉ NEUCHÂTELOISE», Grenier 8, cherche pour le 1er janvier 1982 ou date à convenir

SOMMELIÈRE

Se présenter ou téléphoner au (039) 22 32 46.

30109

Hôtel de la Fontaine

Pizzeria au feu de bois

cherche pour tout de suite ou date à convenir

sommelier (ère)

salaire très intéressant, nourri, logé, congé régulier.

(Fermé le mardi après-midi et mercredi).

Tél. 039/41 29 56, demander M. ou Mme Vitolo.

D 93-413



MONDE

Accusé d'infraction à la législation sur les changes Un banquier suisse est écroué à Paris



Le juge d'instruction Jean-Pierre Michau, chargé de l'enquête sur les transferts de capitaux vers la Suisse par l'intermédiaire de la banque Paribas, a fait écrouer, pour infraction à la législation sur les changes, le représentant d'une banque de Genève, P. S., fondé de pouvoir de la Banque Occidentale de l'Industrie et du Commerce (BOIC). Le banquier avait été arrêté vendredi au Grand Hôtel à Paris par des fonctionnaires de la direction des enquêtes douanières. Il avait sur lui des relevés de comptes numérotés portant sur 12 millions de ff. (près de 4 millions de frs.), déposés à sa banque.

Les enquêteurs supposent que P. S. était venu prendre contact sur place avec des clients ayant précédemment effectué des dépôts ou des transferts, soit pour leur rendre compte, soit pour leur proposer de nouveaux services. Selon les enquêteurs, il aurait également procédé à des démarchages auprès de nouveaux clients potentiels. Le banquier a été écroué à la prison de La Santé.

L'inculpé s'est refusé à fournir le moindre renseignement sur les identités des titulaires des comptes numérotés dont il avait les relevés en invoquant la loi suisse sur le secret bancaire qu'il doit,

dit-il, respecter sous peine d'encourir des poursuites en Suisse même.

Dans un communiqué publié hier à Genève, la BOIC s'est déclarée «profondément choquée» par l'arrestation de son collaborateur. La banque genevoise indique qu'à sa connaissance, P. S. «ne devait se livrer à aucune activité illicite».

Prétoria libère

Page 1

Le président René, qui s'adressait à la presse française, britannique et américaine, a précisé que les forces armées recherchent trois autres mercenaires et que la situation aux Seychelles est «sous contrôle».

Les journalistes ont pu voir les armes et le matériel saisi sur les mercenaires, ainsi que deux des mercenaires capturés.

DEMANDE D'AIDE

Le ministre de l'économie et du développement des Seychelles, M. Maxime Ferrari, a demandé hier une aide d'urgence à la CEE, à la suite de la tentative de coup d'Etat. M. Ferrari a rencontré le commissaire européen à l'aide au développement, M. Edgar Pisani. Il lui a expliqué que les dommages causés à l'aéroport de l'île au cours de cette tentative s'élevaient à deux millions de dollars et que les pertes enregistrées par l'industrie du tourisme - l'aéroport a été fermé pendant une semaine - s'élevaient à 20 millions de dollars. (ap, afp)

sur le territoire français». Interrogée par l'ATS, la direction de la banque s'est refusée à toute autre déclaration avant plus ample informé. L'ambassade de Suisse à Paris suit l'affaire, mais elle n'est pas encore intervenue, n'ayant été sollicitée ni par P. S., ni par la banque. Elle veille toutefois à ce que les conditions d'incarcération du prévenu soient bonnes. Selon l'ambassade, c'est le juge Michau qui instruit le dossier. P. S. a choisi comme défenseur Me Mario Stasi.

Paribas: onze nouvelles inculpations

Le juge Michau a également prononcé mardi onze nouvelles inculpations à l'encontre de clients du service de gestion privée de Paribas.

Au total, 21 des 55 clients de Paribas qui ont fait l'objet d'une plainte du ministre de l'Economie pour avoir constitué illégalement en Suisse des avoirs de plus d'un million de ff. sont ainsi inculpés d'infraction à la législation sur les changes.

Les onze clients du service gestion privée de Paribas convoqués au cours des deux derniers jours au Cabinet du magis-

trat sont: six retraités septuagénaires (quatre hommes et deux femmes) dont l'identité n'a pas été indiquée, et cinq directeurs d'entreprise.

Surveillance renforcée sur le Léman

Par ailleurs, la division des douanes de Thonon vient de se doter, d'un coup, de dix douaniers supplémentaires (ce qui représente une augmentation d'effectifs de plus de dix pour cent) et d'une vedette destinée à la surveillance du lac Léman.

M. Jacques Leconte, inspecteur principal, chef de la subdivision de Thonon, a évoqué les 55 km. de frontière lacustre laissés sans surveillance depuis 1977, date à laquelle la vieille vedette de la douane rendit l'âme. Elle ne fut pas remplacée. «On ne peut plus faire l'impasse sur une telle frontière», a-t-il dit.

Une vedette, jusqu'ici mouillée à La Rochelle, a été mutée avec son équipage sur le plus grand lac d'Europe occidentale. Ce bateau, doté de deux moteurs de 120 chevaux et filant 30 nœuds, contrôlera les embarcations de plaisance et surveillera la côte.

(afp, ap, ats, Imp)

Nouvelle mission de M. Habib au Proche-Orient Le moment est mal choisi

M. Philip Habib, émissaire du président Reagan, a entamé le week-end dernier une nouvelle mission au Proche-Orient, qui, après Beyrouth et Damas, le mènera à Amman, Ryad et Jérusalem. Les objectifs de cette mission n'ont pas été rendus publics, mais on estime généralement que M. Habib va s'attacher à renforcer le cessez-le-feu qu'il avait réussi à arracher en juillet dernier, et tenter de négocier le retrait des missiles syriens stationnés dans la plaine libanaise de la Bekaa. Malheureusement pour M. Habib, son passage à Damas intervient au lendemain de la signature d'un accord de coopération stratégique entre les Etats-Unis et Israël, qui a provoqué la colère des dirigeants syriens.

Un deuxième handicap de taille va peser sur cette mission. Il découle de l'échec du sommet arabe qui a dû être ajourné mercredi dernier à Fez, à la suite de dissensions insurmontables sur le plan de paix présenté par l'Arabie saoudite. En prenant cette décision, la Ligue arabe a infligé aux autorités saoudiennes un camouflet humiliant dont souffrira vraisemblablement le royaume wahabite qui, depuis un certain temps, jouait un rôle déterminant dans la diplomatie proche-orientale.

La réaction des Etats-Unis après l'échec retentissant du plan Fahd a été mitigée. D'une part, le rejet de ce projet,

auquel ils avaient réservé un accueil relativement favorable, mais qui avait été fermement condamné par Israël, allait contribuer à améliorer leurs relations légèrement tendues avec l'Etat hébreu. D'autre part, cette défaite saoudienne a fait craindre aux Etats-Unis - à juste titre - que leur crédibilité au Proche-Orient ne soit sérieusement affectée. Washington ne peut en effet se passer du soutien saoudien dans la région. N'est-ce pas grâce à la médiation discrète de Ryad, en juillet dernier, que les Palestiniens avaient accepté le cessez-le-feu avec Israël que leur proposait M. Habib? N'est-ce pas l'intervention de Ryad encore qui avait sauvé la mission Habib en juin, pendant la crise des missiles syriens? Et l'an dernier, la diplomatie saoudienne n'avait-elle pas contribué à dénouer une crise sérieuse entre la Syrie et la Jordanie? L'Arabie saoudite n'est peut-être pas qu'un «tigre de papier», comme on le dit en Israël, et le résultat de l'actuelle mission Habib dira si les cheikhs saoudiens ont été mis au ban de la nation arabe ou non.

De toute manière, il y a fort à parier pour que ce soit le Liban qui fasse les frais de l'échec du sommet arabe. Depuis sept ans, tous les abcès du Proche-Orient vont crever dans ce pays, où la guerre a déjà fait 40.000 morts.

Jane-Lise SCHNEEBERGER



La laine est irremplaçable.

Notre offre de fin d'année:
Gilet 100% laine. 39.80

la maison du tricot

La Chaux-de-Fonds
53, avenue Léopold Robert
22 26 73

La police spéciale intervient

Page 1

Mais un grand nombre a préféré se rendre au siège du syndicat Solidarité.

SOLIDARITÉ SE FÂCHE

Ce dernier a réagi avec colère à l'évacuation dans la mesure où elle constitue la preuve que le gouvernement a décidé d'employer la manière forte pour régler les multiples conflits qui émaillent désormais la vie sociale en Pologne. Les autorités ont annoncé la semaine dernière qu'elles demanderaient au Parlement des pouvoirs «extraordinaires» afin de régler la crise.

Ainsi, M. Lech Walesa, président de Solidarité, a demandé à toutes les sections du syndicat indépendant de décréter un «état d'alerte» pour être prêtes, éventuellement, à organiser une grève générale. Il a ajouté cependant qu'«aucune action ne devrait être entreprise en l'absence d'instructions de la direction

centrale du syndicat», sauf si les autorités prennent des mesures de répression contre telle ou telle section syndicale.

Après l'évacuation, plusieurs milliers de personnes se sont rendues devant l'école pour dénoncer l'action de la police et exiger la libération des élèves. Les «gardes ouvrières» du syndicat Solidarité, qui faisaient tampon entre les manifestants et les policiers, ont eu fort à faire pour convaincre les manifestants qu'il n'y avait plus aucun élève dans le bâtiment et que personne n'avait été maltraité par la police.

A la tombée de la nuit, la foule ayant été réduite à quelques centaines de personnes, les policiers casqués et munis de boucliers en plastique ont été remplacés par des miliciens en uniforme bleu.

NOUVEAU DÉPART

Les élèves officiers ont précisé que les autorités leur avaient donné dix jours de congé. Ils devront ensuite, après un «stage préalable», signer un nouvel engagement à l'Ecole supérieure, dont le ministère de l'Intérieur a annoncé qu'il demanderait la reconstitution au Conseil des ministres. L'école avait en effet été dissoute lundi par le gouvernement, en raison de la grève d'occupation.

Les élèves ont cependant affirmé qu'ils poursuivraient leur lutte pour obtenir satisfaction sur les revendications à l'origine de leur action de protestation. Ils s'insurgent contre les dispositions du nouveau projet de loi sur l'enseignement supérieur, qui prévoit que l'Ecole des sapeurs pompiers, contrairement à l'ancienne loi de 1971, ne dépendra plus conjointement des ministères de l'Enseignement supérieur et de l'Intérieur, mais de ce dernier seulement.

(ap, afp)

Décision «pacifiste» à Bucarest

Les ministres des Affaires étrangères des sept pays du Pacte de Varsovie se sont engagés hier, à l'issue d'une réunion de deux jours à Bucarest, à ne jamais chercher à avoir la capacité de déclencher les premiers une attaque nucléaire.

Ils ont ajouté qu'ils étaient prêts à dissoudre l'Alliance militaire du Pacte de Varsovie, qui regroupe les sept pays socialistes de l'Est, si l'OTAN acceptait un démantèlement similaire.

Dans le communiqué final, les Sept déclarent notamment qu'ils «n'ont jamais cherché et ne chercheront jamais à créer un potentiel nucléaire de première frappe». Ils ajoutent que tout pays «qui serait le premier à utiliser l'arme nucléaire commettrait le crime le plus grave contre l'humanité». (ap)

opinion

Page 1

Eric en frac

Des socialistes actuellement au pouvoir et des grands artistes de «gôche» ont mis leurs biens en sécurité en Suisse avant le 10 mai dernier, certains qu'ils étaient de gagner les élections présidentielles. Nos banquiers pourraient raconter des histoires croustillantes à ce propos, mais ils sont tenus au secret. Ils doivent aujourd'hui agir pour garantir la qualité de leur discrétion. Ils doivent agir à Genève principalement et à Bâle. Ils transfèrent les comptes français plus à l'intérieur du pays, à Zurich, pour rester à la hauteur de leur réputation à laquelle la France de M. Mitterrand voudrait porter pièce après le coup de Paribas!

Ce repli stratégique est imposé par l'espionnage économique financé par Paris. Des employés de

banque frontaliers, qui travaillent dans les banques de Genève, sont soudoyés par leur gouvernement pour communiquer des dossiers, des comptes, des noms au ministre français des finances. Gardons-nous de généraliser, il suffit de quelques-uns seulement.

Laurent Fabius, ministre du budget, est le fils heureux d'une famille très fortunée. Il est riche et combat ses semblables sur le plan politique. Sa famille ne l'a pas entendu de cette oreille. Elle l'a gratifié de sa part d'héritage, un milliard de centimes (environ trois à quatre millions de francs frs), avec l'ordre de ne plus mettre les pieds à la maison.

Le fait est connu de source certaine, mais les preuves matérielles font défaut. Or, on s'interroge beaucoup à Paris à propos de cette somme dont on ne trouve trace nulle part...

Pourvu que le banquier suisse arrêté à Paris soit d'une extrême discrétion vis-à-vis de ses clients français qui se trouvent peut-être dans la situation du ministre Fabius...

Gil BAILLOD

E

entre autres

Les pompiers de Varsovie

Sous les remparts de Varsovie, va-t-on commencer à jouer à s'enlever la vie?

L'évacuation, par les troupes spéciales de la police, des cadets de l'Ecole supérieure des pompiers, marque-t-elle le franchissement d'un pas vers le conflit ouvert que chacun redoute et qui ne vient jamais?

Les pompiers auront-ils déclenché l'étincelle incendiaire? Leur infantine revendication de passer du statut de militaires à celui d'universitaires aura-t-elle suffi à faire éclater une guerre?...

A l'annonce du coup de force, M. Walesa a déclaré: «Nous ne reculerons pas, nous n'avons plus de place pour le faire!»

La phrase a un joli ronron historique. Elle est de celles qui catault les esprits romantiques vers les bâtons de maréchal ou la racine des pissenlits.

Mais, tout après, le président de Solidarité a ajouté: «Aujourd'hui nous allons réfléchir, il n'y aura pas de décisions spectaculaires»...

Sauf dans les chansons, il n'y a plus guère de remparts à Varsovie. Et les plus beaux palais se mirent élégamment dans les pièces d'eau, où les rêves s'accrochent entre les feuilles des nénuphars.

La révolte des pompiers risque fort de s'enliser dans leurs fonds sablonneux, car même s'ils battent le rappel, l'instant n'est pas solennel.

La Pologne en gésine a d'autres idées à enfanter que des querelles d'école.

M. Walesa qui, comme le Pape, croit que le salut de la Pologne sera aussi celui de l'Europe, ne peut que réfréner l'ardeur de ses troupes face à un incident de portée si mineure.

Mais si la Pologne doit devenir le phare du monde, il faut que M. Jaruzelski, le premier ministre, et M. Walesa se hâtent de découvrir des pensées et des solutions nouvelles.

Car d'attentes déçues en espérances retardées, le pays pourrait finalement s'embraser. Même sans les pompiers!

Willy BRANDT



fraîcheur MIGROS

**fraîcheur
proverbiale**

MIGROS, votre boucher de confiance vous propose:

Boudin les 100 gr. **45**
(au lieu de -.50)

Saucisse à rôtir **110**
de campagne les 100 g. (au lieu de 1.40)

**Queues, pieds
et couennes de
porc, salées**

le kilo **150**
(au lieu de 2.-)



OFFRES D'EMPLOIS

SINGER
JEAN SINGER & CIE SA
Fabrique de cadrans soignés
Rue des Crêtets 32
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 42 06

MÉTALLISATION SOUS VIDE

Nous offrons à repourvoir, dans le cadre de notre laboratoire, un poste d'
OPÉRATEUR

ayant si possible connaissance des machines BALZERS, mais une formation peut être envisagée pour un électroplaste, laborant ou droguiste.

Travail en 2 équipes, selon l'horaire suivant :
1ère équipe : de 6 h. 45 à 13 h. 45; 2e équipe : de 13 h. 30 à 20 h. 30

Nous prions les personnes intéressées de prendre contact téléphoniquement avec le service du personnel, afin de convenir d'un rendez-vous pour un entretien.

28-12078

Sécurité = Securitas

SECURITAS
engage pour La Chaux-de-Fonds, des
**GARDES
AUXILIAIRES**

Nationalité suisse ou permis C
Age : 20 à 50 ans
**SECURITAS SA - Place Pury 9
2000 Neuchâtel, tél. 038/24 45 25**
28-443

Heureusement, il y a Securitas.

03-59

Botte d'hiver pour hommes
doublure chaude
en nappa

89.80

17

Emploi à mi-temps

MESDAMES !
Aimeriez-vous travailler 4 heures par jour, dans le service externe ?
Pour mieux vous renseigner, retournez simplement le coupon ci-dessous à NAHRIN SA, 6060 Sarnen

Nom/Prénom: _____

Adresse compl.: _____

Tél.: _____

63-185913

URGENT, nous cherchons aide de cuisine ou commis de cuisine sommelière

connaissant les deux services.

Téléphoner ou se présenter à:
**Restaurant-pizzeria Cercle italien
Parc 43 - La Chaux-de-Fonds.
Tél. 039/23 13 33.**

91-60634

Sommelière
demandée pour tout de suite.

Se présenter ou téléphoner au Café du Commerce, avenue Léopold-Robert 32 a,
tél. 039/23 26 98.

30303

A vendre
GARAGE
quartier Charrière
Fr. 3000.-
Tél. (039) 23 38 66
82-64044

Bureau à Delémont cherche
jeune employée

Exigences:
CFC d'employée de bureau ou formation équivalente, si possible quelques années de pratique.
Entrée en fonction: à convenir.

Faire offre sous chiffre 14-37775 à Publicitas SA, 2800 Delémont.

**CHAUSSURES
FRICKER**

DISTRELEC
le principal distributeur électronique de Suisse, cherche

**électronicien
ou de profession équivalente**

pour assistance technique de la clientèle de langue française, parmi une jeune équipe de vente dynamique.

Si vous travaillez déjà dans ce domaine ou êtes désireux de vous familiariser avec lui, si vous aimez le contact avec les clients, si vous avez de bonnes connaissances d'allemand et êtes désireux de vous perfectionner, vous êtes l'homme qu'il nous faut !

N'hésitez pas à nous téléphoner: 01/44 22 11.

Demandez M. Nussbaumer ou M. Schweizer.

DISTRELEC SA
Förlibuckstrasse 150, 8037 Zürich.
30140

Je cherche pour tout de suite ou date à convenir, une personne comme

aide de cuisine et ménage

Age indifférent. Nourrie, logée. Eventuellement à mi-temps.
Mme Chevalier, Buffet de la Gare, 2605 Sonceboz,
tél. 032/97 10 15.

D 06-121682

**TUNISIE
CHEF
DE FABRICATION**

FABRIQUE DE BRACELETS EN CUIR en plein développement, cherche cadre technique pour plusieurs années, salaire intéressant et logement assuré.

18-1877

**RATEL SA - 8, rue Pradier
1201 Genève - Tél. (022) 31 30 69**

Nous cherchons pour entrée à convenir

**MÉCANICIEN
AUTO**

avec expérience, place stable, prestations sociales.

Faire offres à :
GARAGE SCHENKER & CIE
Agences Volvo et Mazda
2068 Hauterive, route N5
Tél. (038) 33 13 45
87-31289

**discount
berthoud**

La Chaux-de-Fonds
Croix-Fédérale 48 - Progrès 111a

Algérie	1.80	le litre + verre
Jumilla	2.-	le litre + verre
Beaujolais AOC 1980	3.80	la bout.
Bourgogne Pinot noir AOC 1979 MO	7.90	la bout.
Dôle du Valais	8.50	la bout.
Whisky J. Walker Red Label 43°	30.90	la bout.
Calvados Sélection Morin	16.90	la bout. 70 cl.
Père & Fils 40°	13.90	la bout. 70 cl.
William's étrangère 40°	26.90	le litre
Ricard 45°	13.10	boîte 500 g.
Trianon Suchard		87-537

Neuchâtel, Portes-Rouges 46, Chavannes 23 • Peseux, vis-à-vis CAP 2000 • Bulle Gruyère-Centre
Corcelles, rue de la Gare 7 • La Chaux-de-Fonds, Croix-Fédérale 48, Progrès 111a

En Suisse

CRANS MONTANA
HOTEL BEAU SITE

Vacances-détente et ski au soleil de Crans-Montana. Hôtel familial à proximité des remontées mécaniques, cuisine soignée, petit bar, lift, parking. Conditions avantageuses janvier et mars: demi-pension avec bain Fr. 59.- par jour.
027/41 33 12 Fam. P. Bonvin

SUISSE

M

maintenant

Qui commande ?

Tout le débat aux Etats sur le budget fédéral 82 s'est déroulé dans une certaine atmosphère de perplexité. Jusqu'où vont les pouvoirs du Parlement d'influencer en dernière minute le résultat du complexe édifice budgétaire, point de culmination d'une procédure de plus de six mois au sein du Conseil fédéral et de l'Administration ? Les Chambres ont-elles le droit de contester le plan financier pour 1983 et les perspectives financières 84 et 85, voire de donner au Conseil fédéral, pouvoir exécutif, des instructions pour les budgets futurs, alors même que ces plans financiers et prévisions n'ont qu'un caractère indicatif ?

Le problème est identique pour la discussion du rapport intermédiaire sur la politique gouvernementale à la mi-temps de législature: toutes les déclarations des groupes, des députés individuels agissent-elles sur la volonté gouvernementale au-delà des heures qui suivent les débats ? Autrement dit, l'Assemblée fédérale est-elle encore en mesure par ses impulsions directes d'influencer la politique financière du gouvernement ? Finalement on aboutit à cette question primaire et primitive: qui commande ? Car enfin, face aux déficits, il faut bien réagir - et agir !

Les deux Chambres sont en désaccord là-dessus. Le Conseil des Etats est d'avis que formellement, il ne peut pas exercer de contrainte directe sur le Conseil fédéral en matière de planification financière. Tout ce qu'il peut faire - innovation hardie face aux « lions » du juridisme fédéral en son sein - c'est de voter une déclaration d'intention qui « espère que le Conseil fédéral réduise les dépenses et maîtrise ses mécanismes » - rien de plus. La Commission des finances du Conseil national est d'un avis opposé: elle a décidé à l'unanimité de renvoyer au Conseil fédéral le plan financier, et de le contraindre par une motion d'en corriger les chiffres, motion qui a beaucoup de chances d'aboutir devant le Conseil national plénier.

Mais une motion doit être adoptée dans les deux Chambres. Peu de chances qu'elle plaise aux Etats, qui se sont montrés fort timorés dans l'interprétation de leurs droits financiers et budgétaires.

Ah ! Si M. Ritschard était venu dire exactement quelles mesures draconiennes il prévoit pour réaliser un nouveau train d'économies. Mais il n'a fait qu'improviser sa réponse d'où l'impression pénible que, lui non plus, ne sait plus très bien à quel saint se vouer.

Hugues FAESI

Le Conseil des Etats a-t-il peur de son propre courage ?

«La planification financière est l'affaire du Conseil fédéral»

Singulier «débat» sur la planification financière au Conseil des Etats, hier matin, où l'on tergiverse, doute, hésite avant de voter une déclaration d'intention qui ne marque pas clairement la volonté politique de la Chambre des cantons face aux déficits beaucoup trop volumineux annoncés par le Conseil fédéral de 1983-85, au préalable, et à l'unanimité, les Etats ont voté les chiffres du budget fédéral pour 1982. Puis, par 38 voix sans opposition, ils ont adopté le crédit cadre de 515 millions pour six ans en faveur des entreprises de transports concessionnaires.

Il restait au Conseil des Etats à discuter le budget du Département des transports, communications et de l'énergie, ce qu'il fit sans coup férir. Par 40 voix sans opposition, il adopta les chiffres définitifs du budget de la Confédération pour 1982, avec un déficit ramené de peu à 1,1 milliard. Puis au nom de la commission des finances, M. Burgi (rad, SG) parla en termes retenus du plan financier et des perspectives financières du Conseil fédéral pour 1983-85, dont le parlement doit prendre acte, sans plus, et sans vote. Cependant, la commission des finances veut aller un petit pas plus en avant, en proposant une sorte de déclaration d'intention, dans laquelle le Conseil des Etats espère que le Conseil fédéral pourra réduire la croissance des dépenses en intervenant plus efficacement dans la structure des tâches de la Confédération de manière à déboucher sur l'équilibre budgétaire au cours de la législature 1983-87, et en maîtrisant au surplus mieux et sans retard les divers mécanismes des dépenses.

De notre correspondant à Berne
Hugues FAESI

Au nom du groupe socialiste, Mme Lieberherr (ZH) combattit cette déclaration, dans laquelle son groupe voit un risque de démobiler le secteur des œuvres sociales.

«NOUS NE SOMMES PAS COMPÉTENTS»

L'une des consciences juridiques de la Chambre des cantons, M. Muheim (pdc, UR) rappela que le parlement ne dispose

que d'une faible marge de manœuvre procédurière en matière des plans financiers et des perspectives pour les années suivantes. Faute de compétences formelles, les députés peuvent déclarer leur accord avec les vues gouvernementales, mais il ne leur appartient pas d'émettre un vote pour ou contre, ou d'adresser au gouvernement une motion pour l'obliger à prendre telle ou telle mesure dans cette activité planificatrice. Ce n'est que plus tard, quand le Conseil fédéral propose des mesures concrètes que la volonté parlementaire peut se marquer par des votes.

Dans une cabane du Loetschental Alpinistes affamés

Deux alpinistes soit un Suisse et un Allemand se trouvaient bloqués depuis quatre jours à la cabane Hollandia au fond du Loetschental à 3200 m. d'altitude près du glacier d'Aletsch. Les deux hommes étaient dans l'impossibilité de regagner la vallée en raison des soudaines chutes de neige. L'alerte fut donnée dans la vallée. Hier, un hélicoptère d'Air-Zermatt se rendit dans la montagne mais ne put se poser en raison également de la neige. L'appareil entreprit alors un vol stationnaire à une quarantaine de centimètres du sol et les deux alpinistes se hissèrent à bord de l'hélicoptère.

Les deux hommes commençaient à être affamés, privés qu'ils étaient de nourriture. Ils sont néanmoins sains et saufs. L'appareil les a déposés dans la vallée sans problème. (ats)

Commission fédérale du travail Innovation dans le travail de nuit

En accordant une autorisation de travail de nuit permanent, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail ne se contentera plus du consentement des personnes concernées. Il demandera en plus et cela à titre d'essai - l'avis de la délégation du personnel de l'entreprise. La Commission fédérale du travail, présidée par M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'OFIAMT, a pris cette décision lundi dernier.

La commission a été unanime à admettre que le travail de nuit entraîne pour les personnes concernées des problèmes psychiques, physiques, sociaux et économiques, indique un communiqué publié mercredi par l'OFIAMT. La discussion des commissaires a particulièrement porté sur les conditions et les

conséquences du travail de nuit permanent sans alternance avec le travail de jour tel qu'il est autorisé exceptionnellement par l'OFIAMT. Un groupe de travail a en outre été chargé d'étudier les raisons économiques pour lesquelles le travail de nuit peut-être réputé indispensable. Il examinera également les possibilités d'améliorer les conditions de travail des travailleurs de nuit.

Cette commission est un organe consultatif pour les questions relatives à la protection des travailleurs. Instituée par la loi sur le travail, elle réunit des représentants des associations patronales et ouvrières, des organisations féminines ainsi que des cantons et du monde de la science. (ats)

Lausanne: répartition des dicastères

Dans une séance préparatoire, la Municipalité de Lausanne, élue pour la législature 1982-1985, a défini, officiellement, son organisation. Elle confirmera ses décisions à l'issue de sa première séance officielle, qu'elle tiendra le 18 décembre après la cérémonie d'installation des nouvelles autorités communales par le préfet du district. En principe, les deux nouveaux membres de l'exécutif lausannois, M. Jacques Lienhard (rad) et Mme Françoise Champoud (lib), dirigeront les finances et les écoles. M.

Lienhard remplacera M. Jean-Claude Rochat (gpe), qui ne fait plus partie de l'exécutif, et Mme Champoud succèdera à M. Maurice Meylan (lib), qui passe lui-même à la direction des travaux, à la place de M. Marx Lévy (soc), non-réélu à la Municipalité. M. Paul-René Martin (rad), syndic, reste à la tête de l'administration générale, M. Jean-Daniel Cruchaud (soc) à la police, M. André Pillier (soc) à la sécurité sociale, et M. Michel Pittet (rad) aux services industriels. (ats)

M. Kundig (pdc, ZG) répondit à Mme Lieberherr qu'il n'était pas question, par la déclaration d'intention, de toucher le moins du monde à l'édifice social existant. C'est l'ensemble des dépenses qui est visé et non pas une seule position.

M. RITSCHARD: «JE NE SAIS PAS OÙ COMMENCER»

Le chef du Département fédéral des finances, M. Willi Ritschard se montra déçu que le débat n'ait pas donné d'indication sur une volonté clairement exprimée des Chambres quant à l'objet précis où placer le rabot. «Je ne vous fais pas de reproches, messieurs», dit encore M. Ritschard, «car moi-même, je ne sais pas exactement où il faut intervenir en priorité.» Il souligna qu'on ne saurait trouver un milliard d'économies sans mesures draconiennes. Mais dans quel domaine: l'agriculture? l'armement? les universités? Il faut aussi penser à la réaction violente des cantons, si nous touchons aux subsides ou à leurs parts de recettes. Exemple: lors des discus-

sions préliminaires au sujet de la nouvelle répartition des tâches, les risques de conflits ont surgi, et il en sera de même lors du programme d'économies d'appoint pour continuer l'effort actuel. Le Conseil fédéral est persuadé qu'il est impossible d'aller vers l'équilibre financier sans de nouvelles recettes, en dépit des résistances politiques nombreuses qu'elles suscitent.

UN ESPOIR - C'EST TOUT

M. Dillier, (pdc, OW), nouveau président des Etats, fait d'abord voter sur le principe: est-il admissible que le Conseil vote une déclaration pour un objet au caractère purement indicatif du Conseil fédéral? Par 31 voix sans opposition et quelques abstentions, la Chambre haute tranche par un vote positif. Puis, par 36 voix contre neuf, le Conseil des Etats prit acte du plan financier et des perspectives financières. Il exprima l'espoir d'une réduction de la croissance des dépenses et souhaita que le Conseil fédéral en maîtrise mieux les mécanismes.

Près du village de Salins au-dessus de Sion Chute d'un avion militaire

Hier à 14 h. 05, l'aviation militaire helvétique a perdu son dixième appareil en neuf mois au cours de huit accidents qui ont coûté la vie à deux pilotes. Cette fois, c'est un Vampire de type DH 100 qui s'est écrasé près du village de Salins, au-dessus de Sion. Le pilote, qui a pu faire fonctionner son siège éjectable, n'a été que légèrement blessé.

L'aviateur est tombé avec son parachute sur un arbre et a été un peu choqué. Il pouvait cependant marcher et parler. Il a expliqué, avant d'être transporté par hélicoptère à l'hôpital de Sion, que son appareil était parti soudain en vrille et qu'il s'est trouvé dans l'impossibilité de le maîtriser.

A Sion et dans les villages des Agettes et de Salins, les commentaires allaient bon train hier après midi sur l'éventualité d'une chute de l'avion sur le village lui-même. Celui-ci est en effet tombé à une centaine de mè-

tres seulement de la localité. Il a survolé à basse altitude, avant de s'écraser, un groupe d'enfants qui jouaient sur une place. Le brasier causé par l'explosion était visible depuis la plaine du Rhône.

Le dernier accident d'avion militaire a eu lieu le 18 novembre au-dessus de Moutier. Un Mirage 111-S et un Tiger F5E s'étaient alors heurtés en vol au cours d'un exercice de combat. Les deux pilotes n'avaient été que légèrement blessés. Quelques jours plus tard, le chef du parc aérien de l'armée décidait de suspendre tous les exercices de combat simulés, au moins jusqu'à la fin de l'année. A noter que le Vampire qui s'est écrasé hier effectuait un vol d'exercice et ne participait pas à un combat simulé.

En consultant les statistiques, on relève qu'en 1965 déjà, l'armée helvétique avait également perdu dix appareils en une année. En 1951, le chiffre avait été de 16 appareils. (ats)

Prospection pétrolière en pays bernois Des entreprises négligentes

En septembre dernier, une entreprise effectuant un forage pour le compte du Consortium pétrolier bernois (qui réunit la Bernische Erdöl SA et Elf Aquitaine Suisse Exploration-Production SA) perçait par mégarde la nappe phréatique sur le territoire de la commune de Reutigen. Plus d'une négligence a été commise à cette occasion. C'est ce qui ressort de la réponse du gouvernement bernois à une interpellation, réponse communiquée mercredi.

«Cet incident montre qu'après dix ans de travaux sismiques dans le canton de Berne, effectués également dans l'intérêt du pays, une certaine négligence apparaît manifestement au sein des nouvelles équipes», dit la réponse de l'exécutif. «Il est clair que tout nouveau permis octroyé pour procéder à des recherches géophysiques sera assorti de conditions strictes. Malgré cette affaire très regrettable, les travaux de recherche effectués en Suisse concernant les gisements de gaz naturel et de pétrole doivent être poursuivis dans l'intérêt de l'approvisionnement du pays», conclut le gouvernement bernois. (ats)

PUBLICITÉ

Renard libre dans le poulailler libre ?

- Notre association lutte en faveur:
- d'une économie libre et concurrentielle;
 - des libertés individuelles;
 - de l'Etat de droit.

Quelques lecteurs n'hésitent pas à nous écrire (lettres malheureusement souvent anonymes!) pour nous déclarer qu'ils craignent que nous défendions la formule du renard libre dans le poulailler libre. Tel n'est nullement le cas!

Nombreuses, très nombreuses, sont les normes qui réglementent l'activité du chef d'entreprise. Les autorités exercent une surveillance dans toutes les branches d'activité et dans tous les secteurs. L'Etat fixe un cadre que l'activité économique ne saurait dépasser. Ne pensons qu'à la loi sur le travail, sur le contrat de travail ainsi qu'aux lois qui concernent le secteur social. Les devoirs du chef d'entreprise

sont nettement plus nombreux et plus étendus que ses droits. Nous reviendrons sur ce sujet, en tenant compte, en outre, des dispositions des conventions collectives.

Si nous parlons de liberté, c'est de la liberté d'entreprendre qu'il s'agit dont découlent toutes les autres: liberté d'opinion, d'association, d'expression, de religion, etc.

Dès qu'un Etat abolit la liberté d'entreprendre par une dictature qui soit de gauche ou de droite, ou même avec la simple formule d'une bureaucratie tracassière, ce sont toutes les libertés qui s'envolent! Et c'est la fin de toute civilisation et de tout épanouissement de la personnalité.

Association pour une libre information
Rédacteur responsable: Edouard SCHNEITER
3, Fief-de-Chapitre, 1213 Petit-Lancy

L'ATOUT

Au Conseil national

Politique gouvernementale: deux motions déposées

Longue discussion, pas encore terminée, hier matin au Conseil national. Il s'agissait en effet pour les députés d'examiner le rapport intermédiaire de politique gouvernementale que le Conseil fédéral vient de publier pour la première fois. Si les socialistes, par la voix de M. Dario Robbiani (TI), se déclarent partiellement satisfaits, les partis bourgeois en revanche estiment que le nombre des tâches restant à accomplir dans les deux ans, soit jusqu'aux élections fédérales de 1983, sont trop nombreuses. Ils insistent également sur la nécessité d'assainir les finances et la liberté individuelle, menacée par toujours plus d'interventions étatiques. L'Union démocratique du centre (udc) et l'Alliance des indépendants (adi) déposeront même une motion afin de charger le Conseil fédéral de réduire le nombre des objets à traiter et, d'autre part, de fixer des priorités selon les vœux du Parlement.

La Confédération a trouvé un bon rythme de croisière: à mi-chemin, environ la moitié des objectifs figurant dans les grandes lignes de la législature 1979-1983 ont été atteints.

Que reste-t-il donc d'important pour les deux ans à venir? Deux sujets retiennent plus particulièrement l'attention: tout d'abord, l'adhésion de la Suisse à l'ONU; le message du Conseil fédéral à ce sujet est attendu d'ici à la fin de cette

année encore. Ensuite, la révision totale de la Constitution. Deux thèmes dont l'urgence est assez contestée.

Pour l'adi et l'udc donc, une simple discussion sur les faits et actes du Conseil fédéral sont insuffisants. Il est plutôt nécessaire d'imposer à l'exécutif certaines priorités et une limitation des sujets inscrits dans le programme de législature.

Ces deux motions se ressemblent beaucoup. Toutes deux, elles demandent que l'accent soit mis principalement ces deux prochaines années, sur l'assainissement des finances fédérales d'une part et la répartition des charges entre les cantons et la Confédération d'autre part.

Ce point de vue n'est guère partagé par l'assemblée. Les socialistes, par la voix de leur président Helmut Hubacher (BS), estiment contraire à la logique de limiter les buts de l'Etat, surtout en période difficile pour l'économie.

Libéraux et radicaux sont certes sensibles aux préoccupations exprimées dans les deux motions, sans pour autant se déclarer prêts à les voter. Georges Thévoz lib, (VD) pense en effet que le Parlement ne peut limiter le Conseil fédéral dans son droit d'initiative, ce qui est contraire à la Constitution.

jeudi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

15.15 Point de mire: Programmes de la Radio suisse romande
 15.25 Vision 2: Reprises - Téléscope
 Nouveau magazine scientifique
 16.25 Escapades
 17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
 17.20 Série de science-fiction: Il était une fois... l'Espace
 Aujourd'hui: Les Géants
 17.45 Téléjournal
 17.50 Sur un plateau: La vie en question
 Quel ski, pour qui? - Tout simplement! - A la p'tite semaine - Un jour chez vous - Le temps d'une étape - A lire aussi - Variétés
 18.45 Journal romand
 19.10 Série: Le Chirurgien de Saint-Chad
 19.30 Téléjournal
 19.50 Quadrillage
 Jeu de lettres
 20.10 Temps présent: Khomeiny: an III

FRANCE 1

12.05 Réponse à tout: Jeu
 12.25 Une minute pour les femmes
 12.30 Midi première: Avec Serge Lama
 13.00 TF1 actualités
 13.35 Télévision régionale
 13.50 Objectif santé
 L'enfant et l'accident
 17.00 Formation, information, éducation
 18.00 C'est à vous
18.25 L'île aux enfants
 Le duel Facteur - du Snob - Séquences: Les bons conseils du professeur Corbinou, de Pierre Desproges - Le jardinier Antoine, de Françoise Bettiol - Ma vache Noiraude, de Gilles Gay et Jean-Louis Fournier
 18.50 Jeu: Avis de recherche

ANTENNE 2

12.05 Passez donc me voir: par Philippe Bouvard
 12.30 Les Amours des Années grises: Feuilletton: La Colombe du Luxembourg
 12.45 Journal
 14.00 Aujourd'hui Madame
 Histoire de la maternité: Le père
 15.05 Série: Joe Forrester
 15.55 L'invité du jeudi
 Michel del Castillo, Prix Renaudot 1981
 17.20 Fenêtre sur...
 Quoi? Ça existe encore, les Vendéens de 93?
 17.52 Récré A2: enfants - Je veux être toi... botaniste
 18.15 La caverne d'Abacadabra, par Gérard Majax
 18.30 C'est la vie
 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
 19.10 D'accord, pas d'accord
 19.20 Actualités régionales
 19.45 Les gens d'ici
 Entretiens impromptus et inattendus avec des Français et des Françaises rencontrées en cours de route
 20.00 Journal
 20.35 Jeudi cinéma
 Présentation de la soirée, des deux candidats et des deux comédiens qui les aideront

FRANCE 3

18.30 FR3 Jeunesse
 Cuisine sans cuisson: Le gâteau de fromage blanc aux olives -
 18.55 Tribune libre
 19.10 Soir 3: Informations
 19.20 Actualités régionales
 19.40 Télévision régionale
 19.55 Ulysse 31
 20.00 Jeux de 20 heures
20.30 Casablanca
 Un film de Michael Curtiz - Avec: Humphrey Bogart - Ingrid Bergman - Conrad Veidt - Claude Rains - Paul Henreid - Peter Lorre - Sydney Greenstreet - Marcel Dalio
 22.10 Soir 3: Informations
 22.30 Agenda 3

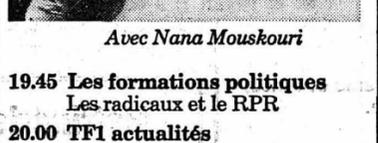
À ÉCOUTER...

Demain: Chaîne du Bonheur
 Radio suisse romande 1 de 6 h. à 24 h.
 Comme c'est traditionnellement le cas en fin d'année, la Radio romande organise, demain 4 décembre, une nouvelle opération Chaîne du Bonheur, opération destinée à soutenir les personnes défavorisées de notre pays. Contrairement à l'idée reçue en effet, il y a chez nous de nombreuses misères, de nombreux oubliés de la prospérité... Les sollicitations adressées presque quotidiennement au Fonds de roulement de la Chaîne par les intéressés (familles, personnes seules, handicapés, etc...) ou par des organismes privés d'entraide en sont la preuve. Rappelés, à titre d'exemple, que le rapport Gilliard a récemment mis en évidence la modestie des ressources des personnes âgées qui, parfois, n'atteignent pas le minimum vital...
 Les auditeurs de la Radio romande seront donc invités, demain vendredi, à donner une nouvelle preuve de leur solidarité en soutenant cette grande journée de la Chaîne, diffusée de 6 h. du matin à minuit sur RSR 1. Comme d'habitude, des apprentis PIT et des aides bénévoles enregistreront les promesses de versement au central téléphonique mis en place pour la circonstance (021/201616) central qui sera animé par Alphonse Kehrer et Michel Dénériaux.
 Pour ceux qui seraient empêchés de suivre le déroulement de cette opération, précisons que le CCP 10 - 15.000 à Lausanne est d'ores et déjà ouvert à la générosité du public.
 Sur le plan des programmes, aucun changement n'est à signaler de 6 h. à 20 h., si ce n'est le prolongement, jusqu'à 12 h. 30, de «Saute-mouton» et une adaptation, bien sûr, du contenu des émissions. Dès 20 h. toutefois, les rendez-vous habituels seront remplacés par une «Soirée spéciale Chaîne du Bonheur»: Jean Martel recevra différentes personnalités (travailleurs sociaux, personnes en contact quotidien avec la détresse de gens de chez nous) qui viendront témoigner de la réalité et de l'urgence des besoins.
 L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
 Indice de demain: Janine Villa.

Prix L.-Ph. Kammans 1981

21.15 Les Grandes Marées
 Un film de Jacques Poulin - Réalisation: Jean-Paul Fugère - Avec: Yvan Ponton - Béatrix Van Til - Marcel Sabourin - Béatrice Picard - Une production de la Télévision canadienne (SRC)

21.15 Les formations politiques
 Les radicaux et le RPR
20.00 TF1 actualités
20.30 Concert
 Par l'Orchestre national de France, sous la direction de Leonard Bernstein - Programme: Ouverture de «Raymond», d'Ambroise Thomas - Le «Rouet d'Omphale», poème symphonique de Camille Saint-Saëns - Symphonie No 3, d'Albert Roussel - Symphonie en ré mineur, de César Franck
 Leonard Bernstein est né en 1918 à Lawrence (Massachusetts); il termina ses études à l'Université de Harvard.
 En 1943, il fait ses débuts à la tête du Philharmonique de New York, l'année suivante, il crée sa première symphonie «Jeremiah». En 1945, il est appelé pour trois ans à la tête du New York City Symphony Orchestra.
 De 1951 à 1956, Professeur de musique à l'Université Brandeis. Création de «Candide» et de «West Side Story»...



Avec Nana Mouskouri

22.00 La rage de lire
 Le mouvement de la condition paternelle
23.10 TF1 actualités

20.40 Le Toubib
 Un film de Pierre Granier-Deferre - Avec: Alain Delon - Véronique Jannot - Bernard Giraudeau - Francis Bergé - Michel Auclair
22.10 Jeudi cinéma (suite)
 Les jeux - Le concours permanent - L'actualité cinématographique
23.30 Antenne 2 dernière

SUISSE ALEMANNIQUE

16.00 Rendez-vous
 Avec Guido Frei
 16.45 La maison où l'on joue
 17.45 Geschichte-Chischte
 17.55 Téléjournal
 18.00 Carrousel
 18.35 Série: Silas (12)
 19.05 Informations régionales
 19.30 Téléjournal. Sports
 20.00 Dauerlauf
 Téléfilm de Martin Hennig et Niklaus Schlienger, avec Nicolas Ryhiner, Markus Kreihenbühl et Mattias von Spallart
 21.50 Téléjournal
 22.00 Sports
 22.10 Schauptplatz
 Un regard sur la vie culturelle
 23.10 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

9.00 TV scolaire
 Les écosystèmes: 5. Un désert
 10.00 TV scolaire
 18.00 Paddington
 21. Incidents aux Grands Magasins
 18.05 La Chasse au Lièvre
 18.10 Nature amie
 Un homme, un garçon, la nature
 18.45 Téléjournal
 18.50 Fior di Favole
 19.20 Ici Berne
 19.50 Magazine régional
 20.15 Téléjournal
 20.40 Cycle du film australien et néo-zélandais: La Massaggiatrice
 Film de Geoff Steven, avec Deryn Cooper, Ken Blackburn et Grant Tilly
 22.10 Thème musical
 Kurt Weill en Amérique
 23.10 Téléjournal
 23.20 Sports

ALLEMAGNE 1

15.40 Téléjournal
 15.45 Magazine féminin
 On ne peut effacer le passé
 16.30 La pollution du Rhin
 De la série «Histoires de l'environnement»
 17.00 Histoires de zoo
 Les malades du Dr Brackmann
 17.50 Téléjournal
 18.00 Programmes régionaux
 20.00 Téléjournal
 20.15 Coup sur coup
 21.15 Sonderdezernat
 La Trace le long du Fleuve. Série
 22.30 Le fait du jour
 23.00 Des appartements bon marché
 23.45 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

16.30 Pourquoi les chrétiens ont-ils la foi?
 17.00 Téléjournal
 17.10 Captain Future
 Dessin animé

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 FRANCE INTER FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

aujourd'hui

12.30 Journal de midi. 12.45 env. Magazine d'actualité 13.30 La pluie et le beau temps, par Jacques Donzel. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Spectacles-première. 18.00 Journal du soir. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 env. Les dossiers de l'actualité. Revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le Petit Alcazar. 20.00 Lettres ouvertes, par Robert Burnier. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Noces de sparadrap, de Gilbert Léautier. 23.10 Blues in the night. 24.00 - 6.00 Liste noire, avec J.F. Acker et Cie.

12.00 Vient de paraître: Sweetinck, Schütz, Leclair, J.-S. Bach. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique: Orch. symphonique de Radio Bâle. 17.00 Informations. 17.05 Hot line. Rock line. 17.50 Jazz line, Jazz rock. 18.00 Jazz actuel. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Opéra: La Cenerentola, Rossini (En direct de Genève). Concours lyrique. Demandez l'programme. 23.10 Informations. 23.20 Relais RSR I.

12.00 Thierry Le Luron. 12.45 Le Jeu des milles francs: Lucien Jeunesse. 13.00 Inter-treize. 13.30 «Les faiseurs d'histoire», par Pierre Miquel et Monique Desbarbat. 14.30 Muriel Hess et Bernard Mabilie. 15.00 Câlins express: Leslie Bedos et Etienne Fernagu. 15.30 Patrice Blanc-Francard. 17.00 Radioscopie: Jacques Chancel. 18.00 Radios pour rire. 19.00 Journal de Patrice Bertin. Chronique de l'étranger. 19.20 Le téléphone sonne. Magazine de reportages. Face au public. 20.05 Jean-Louis Foulquier. 21.00 Feed back: B. Lenoir. 22.05 Vous avez dit étrange: Jacques Pradel. 23.05 José Artur.

Les programmes français peuvent encore être modifiés et sont donc publiés sous toutes réserves. 12.02 Midi deux, par D. Lemery. 12.30-13.00 Jazz classique. 14.00 Musique légère. 14.30 Points-contre-points: Mozart, Dvorak, Granados, Boucourechliev, K.P.E. Bach, Hindemith. 17.30 Premières loges: J. McCormack, ténor irlandais. 18.02 Le club du jazz. 18.30 Quotidien concert: J.-M. Fournier, piano. 20.05 24e concours int. de guitare. 20.30 Orchestre national de France, dir. L. Bernstein: Ambroise Thomas, Saint-Saëns, Roussel, Franck (Voir TF1). 22.30-01.00 Ouvert la nuit.

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Renaissance des orgues de France. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix: Georges Simenon, «Mémoires intimes». 14.47 Les après-midi de France-Culture, avec: Le monde au singulier. 15.30 La radio sur la place. 16.30 Le rendez-vous. 17.00 Roue libre. 17.32 Cent. de la naissance de G. Enesco. 18.30 Feuilletton: Bonaparte en brumaire ou le Napoléon imaginaire. 19.25 Jazz à l'ancienne. 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 20.00 Nouveau répertoire dramatique: Guigne sous les combles; Incendie en sous-sol, de P. Kohout. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

demain

Informations toutes les heures, et à 12.30 et 22.30. 0.00-6.00 Liste noire. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.05 La chronique. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.58 Minute océanique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.03 La gamme. 9.30 Saute-mouton. 12.00 Informations. Journée Chaîne du Bonheur.

0.00 à 6.00 Liste noire, de J.-F. Acker et Cie (Relais de RSR I). 7.00 RSR 2 présente... 7.05 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre. Chronique permanente sur l'éducation en Suisse. 9.15 Radio éducative. 9.35 Cours de langues par la radio: schwyzertütsch. 10.00 Portes ouvertes sur les connaissances. 10.58 Minute océanique. 11.00 Informations. 11.05 Perspectives musicales. 12.00 Vient de paraître.

1.00 Philippe Manœuvre. 2.05 Macha Béranger. 3.00 Fr. Priollet. 4.30 Michel Touret. De 6.00 à 8.45 Pierre Douglas et les informations. Chroniques de Dominique Jamet (7.10), Michel Cardoze (7.20), Emmanuel de la Taille (7.40), Guy Claisse (8.15). 6.50 Chronique régionale. 7.45 L'invité de Didier Lecat. 8.30 Revue de presse. Jacques Thévenin. 8.45 Eve Ruggieri et Bernard Grand. 11.00 Nicolas Hulot.

Les programmes français sont susceptibles de modifications. 6.02 Quotidien musique: Concerto en la mineur pour 4 clavecins de J.-S. Bach; La Nativité, Dieu parmi nous, Messiaen; L'enfance de Christ, extr., Berlioz. 7.02 Actualité du disque et magazine d'informations culturelles et musicales. 9.02 Le matin des musiciens, par J.F. Labie et C. Hermann: Contemporains et rivaux de Haendel en Angleterre. 12.02 Midi deux.

7.02 Matinales, magazine de C. Dupont. 8.00 Les chemins de la connaissance. Autour d'Elias Canetti, Prix Nobel 1981 de littérature: La vie, la mort, la métamorphose. 8.32 Ruines (5), par M. Veautre. 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les matinées de France-Culture: Les arts du spectacle: théâtre, les créations, cinéma: Les films à voir. 10.45 Le texte et la marge. 11.02 Centenaire de la naissance de G. Enesco: Les dernières années.

Imbattable par son prix,
La nouvelle Opel Rekord Montana
 se joue de l'hiver.



Economisez Fr. 900. — L'équipement d'hiver Montana comprend: le différentiel autobloquant ZF éprouvé (il empêche les pertes d'adhérence au sol), des phares antibrouillard, un feu antibrouillard à l'arrière, des sièges chauffants à l'avant, une trousse d'accessoires d'hiver. Le tout ne coûte que Fr. 150.—, au lieu de Fr. 1'050.—. Vous pouvez obtenir tous les modèles Rekord, y compris les CarAVan, avec l'équipement spécial Montana.

Allez donc l'essayer chez votre concessionnaire Opel.

Opel Rekord Montana

La Chaux-de-Fonds Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Le Locle Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret Garage R. Gerster; Les Verrières Garage et Carrosserie Franco-Suisse, A. Currit; et les distributeurs locaux à: Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau, P. Currit; La Sagne Garage de la Vallée, Bettex Frères; Sonceboz Garage P. Hürzeler.

OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons pour le réfectoire de la Centrale de distribution

UNE DAME

sachant cuisiner.

Cette personne aura comme tâche principale la tenue du réfectoire ainsi que le service à notre personnel.

Horaire de travail: du lundi au vendredi de 7 heures à 14 heures.

Veillez faire vos offres au Service du personnel de COOP LA CHAUX-DE-FONDS, rue du Commerce 100, tél. 039/25 11 61.

30099

Maison de la place de Fribourg cherche un

MÉCANICIEN - MONTEUR

avec diplôme d'apprentissage, pour des montages et services à effectuer en Suisse romande.

L'expérience du travail sur l'acier inoxydable serait un avantage.

Nous vous offrons une activité indépendante et variée, ainsi qu'une ambiance de travail agréable.

Veillez téléphoner ou adresser votre dossier :

ROMECO SA - Carrière 2 - 1701 Fribourg
 Installations laitières, alimentaires et de l'industrie des boissons
 Téléphone (037) 24 72 87

30288

Entreprise des environs de Delémont

cherche

CHEF MÉCANICIEN
mécaniciens de précision

Ecrire sous chiffre 14-900171 à Publicitas 2800 Delémont

Discrétion assurée.

D 14-900171

Raffinerie de Cressier S.A.

2088 CRESSIER / NEUCHÂTEL

Tenant compte dès maintenant de nos besoins futurs en personnel, dûs au prochain développement de notre entreprise, nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir plusieurs

OPÉRATEURS

qui seront chargés de contrôler et assurer le bon fonctionnement de nos installations de raffinage.

Les candidats doivent jouir d'une formation professionnelle telle que :

mécanicien, monteur en chauffage, serrurier, laborant, dessinateur en machines, monteur électrique ou autres professions similaires.

Nous demandons :

- désir de se développer en acquérant de nouvelles connaissances techniques
- disponibilité suffisante pour observer un horaire de travail par rotation d'équipes
- certificat de capacité
- âge idéal : 23 à 34 ans.

Nous offrons :

- formation complémentaire par nos soins
- travail intéressant dans une entreprise qui va se moderniser en appliquant la technologie la plus avancée dans son domaine
- prestations sociales avancées
- possibilité de promotion pour candidats capables d'assumer des responsabilités.

Réception des candidats également le samedi matin.

Discrétion assurée.

Les intéressés sont invités à téléphoner à notre département du personnel, tél. (038) 48 21 21, int. 251 ou à nous adresser le talon ci-dessous :

Poste : opérateur Réf.: Imp.

Nom/Prénom: _____

Rue: _____ Localité: _____

Age: _____ Profession: _____

Tél.: _____



P 28-350

A la suite du départ d'un titulaire à l'étranger, notre service comptable désire compléter son effectif par un collaborateur auquel nous confierons les tâches suivantes :

- suivi comptable des chantiers étrangers
- établissement des bilans intermédiaires et annuels pour les associations dont notre entreprise est pilote
- tous travaux comptables en relation avec nos activités à l'étranger;

et dont le profil devra être :

- CFC d'employé de commerce ou formation équivalente
- si possible de l'expérience dans le secteur comptable de la construction ou de l'industrie «lourde»
- langue maternelle française avec connaissances d'allemand et/ou anglais
- âge 25 à 30 ans.

Après une période de mise au courant, ce collaborateur aura la possibilité de travailler à l'étranger.

Si vous répondez à ce profil, nous attendons volontiers votre dossier de candidature en qualité de

COMPTABLE

à la SA CONRAD ZSCHOKKE
 42, rue du XXXI-Décembre
 1211 Genève 6

Pour tous renseignements complémentaires ou fixer un rendez-vous, téléphonez à M. F. Brandt, au (022) 35 12 20, interne 283.

18-2135

Importateur de montres Longines et Rolex, cherche à engager

HORLOGERS - RHABILLEURS

POUR LES BERMUDES

Places stables. Convientrait à célibataire ou à couple sans enfant. Connaissances d'anglais souhaitées.

Veillez prendre contact aux heures de bureau, tél. (039) 42 11 11, interne 297.

18-1853



Nous désirons engager, pour une date à convenir, un

COLLABORATEUR COMMERCIAL

s'intéressant à la

préparation des travaux d'imprimerie

connaissant cette branche ou les arts graphiques, en général Les tâches confiées sont variées et permettront une autonomie progressive. Des contacts fréquents — tant par téléphone que correspondance — ont lieu avec les différents services internes, externes et les fournisseurs. Autres travaux : statistiques et rapports.

Une formation commerciale complète ainsi que de bonnes connaissances orales d'allemand sont indispensables. Age souhaité : 22 à 30 ans.

Nous offrons d'excellentes conditions de travail et sommes prêts à vous renseigner de manière détaillée, sans engagement de votre part. Discrétion garantie.

28-35

La Neuchâteloise-Assurances, service du personnel, rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 21 11 71, interne 315.

- Accidents
- Maladie
- Vie
- Transport
- Incendie
- Pertes d'exploitation
- Dégâts des eaux
- Bris des glaces. Vol
- Responsabilité civile
- Véhicules à moteur



SALAMI TIPO MILANO

PIECE A 400 G

5.60 Hits

(100 G 1.40)

JAMBON ROULÉ FUMÉ

SANS COUENNE

1 KG

15.50

Waro

VALABLE DES LE 3.12.81

CLÉMENTINES

KG

1.70

SAC DE ST. NICOLAS

550 G

4.95
(100 G -.90)

NOISETTE AU MIEL

400 G

2.35
(100 G -.59)

PAIN D'ÉPICES DE NUREMBERG

200 G

2.40
(100 G 1.20)

PAIN D'ÉPICES ST. NICOLAS 2 PIÈCES

140 G

1.45
(100 G 1.04)

BUCHE DE NOËL

600 G

3.95
(100 G -.65)

PÂTE À BISCUITS LEISO

POUR BRUNSLI 400 G

2.90
(100 G -.72)

• GATEAUX DE MILAN 400 G

2.20
(100 G -.55)

• PAIN D'ANIS 400 G

1.90
(100 G -.47)

PANETTONE ALEMAGNA

475 G

5.95
(100 G 1.25)

POISSON APPENSELLOIS AUX AMANDES

350 G

2.95
(100 G -.84)

PETITS FOUR DE NOËL HUG

MELANGÉE 400 G

3.95
(100 G -.98)

RUBY CABERNET

1980

VIN ROUGE DE CALIFORNIE

7 DL

7.95

NESCAFÉ GOLD

• 200 G ~~11.95~~

10.15

• ESPRESSO 200 G ~~11.95~~

10.15

• SANS CAFFEINE 200 G ~~13.20~~

11.50

RIO GRANDE

• ANANAS 10 TRANCHES

POIDS EGOUTTE 358 G ~~1.50~~

1.30

• DEMI-PECHES AU SIROP

POIDS EGOUTTE 500 G ~~2.30~~

1.80

MARTINI

ROUGE + BLANC LE LITRE

~~10.50~~

9.20

SEULEMENT EN VENTE DANS LES FILIALES AYANT LA PATENTE POUR SPIRITUEUX.

FÉCHY 1980

"LE SENATEUR"

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

7 DL

9.50

Piril

1 LITRE

~~2.95~~

2.45

Dish-Lav

4 KG

~~15.90~~

12.90
(1 KG 3.22)

Dixan

5 KG

~~14.90~~

12.90

CARSTENS SC 1976

ALLEMAND

75 CL ~~6.75~~

5.75

CARSTENS SC

PICCOLO

2 X 2 DL

4.50

- ***CENTRE WARO • 1261 SIGNY
 ***MARCHÉ WARO • 1213 PETIT-LANCY
 Chemin de la Caroline 18
 • 1226 THONEX, rue de Genève 109
 • 1206 GENÈVE, Av. Miremont 11-13
 • 1213 ONEX, Av. grd. Communes 46-48
 • 1530 PAYERNE, rue de Lausanne 21
 • 2400 LE LOCLE, rue Bourmot 31

POITRINE DE VEAU TENDRON

500 G

7.-

ROTI DE VEAU

500 G

8.-

EPAULE DE VEAU

500 G

10.-

SAUCISSE DE VIENNE

1 PAIRE

1.10

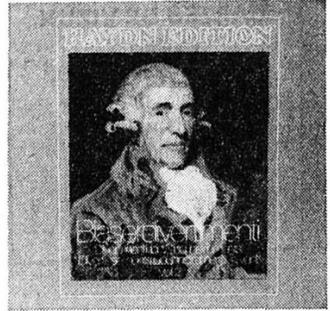
Charcuterie Boucherie

MAGAZINE

expressions

TOURNE-DISQUES

HAYDN: DIVERTIMENTI POUR INSTRUMENTS A VENT, VOL. 2. LES SAISONS



Après un premier coffret riche en découvertes, le Consortium Classicum vient de mettre un terme à l'enregistrement des *Divertimenti pour instruments à vent* en nous proposant des œuvres que l'on nous a dit cette fois plus connues (est-ce vrai pour toutes?). A moins d'agréables surprises, toujours possibles, nous disposons dès maintenant d'une intégrale. Douze œuvres exigeant diverses formations nous sont proposées ici, la plupart écrites pour hautbois et clarinettes par paires, associées le plus souvent à deux ou trois bassons, deux cors et une contrebasse. On reconnaîtra dans l'une d'elles le *Choral de Saint-Antoine* qui inspira à Brahms ses célèbres *Variations* pour orchestre. Autre point, à relever: la présence d'une douzaine de *Nocturnes* (déjà!) pour deux flûtes et deux cors, dont la durée n'excède pas la minute pour la plupart. Confiées à des instrumentistes aussi brillants que ceux du Consortium Classicum, ces musiques pleines de charme et d'insouciance ne pouvaient que connaître une interprétation où l'entrain le dispute à la qualité. Telefunken 6.35550. Coffret de deux disques. Qualité technique: assez bonne.

«Les Saisons m'ont achevé, je n'aurais pas dû les écrire.» Pour notre bonheur, il les écrivit tout de même mais elles lui coûtèrent deux ans de travail qui allaient influencer sur son état de santé. Quelle prodigieuse maîtrise avait donc Haydn pour dissimuler de la sorte sa lassitude? Au cours de ces dernières années, ce joyau du répertoire a régulièrement tenté les meilleurs interprètes et éditeurs. Autant dire que les versions très recommandables ne manquent pas. Celle de N. Marriner (il se trouve ici à la tête du chœur et de l'orchestre de St Martin-in-the-Fields) n'est donc pas seule à réunir de nombreux atouts mais ses qualités de fraîcheur, de vivacité et de précision font qu'elle se place parmi les toutes premières. Son attrait principal: les effectifs vocaux et instrumentaux très restreints, donc proches de ceux adoptés par le compositeur lui-même et qui apportent à la musique une transparence admirable. Du côté des solistes, l'omniprésent Fischer-Dieskau, sous les traits du fermier Simon, domine E. Mathis et S. Jerusalem pourtant loin de démeriter. On admirera enfin dans le brillant chœur des paysans et des chasseurs l'emploi très heureux de trompes de chasse. Leur «présence» est superbe. Le pianoforte remplaçant le clavecin tout au long de la partition surprendra peut-être davantage mais l'idée en vaut bien une autre. En bref, un enregistrement de référence. Philips 6768068. Coffret de trois disques. Offre spéciale. Qualité technique: fort bonne. Enregistrement numérique.

J.-C.B.

Hit parade

Résultat de l'enquête No 47 de la Radio-Télévision romande:

1. La Chanson de Prévert (Claire d'Asta)*;
2. Japanese Boy (Aneka)*;
3. La Danse des Canards (J. J. Lionel + Les Canetons);
4. Souvenirs (Orchestral Manoeuvre)*;
5. Hold on tight (Electric Light Orchestra);
6. La cicrane et la froumi (Pit et Rik);
7. You drive me crazy (Shakin Stevens)*;
8. Every little Thing she does is magic (Police);
9. Physical (Olivia Newton-John)*;
10. Confiance pour confiance (Jean Shultheis);
11. Start me up (The Rolling Stones);
12. Je t'aime (Michel Polnareff);
13. For your Eyes only (Sheena Easton)*;
14. Abacab (Genesis)*;
15. Les nouveaux romantiques (Karen Cheryl);
16. Les lacs du Connemara (Michel Sardou)*;
17. Sara perche ti amo (Ricchi e Poveri);
18. Your Love (Lime);
19. Chi mai (B. O. le Professionnel/Morriconne)*;
20. Pour la peau d'un flic (O. Benton)*.

* En hausse cette semaine.

** Nouveaux venus.

LIVRES

Le Cadre noir

Malgré les moteurs à essence, malgré les diesel, malgré l'électricité, le cheval, quoiqu'on en dise, reste bien la plus noble conquête de l'homme. Chassé des labours par le tracteur, des défilés militaires par le camion ou le blindé, du chemin de halage par la péniche, de compagnon de labeur et de peine qu'il était il y a peu d'années encore, il est devenu le bon copain pour les loisirs ou la belle monture pour la parade. Ne nous contrediront pas ceux qui aiment à faire quelques tours de manège avant de s'élancer au trot dans les prés et les hauts pâturages de nos contrées jurassiennes... et d'ailleurs. Ne nous contrediront pas non plus tous ceux, et ils sont nombreux, qui tiennent à perpétuer les plus belles traditions équestres et à sauver des attaques d'un progrès souvent imbécile ce cheval venu du fond des âges et qui doit survivre aux possibles bouleversements amenés par une technique de plus en plus envahissante.

Il figure, ce cheval, en de nombreux monuments, dans d'illustres tableaux, et des centaines de livres, probablement, lui ont été consacrés. En voici un nouveau, et pesant, de livre, dû aux talents conjugués du photographe Paul de Cordon et des hauts gradés-écrivains: Général du Breuil, général Dumont Saint-Priest, colonel de Saint-André et lieutenant-colonel Duran. Tous quatre, en des rangs divers, occupèrent des postes

d'écuyers de commandement au Cadre noir de Saumur, célèbre école française dont on souhaite ardemment que «le droit fil de la logique du changement» si prisé aujourd'hui dans les milieux dirigeants d'outre-Doubs ne lui joue pas de trop mauvais tours...

Quoiqu'il en soit, il restera au moins un monument à la gloire de ce fameux Cadre noir: ce magnifique volume sorti des presses de l'Imprimerie Courvoisier, à La Chaux-de-Fonds pour l'éditeur parisien Julliard. Sous couverture plastifiée noire portant une grande photographie en couleurs d'un cheval accomplissant une impeccable courbette, les quelque cent soixante-cinq pages de ce livre offrent non seulement des textes captivants sur les origines et le passé du Cadre noir, mais également d'extraordinaires photographies, en noir et blanc et en couleurs, soutenant ces textes de leur beauté, et par leur côté documentaire, les rendant plus clairs et plus intelligibles encore.

Car autour du cheval et des exploits qu'on réussit à lui faire accomplir, s'est formé tout un vocabulaire qui peut sembler très hermétique au profane. Il ne sera plus du tout après lecture de ce livre, qui fournit toutes les précisions nécessaires sur l'évolution des méthodes et résultats du dressage et sur les mots utilisés pour les définir: courbette, aplomb,



assiette, liant du bras, pesade, pirouette, croupade, cabriole, piaffer, changer de pied, pour n'en citer que quelques-uns.

Des croquis, clairs, nets, à l'encre de Chine, soulignent certaines explications qui «démontrent» phase par phase les gestes à accomplir par le cavalier pour arriver à faire faire à sa monture des pas inhabituels ou à prendre des positions sortant de l'ordinaire. Et puis d'autres grandes photographies évoquent les grandes heures du Cadre noir, les carrousels, par exemple, présentés lors de fêtes ou de parades, et qui enthousiasment les foules par leur précision et leur esthétique. On rappelle aussi, dans ces pages, les exploits accomplis dans certains concours nationaux et internationaux par les meilleurs cavaliers de ce Cadre noir au prestige intact.

Comment peu à peu se prépara la création de l'Ecole nationale d'équitation, comment elle fut effective en 1825, comment elle survécut à plusieurs guerres, comment elle évolua et se perfectionna au cours du siècle

La Fontaine de l'Adieu par Marc Soutter

Illustrations: F. Tamo et M. Roduit

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un roman, car l'action et l'intrigue sont réduits à leur plus simple expression, mais d'un récit que l'on déguste à petites doses et qui est attachant par l'écriture.

En fait, le style de l'auteur dénote du métier dans l'art d'écrire — il a passé vingt années de sa vie dans des rédactions —, un sens aigu de l'observation, dérivant avec minutie et tendresse le cadre de son récit — la plupart des images que la nature lui suscite sont fort belles et originales. Quant aux deux personnages principaux, ils sont également bien campés.

Ce qui frappe dans ce récit, c'est que la femme n'y joue aucun rôle, à l'exception de la jeune fille que Julien ren-

contre dans un wagon de chemin de fer et avec laquelle il ne liera même pas conversation. Tout se joue autour du père, Maxime, et de son fils, Julien, qui a obtenu son certificat de maturité avec succès, ce qui remplit de joie Maxime, lequel ambitionne pour son fils la carrière médicale.

Il est rare que les relations entre un père et son fils soient évoquées avec autant de bonheur et de délicatesse. Nous ne déplorons pas ces pages en les racontant, en analysant la fin tragique de Maxime et de Julien: c'est aux lecteurs de les découvrir, et nous souhaitons qu'ils soient nombreux, car le premier livre de Marc Soutter en vaut la peine.

A. C.

(Ed. de La Tour, Sion)

A La Chaux-de-Fonds, Home de La Sombaille

Exposition-Concours d'amateurs d'art du troisième âge

Nous avons publié le 14 novembre les résultats du concours d'art organisé par les Ateliers d'animation du home de La Sombaille, et par Mme Marie-Joséphine Schreyer-Froidevaux avec un étonnant succès. Le concours est ouvert à toutes les femmes de 62 ans et plus, tous les hommes de 65 et plus, amateurs bien entendu, soit en peinture, sculpture, dessin, gravure, photographies, vidéo et même cinéma. 157 œuvres présentées, très exactement (plus dias et film). Une grande affluence d'amis, pensionnaires et leurs parents, et de public, vinrent au vernissage. En fait, on avait rarement vu autant de chaland, discutant passionnément devant les œuvres fort bien exposées dans les «pas perdus» de La Sombaille.

Il est bien évident que nous n'allons pas parler des 157 œuvres exposées au mur. D'ailleurs, ce n'est pas cela qui nous intéresse au premier chef, ce sont les sujets abordés. En écrasant la majorité, c'est notre terre, notre Jura, nos sapins, nos gentianes, qui sont le plus «portraits», avec amour, une passion tendre, un talent certain. Si l'on va voir avec quelle méticulosité nos créateurs ont dessiné chaque feuille, chaque aiguille de sapins, chaque pétale, on en restera pantois. Par exemple les géométries ardentes de Maurice Maeder, les terres patinées (sculptures) de Pierre Fesselet, d'un académisme moderne bien digéré, le délicieux bouquet des champs de Rose-Marie Dubois, les dessins très exacts d'Henri Humbert-Droz. Mais voici un maître de la gravure, même industrielle, le vénérable Walter Stucki qui, dans sa carrière, a créé plus de plaques d'email que quiconque: il a des paysages de rêve, exquis, et un Grand-Cachot de derrière les jagots. Denise Bloch montre des roses fanées bien poétiques, des fleurs, des fleurs... J. F. Colomb jette un regard mélancolique, sur ce que fut et ne sera plus jamais l'avenue Léopold-Robert.

Viennent les bois remarquablement travaillés d'Henri Mercier, en particulier son «Tourments». Les gentianes, émanation de nos champs, de G. Erard, le charmant «Automne» de P. Leuba, le «Cléard bien de chez nous» de Violette Wenger, les attirantes bruyères roses de W. Montandon, les mystérieux «Stalactites-stalagmites» de Marguerite Guyot, le seul «Nu», tout à fait charmant, de Jeanne-Marie Leuba, et sa bien jurassienne fenêtre d'hiver, brin de muguet, Bois des Lattes (G. Bringolf et J. Gers-ter), les décorations admirablement non-

figuratives d'Arthur Bringolf, les très belles compositions libres (décoratives) de Charles Romy, les photos féeriques du Grand Nord de Béatrice Landry, les savantes «Compositions libres» de Charles Romy, le poète du Bois-du-Petit-Château Jules Guyot, et quelques autres héros de la peinture. Nous tenons à les féliciter tous d'avoir conservé toute leur fraîcheur de vision et la main légère: ils ont une belle occupation de leurs loisirs.

Notons, pour terminer, que l'exposition est ouverte au public jusqu'au 13 décembre.

J. M. N.

A GENÈVE

Bibliotheca Bodmeriana: des richesses inestimables

Installée à Cologne, aux portes de Genève, la Bibliotheca Bodmeriana, qui compte aujourd'hui parmi les bibliothèques privées les plus importantes du monde, vient de célébrer le dixième anniversaire de sa transformation en une Fondation de droit privé, d'intérêt public, subventionnée et surveillée par le canton de Genève.

Cette bibliothèque doit son origine au grand collectionneur zurichois Daniel Bodmer (1899-1971) qui a réuni en cinquante ans, d'abord à Zurich, ensuite à Genève, une Bibliothèque de la littérature mondiale («Bibliothek der Weltliteratur») centrée autour de cinq noms: Homère, la Bible, Dante, Shakespeare, Goethe. C'est en 1971 que Martin Bodmer a signé l'acte de la Fondation, quatre semaines avant de décéder.

La Bodmeriana comprend environ 150.000 ouvrages dont 200 manuscrits occidentaux et une centaine de manuscrits orientaux, 2000 autographes et 270 incunables parmi lesquels un exemplaire de la Bible de Gutenberg. La collection de papyrus grecs et coptes, avec, entre autres, les plus anciens manuscrits de l'Evangile de Jean et trois comédies de

Ménandre, est particulièrement fameuse et unique en Suisse, ce qui a amené la Fondation à faire un travail de pionnier en formant une spécialiste chargée de leur conservation et restauration.

Fils du fondateur, M. Daniel Bodmer, président du conseil de Fondation, souligne que depuis dix ans la Bodmeriana s'est, avant tout, «ouverte», notamment au grand public (chaque jeudi après-midi), à des congrès et groupes importants, aux savants du monde entier qui peuvent venir y travailler ou demander des microfilms ou des photocopies des manuscrits et autographes. Par ailleurs, la bibliothèque s'est enrichie de nouvelles acquisitions.

Vu les richesses inestimables de la Bodmeriana, des sommes considérables ont été investies pour améliorer les systèmes de sécurité (incendie, effraction) et de climatisation. En outre, cette année-même, des installations spéciales ont été mises en place pour faire face à une situation de conflit armé: un abri et un tunnel de liaison ont été construits avec l'aide du canton de Genève et de la Confédération. (ats)

MICRO ET SILLONS

Alain Morisod



Depuis nombre d'années Alain Morisod a su s'imposer avec une musique simple et belle, une musique que tout le monde aime, même si peu de connaisseurs la qualifient de géniale.

C'est un tout nouveau disque que nous propose cet artiste, sous le titre de «Le temps qu'il nous reste».

Six compositions personnelles y figurent, aux côtés de «Seul à seule», de Jean Musy et L. Matalon, «Les yeux d'Ophélie», de Marco Serrentino, la «Barcarole» des Contes d'Hofmann, d'Offenbach et une admirable chanson canadienne de N. di Bari et M. Jourdan qui donne son titre à l'album et permet à Mady Rudaz de faire entendre sa voix délicate et claire.

La particularité de cet album est peut-être sa sonorité due à l'instrumentation et qui, tout en étant au goût de la nouvelle génération, saura charmer ceux qui depuis des années apprécient ce musicien dont le but principal est de faire passer un moment agréable à ceux qui l'écoutent.

«C'était une belle journée», «Meliana», «Le premier matin» sont parmi les titres de cet album de musique de charme, qui permettra d'apprécier un Morisod non pas simplement égal à lui-même, mais plus élaboré, de meilleure cuvée encore que lors de ses précédentes productions et qui devrait attirer ce soir au Temple de l'Abeille à La Chaux-de-Fonds tous les amateurs de belle musique, douce et reposante, à son concert de Noël. On y entendra sans doute ces nouveaux titres qui ne pourront que ravir tous les mélomanes «populaires».

(dr)

VENDREDI 4 DÉCEMBRE AU LOCLE

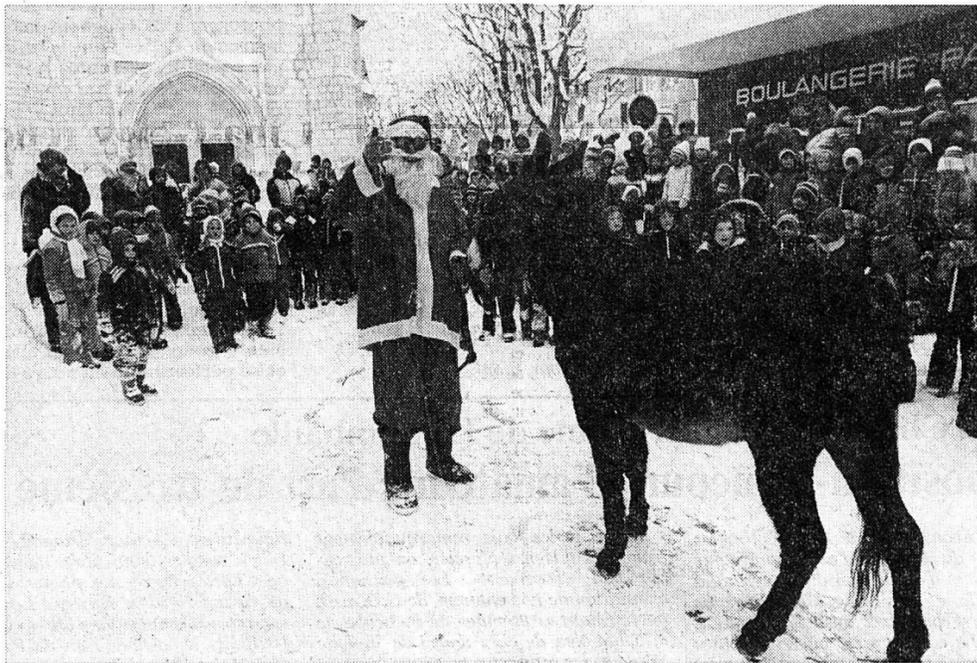
SAINT-NICOLAS accompagné de son âne sera présent de 14 h. 15 à 16 h., pour accueillir les petits enfants qui pourront ainsi mieux l'approcher, **AUSSI LES ATTEND-IL NOMBREUX**



La rue des Etoiles, étincelante et lumineuse !

Féerie de lumières et de couleurs !

Festival de rires et de cris ! C'est ainsi qu'il en sera, dans la rue des Etoiles, vendredi 4 décembre 1981, où la Fête de Saint-Nicolas battra son plein. Renouelant une tradition bien sympathique et généreuse, dont les origines remontent à de nombreuses années, les commerçants de la partie supérieure de la rue du Temple, auxquels se sont associés quelques commerçants de la Place du Marché, organisent une fête particulièrement populaire. Il s'agit ni plus ni moins, de l'arrivée de Saint-Nicolas et de son âne, au milieu d'un foule de gosses, non soumis, pour la plupart d'entre eux, aux obligations scolaires. Ainsi que ce fut le cas l'année dernière, tous les jardins d'enfants de la ville participent également à la Fête et leur présence, avec leurs mines réjouies et leurs vêtements de toutes couleurs, comme le veut la mode d'aujourd'hui, est un des gages de la réussite de la Fête. Friandises et bibelots seront distribués très généreusement à toute cette marmaille, par les commerçants riverains. Nul doute que la récitation des poésies et les chants de Noël ne seront pas le moment le moins émouvant de la Fête, lorsque Saint-Nicolas prend tout près de lui les petits enfants. Mais c'est si beau, ces voix plus ou moins assurées, ces regards parfois inquiets, mais toujours d'une telle candeur !



L'arrivée de Saint-Nicolas et de son âne, au milieu d'une foule juvénile et enthousiaste

Illumination de la rue et animation OFFERTES par les commerçants du Vieux-Moutier

FREY fleurs
GERBER laiterie
GALERIES DU MARCHÉ
AERNI primeurs
RESTAURANT DE LA PLACE

MASONI boulangerie
GRANDJEAN papeterie
DUBOIS quincaillerie
ANGEHRN boulangerie
AUBERT coiffure
BELL boucherie

RÉALISATION **assa** a nnonces S uisses **Schweizer** a nnoncen Le Locle, rue du Pont 8, tél. 039/31 14 44

MASONI

Chez le boulanger du Vieux-Moutier

Des petites attentions toutes en douceur, pour la St-Nicolas **SES HOMMES DE PÂTES** renommés

Et pour les Fêtes de fin d'année, ses traditionnelles spécialités

● 25 sortes de truffes MAISON ●

Prix
qualité
choix

Notre garantie:
satisfait
ou
remboursé



Offrir, c'est un plaisir
Mais offrir des fleurs
c'est laisser
parler son cœur



Maison Frey
Fleuriste
Membre Fleurop

Lapin frais imp.
le kg Fr. **10.50**
Jambon à l'os cuit
100 gr. Fr. **2.20**



Les produits de qualité chez
Fritz Gerber
LAITERIE CENTRALE
Temple 8 - Le Locle
Tél. 039/31 26 44



St-NICOLAS
Vous offre
- sa tourte de fête
- Ses sujets fabrication maison
- ses biscômes

CONFISERIE

ANGEHRN

Temps 7 LE LOCLE
Tél. (039) 31 13 47

Choisissez à temps vos
CARTES DE VŒUX
variétés et spécialités
de votre papeterie
de la rue du Temple 3



Papeterie Grandjean
LE LOCLE

L'annonce
reflet vivant du marché

Mesdames,
Avez-vous pensé à votre
bronzage durant l'hiver ?

Notre solarium vous attend !

Coiffure et Beauté
Marcel et Mariella Aubert
Tél. (039) 31 30 62
Temple 7 - Le Locle

Restaurant de la Place
M. et Mme André Maillard

LE LOCLE - Tél. (039) 31 24 54
Tous les jours
SON MENU SUR ASSIETTE
ET TOUTES
LES SPÉCIALITÉS À LA CARTE

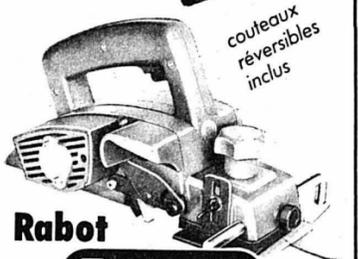
Toujours des fruits et des légumes
frais du jour et de toute première
qualité

AU KIOSQUE

Chez René

PLACE DU MARCHÉ

Profitez:
seulement
Fr. 320.-



Robot
Makita
1923-B
QUINCAILLERIE DUBOIS
Tél. 039/31 40 15 Le Locle

couteaux réversibles inclus

ECONOMIE

La Suisse marché potentiel pour l'industrie d'exportation britannique

Les relations commerciales et financières entre la Suisse et la Grande-Bretagne constituent le thème d'un séminaire qui s'est tenu mardi à Londres sous l'égide de la Chambre de commerce et de l'industrie de Londres. Ces relations ont été scellées par plusieurs traités, dont le premier remonte au milieu du siècle passé. Le dernier accord en date est celui qui régit les rapports de libre-échange de produits manufacturés entre la Suisse et la Communauté économique européenne (CEE). Actuellement, la Grande-Bretagne occupe le quatrième rang du classement des partenaires commerciaux de la Suisse. Elle suit la RFA, la France et l'Italie.

Selon les chiffres publiés par l'OCDE, en 1980, 8,3 pour cent des importations en valeur de la Suisse provenaient de la Grande-Bretagne, plaçant ainsi ce pays au quatrième rang des fournisseurs de la Suisse. La Suisse, de son côté, exportait pour plus de trois milliards de francs en direction du marché britannique, se plaçant ainsi au septième rang des pays fournisseurs de la Grande-Bretagne. On trouve en tête des exportations britanniques vers la Suisse les machines-outils, les produits manufacturés, les textiles, les produits chimiques, ainsi que l'an dernier les métaux non ferreux.

Selon l'ambassadeur de Suisse à Londres, M. Claude Caillat, la Suisse est également le deuxième investisseur dans le secteur des produits manufacturés en Grande-Bretagne qui sont destinés non seulement au marché britannique mais aussi au marché communautaire.

Pour sa part le consul général et conseiller commercial de la Grande-Bretagne à Zurich, M. Neil Smith, tout en soulignant comme l'ambassadeur helvétique le déclin des importations sur le marché suisse durant les cinq premiers mois de 1981 et les difficultés croissantes de concurrence pour les produits britanniques, s'est montré beaucoup plus optimiste quant aux perspectives des échanges commerciaux britanniques avec la Suisse en 1982. La régression de l'inflation en Suisse de 8 à 5 pour cent et la stabilisation du franc et des taux d'intérêt devraient contribuer à donner un nouvel essor au secteur des importations. Pour M. Smith, les Britanniques doivent fournir un effort particulier dans le secteur de l'exportation vers la Suisse des biens d'équipement, notamment dans les domaines de l'audiovisuel et de l'information (télétexte et viewdata), de l'informatique, des instruments électroniques, des machines-outils et de l'équipement médical.

Enfin, le président de la Chambre de commerce suisse britannique, M. Hans Halbheer, qui est également vice-président du Crédit Suisse, a souligné l'admiration et la confiance des milieux bancaires et financiers suisses dans les efforts entrepris par le gouvernement de Mme Thatcher pour réduire le taux d'inflation, promouvoir l'esprit d'entreprise et réduire l'intervention de l'Etat dans l'économie. M. Halbheer s'est déclaré

convaincu que les difficultés actuelles seraient surmontées à la longue. Il a également estimé que le cours toujours élevé de la livre sterling et le manque de confiance éprouvé par l'étranger à l'égard des produits britanniques et des syndicats pourront être compensés par la production de biens britanniques de première qualité. (ats)

L'ambassadeur Franz Blankart à Bâle L'accord en matière d'assurances Suisse-CEE

Tandis que l'Accord de libre-échange a éliminé les obstacles aux échanges de produits industriels entre la Suisse et la CEE, l'Accord en matière d'assurances vise au titre de la « clause évolutive » et sur une base de réciprocité la libéralisation de l'établissement pour les agences et succursales des entreprises suisses et communautaires qui exercent l'assurance directe non-vie. La Suisse a proposé la conclusion d'un tel Accord après que l'harmonisation du droit communautaire en matière d'établissement et de surveillance ait abouti à l'égalité de traitement entre les Etats membres, ce qui implique nécessairement une discrimination des sociétés des Etats tiers.

L'égalité de traitement intra-communautaire résulte de l'harmonisation et de la reconnaissance mutuelle de la solvabilité du siège principal, calculée sur les affaires globales de ce dernier. Cette reconnaissance dispense l'agence ou la succursale de constituer un patrimoine propre. Elle implique en revanche une collaboration étroite entre les autorités respectives puisqu'il appartient à l'office de surveillance du siège principal de contrôler et de certifier la solvabilité de l'entreprise et de ses établissements dans tous les Etats membres. Puisqu'une telle collaboration n'existe pas avec les Etats tiers, la solvabilité de leurs entreprises ne peut être reconnue. Il s'ensuit la nécessité discriminatoire pour leurs agences et succursales sur le territoire du Marché commun de disposer d'un capital propre dont une partie doit être déposée sous forme de caution tandis que le reste peut être localisé à l'intérieur de la Communauté.

Le but de l'Accord négocié est d'arriver, dans la CEE, à une égalité de traite-

ment entre les assureurs suisses et leurs concurrents communautaires en ce qui concerne l'accès à l'activité et l'exercice de l'assurance directe non-vie et respectivement d'étendre ce droit de libre établissement aux assureurs de la CEE en Suisse. Ceci se fera, entre autres, par la reconnaissance mutuelle des certificats de solvabilité, délivrés par l'autorité de surveillance compétente. Il ne s'agit donc pas d'une reprise unilatérale, par la Suisse, du système communautaire en vue d'en tirer des avantages économiques dans le Marché commun. Ce sont les deux partenaires qui s'accordent mutuellement la liberté d'établissement existant sur leur territoire respectif pour leurs propres entreprises. Par conséquent, les concessions négociées sont réciproques.

L'Accord contribuera en même temps à promouvoir, en Europe, l'harmonisation du droit des assurances étant donné qu'il constituera, comme premier traité de ce genre, un précédent non négligeable.

Le Forum des consommatrices de Suisse alémanique a 20 ans

Fondé le 1er décembre 1961 sous l'impulsion de l'Alliance des sociétés féminines suisses, de la Ligue suisse des femmes catholiques et de la Fédération des femmes protestantes, le Forum des consommatrices de Suisse alémanique a fêté mercredi à Zurich ses 20 ans d'existence.

L'association qui se veut indépendante du pouvoir économique et neutre aussi bien confessionnellement que politiquement dispose du soutien de plus de 40 sociétés féminines et regroupe 24 sections locales. Elle a principalement pour but une meilleure infor-

mation des consommatrices et publie différentes brochures.

Dans l'allocution prononcée à l'occasion du jubilé, la présidente de l'organisation, Mme Monika Weber s'est félicitée des résultats obtenus par les différentes campagnes engagées par son association et par l'impact qu'ont eu les actions de boycott lancées auprès des consommatrices. La présidente a ensuite défini les orientations de son organisation pour les prochaines années dans les domaines de l'énergie, de la protection des locataires et de l'environnement. (ats)



topo

Contractions économiques

Les résultats enregistrés en octobre aux USA, au plan économique, avec d'importantes baisses en matière de vente et de production sont certainement le prélude à d'autres contractions de l'économie mondiale.

L'économie américaine qui souffle le chaud et le froid sur celle des autres pays, est encore en plongée et nul ne peut encore définir quand sera atteint le niveau annonciateur d'une remontée imminente. On parlait de la fin de l'année alors que certains signes favorables apparaissent...

Il se révèle maintenant très difficile de stopper cette tendance à la baisse qui se manifeste dans tous les secteurs ou presque, quoiqu'avec des taux différents.

Très difficile dans le court terme en tous cas, car si la politique monétaire a effectivement rendu un peu de mou à une situation tendue, la politique fiscale est encore restrictive et d'autres éléments freinent les effets escomptés il y a un mois.

Le déroulement des affaires de l'exercice 1981 suggérait des résultats peu favorables et un redressement délicat. Cela on le savait. Cependant, les « ajustements » en cours dans les programmes de production, la pru-

dence des consommateurs, la progression quasi nulle de la hausse des salaires engendrent les indices d'une récession peut-être plus longue que prévue.

Encore que de nombreux indicateurs peuvent être utilisés pour conforter ou contredire cette impression.

Retenons pourtant celui-ci: les dépenses de consommation ont une influence déterminante à court terme sur le marché des affaires et, partant, sur l'évolution conjoncturelle. Il est pourtant vain, à l'heure actuelle, de vouloir découvrir ce qui pourrait encourager une reprise de la consommation.

La baisse des ventes du commerce de détail s'établira pour l'année à moins 7 pour cent, mais pour la seule période d'août à novembre, le taux de déclin a atteint 14 pour cent.

Les consommateurs ont eu de la peine à maintenir cette année le niveau de leurs achats. La faible croissance des revenus personnels (1,4 pour cent en juillet, 1 pour cent en août, 0,7 pour cent en septembre et 0,6 pour cent en octobre) a certainement modifié la psychologie de la consommation, avant même que l'on réalise ce qui se passe.

Sans être une réédition de la récession de 1974-1975, le présent n'en entraînera pas moins son lot de répercussions sur l'avenir conjoncturel immédiat.

Baisse dans le commerce de détail égale baisse dans la production et augmentation du chômage. On estime qu'un million de demandeurs d'emplois viendront grossir prochainement les rangs des chômeurs américains.

Comment s'étonner dans ces circonstances que l'ambiance soit quelque peu grise et que cette grisaille s'étende aux économies européennes.

Roland CARRERA

Ciba-Geigy renonce à sa participation dans Alza Corporation (Californie)

La filiale américaine de Ciba-Geigy SA (Bâle) renoncera à la participation majoritaire qu'elle avait acquise en 1978 dans la société Alza Corporation (Palo Alto, Californie), laquelle est spécialisée dans l'étude de nouvelles formes d'administration des médicaments. D'autre part, elle accordera un prêt à Alza afin de faciliter ses négociations avec d'autres entreprises et de développer les moyens de recherche. Les accords prévus assureront à Ciba-Geigy l'accès à la technologie Alza, tout en permettant à la firme

californienne de poursuivre ses activités de façon indépendante, indique Ciba-Geigy dans un communiqué.

Il convient de souligner que ces dernières années, Ciba-Geigy fut le principal client d'Alza. La collaboration entre les deux entreprises a conduit à la création de médicaments nouveaux, dont le système Transdermal Scopoderm TTS contre le mal de voyage ainsi que le Nitroderm TTS pour le traitement de l'angine de poitrine. (ats)

Les cours de clôture des bourses suisses vous sont communiqués par le groupement local des banques

(A = cours du 1.12.81) (B = cours du 2.12.81)

NEUCHÂTEL	
Cr. Fonc. Ne.	575
La Neuchâtel.	510
Cortaillod	1350
Dubied	175
HORS BOURSE	
Roche b/jce	63500
Roche 1/10	6350
Asuag	175
Buerhle b.p.	320
Galencia b.p.	280
Kuoni	3600
Astra	-16
ACTIONS SUISSES	
Swissair p.	667
Swissair n.	610
Bank Leu p.	4400
UBS p.	3080
UBS n.	509
SBS p.	315
SBS n.	205
SBS b.p.	234
C.S. p.	2080
C.S. n.	371
BPS	865
BPS b.p.	85
B. Centr. Coop.	775
Adia Int.	2175
Elektrowatt	2240
Holder p.	603
Interfood B	5250
Landis B	1060
Motor col.	480
Moenv p.	2875
Buerhle p.	1410
Buerhle n.	315
Schindler p.	1440
Bâloise n.	535
Rueckv p.	6350
Rueckv n.	2850
W'thur p.	2650
W'thur n.	2600
Zurich p.	8600
Zurich n.	1360
Atel	960
BBC I-A	1230
Ciba-gy p.	525
Ciba-gy n.	950
Ciba-gy b.p.	1310
Jelmoli	320
Hermes p.	1910
Globus p.	3190
Nestlé p.	1895
Nestlé n.	4100
Sandoz p.	1450
Sandoz n.	1450
Sandoz b.p.	515
Aluisseuse p.	620
Aluisseuse n.	260
Sulzer n.	1875
W'thur n.	15500
Zurich p.	8600
Zurich n.	1360
Atel	960
BBC I-A	1230
Ciba-gy p.	525
Ciba-gy n.	950
Ciba-gy b.p.	1310
Jelmoli	320
Hermes p.	1910
Globus p.	3190
Nestlé p.	1895
Nestlé n.	4100
Sandoz p.	1450
Sandoz n.	1450
Sandoz b.p.	515
Aluisseuse p.	620
Aluisseuse n.	260
Sulzer n.	1875
W'thur n.	15500
Zurich p.	8600
Zurich n.	1360
Atel	960
BBC I-A	1230
Ciba-gy p.	525
Ciba-gy n.	950
Ciba-gy b.p.	1310
Jelmoli	320
Hermes p.	1910
Globus p.	3190
Nestlé p.	1895
Nestlé n.	4100
Sandoz p.	1450
Sandoz n.	1450
Sandoz b.p.	515
Aluisseuse p.	620
Aluisseuse n.	260
Sulzer n.	1875

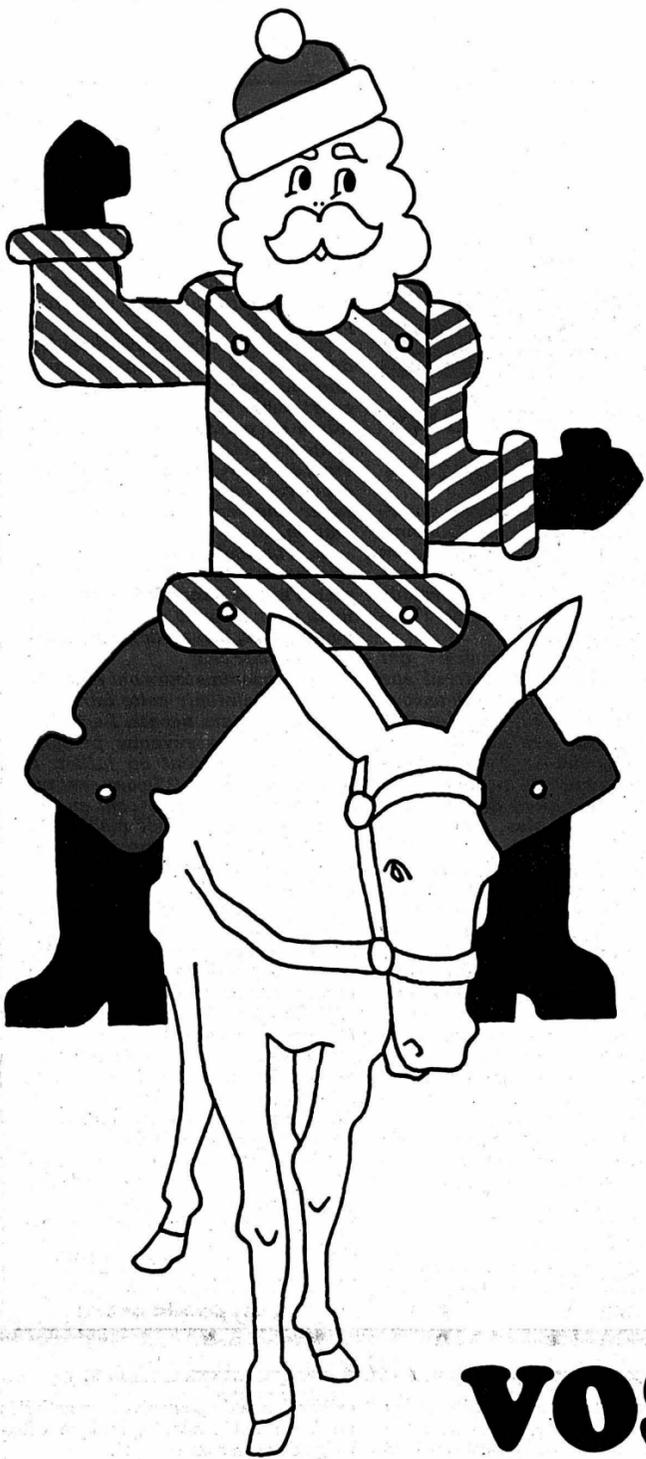
1400	1400	IBM	96.25	96.50
15500	15600	Litton	98.50	102.50
8600	8650	MMM	96.-	96.50
1360	1380	Mobil corp	47.25	48.-
960	950	Owens-Illin	62.75	62.50
1230	1250	Pepsico Inc	67.50	69.25
525	525	Pfizer	92.50	91.50
950	975	Phil Morris	92.25	92.50
1310	1300	Phillips pet	76.75	75.-
320	325	Proct Gamb	142.-	142.50
1910	1920	Rockwell	52.-	52.-
3190	3190	Sears Roeb	30.75	30.75
1895	1895	Smithkline	117.-	116.50
4100	4105	Sperry corp	61.50	63.50
1450	1440	STD Oil ind	98.-	97.-
515	516	Sun co inc	73.25	81.50
620	620	Texaco	61.50	62.-
260	250	Warner Lamb.	38.50	39.-
1875	1870	Woolworth	32.50	32.50
		Xerox	70.25	71.25
		Zenith radio	19.50	20.-
		Akzo	17.-	16.50
		Amro Bank	38.75	38.75
		Anglo-am	23.25	23.50
		Amgold	146.50	146.50
		Suez	99.50	98.50
		Mach. Bull	9.-	9.25
		Saint-Gobain	45.75	46.-
		Cons. Goldf I	18.75	18.-
		De Beers p.	12.-	12.25
		De Beers n.	12.-	12.50
		Gen. Shopping	377.-	373.-
		Norsk Hyd n.	137.50	135.50
		Pechiney	31.25	31.-
		Phillips	14.50	14.50
		Rio Tinto p.	16.-	16.75
		Rolingo	158.-	159.-
		Robeco	161.-	162.50
		Royal Dutch	64.50	64.50
		Sanyo electr.	3.60	3.65
		Schlumberger	101.50	101.-
		Aquitaine	49.-	47.25
		Sony	31.75	32.-
		Unilever NV	111.50	110.-
		AEG	35.-	34.50
		Basf AG	113.-	112.50
		Bayer AG	96.70	95.50

BOURSE

BILLETS (CHANGE)		
	Achat	Vente
1 \$ US	1.73	1.85
1 \$ canadien	1.46	1.58
1 £ sterling	3.30	3.65
100 fr. français	30.50	33.-
100 DM	-1350	-16
100 DM	78.75	81.75
100 fl. hollandais	71.75	74.75
100 fr. belges	4.05	4.45
100 pesetas	1.65	1.95
100 schilling autr.	11.15	11.55
100 escudos	2.45	3.05
DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	1.7675	1.7975
1 \$ canadien	1.50	1.53
1 £ sterling	3.43	3.51
100 fr. français	31.50	32.30
100 DM	-1470	-1550
100 DM	79.90	80.70
100 yen	-8150	-84
100 fl. hollandais	73.-	73.80
100 fr. belges	4.72	4.80
100 pesetas	1.84	1.92
100 schilling autr.	11.37	11.49
100 escudos	2.70	2.90
MARCHÉ DE L'OR		
	Achat	Vente
Once \$	403.-	408.-
Lingot	23150.-	23500.-
Vreneli	180.-	197.-
Napoléon	178.-	194.-
Souverain	195.-	212.-
Double Eagle	890.-	970.-
CONVENTION OR		
1981		
Plage	23600.-	
Achat	23220.-	
Base argent	500.-	

Commerzbank	111.50	111.-
Daimler Benz	273.-	273.50
Degussa	201.50	201.50
Dresdner BK	117.-	114.-
Hoechst	96.50	96.50
Mannesmann	128.-	126.50
Mercedes	250.-	251.-
Rwe ST	140.-	139.-
Schering	232.-	231.50
Siemens	161.-	164.50
Thyssen AG	53.75	53.-
VW	105.50	108.-
NEW YORK		
	A	B
Aetna LF & CASX	46%	45%
Alcan	24%	23%
Alcoa	27%	27.-
Amx	49%	48%
Att	58%	58%
Atl Richfld	48%	47%
Baker Intl	40%	39%
Boeing CO	22%	23.-
Burroughs	34%	34%
Canpac	35%	34%
Caterpillar	57%	57.-
Citicorp	26%	26.-
Coca Cola	35%	35%
Crown Zeller	32%	31%
Dow chem.	27.-	26%
Du Pont	40%	40.-
Eastm. Kodak	70%	69%
Exxon	32%	32%
Fluor corp	30%	29%
Gen. dynamics	22%	22%
Gen. elec.	59%	59%
Gen. Motors	38%	37%
Genstar	21%	20%
Gulf Oil	36%	36%
Halliburton	58%	57%
Homestake	38%	39.-
Honeywell	73%	72.-
Inco ltd	15%	14%
IBM	54%	53%
ITT	30%	30%
Litton	57%	57.-
MMM	54%	53%
Mobil corp	27%	26%
Owens Ill	29%	29%
Pac. gas	21%	21%
Pepsico	39.-	38%
Pfizer inc	51%	50%
Ph. Morris	52%	50%
Phillips pet	42%	41%
Proct. & Gamb.	80%	80.-
Rockwell int	29.-	28%
Sears Roeb	17%	16%
Smithkline	65%	65%
Sperry corp	35%	34%
Std Oil ind	54%	52%
Sun CO	45%	44%
Texaco	34%	34%
Union Carb.	50%	51.-
Uniroyal	7%	7%
US Gypsum	34.-	34.-
US Steel	30.-	29%
UTD Technol	43%	43%
Warner Lamb.	22%	21%
Woolworth	18%	18%
Xerox	40%	39%
Zenith radio	10%	10%
Amerada Hess	27%	27.-
Avon Prod	33%	32%
Beckman inst	43%	42%
Motorola inc	65%	65%
Pittston co	27%	27.-
Polaroid	21.-	21%
Roa corp	17%	17%
Raytheon	42%	42.-
Dome Mines	17%	17%
Hewlett-pak	41%	41.-
Revlon	31%	31%
Std Oil cal	44%	44%
Superior Oil	38%	38.-
Texas instr.	78%	79%
Union Oil	40%	40.-
Westingh el	26%	26%
(L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, Genève)		
TOKYO		
	A	B
Ajinomoto	872.-	878.-
Canon	885.-	886.-
Daiwa House	431.-	424.-

IND. DOW JONES INDUS.			
Précédent:	890.22		
Nouveau:	882.61		
Eisai	1050.-</		



GRAND JEU

l'objet insolite

Pour Noël, vous découvrirez dans les vitrines des membres de l'Association «Vivre La Chaux-de-Fonds» du formidable, du merveilleux, du pratique, du nouveau et de l'excellent.

Tout ça, à des prix on ne peut plus compétitifs. Et si vous y regardez bien, vous trouverez aussi de l'insolite.

Les commerces dont la liste est publiée à la page 23 de ce numéro ont en effet exposé chacun dans leurs vitrines un objet un peu bizarre, discordant avec le reste de l'exposition.

Découvrez tous les objets insolites et gagnez **500 francs** en espèces ou l'un des autres magnifiques prix !

Les formulaires de participation peuvent être retirés chez les participants. Ils doivent être retournés au plus tard le 20 décembre au secrétariat de «Vivre La Chaux-de-Fonds», 11, rue Neuve, La Chaux-de-Fonds.

P.S. Lors des nocturnes des 17 et 21 décembre, la Croix-Rouge assurera gratuitement un service de baby sitting. Téléphoner au 22 22 89, de 7 h. 30 à 11 h. 30.



vos achats de Noël à La Chaux-de-Fonds

LAPIN FRAIS

imp. coupé

les 100 g. Fr.

1.05

JAMBON À L'OS

cuit

les 100 g. Fr.

2.20

Profitez de notre nouvel assortiment **QUICK**, dans un emballage exclusif !

28-12001



X

Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,

Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide
simple
discret

60.155.245

81 M4

CINÉMAS

CORSO 22 25 50

ÉNORME SUCCÈS
2^e SEMAINE

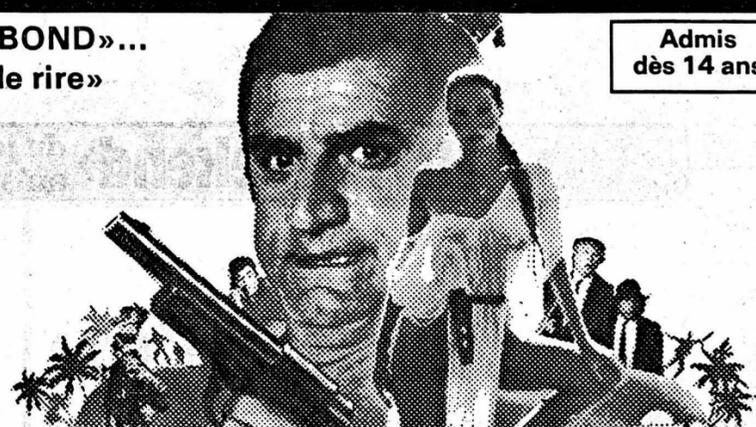
Il se prend pour... «JAMES BOND»...
il déclenche une «tempête de rire»

Admis dès 14 ans

Des situations cocasses... et le rire triomphe

SOIRÉES à 20 h. 30
MATINÉES à 15 h.
SAMEDI-DIMANCHE

ALDO MACCIONE **Tais-toi quand tu parles** EDWIGE FENECH



CINÉMA CORSO Tél. 22 25 50
GUILDE DU FILM

SAMEDI DIMANCHE À 17 h. 30

ANGELA WINKLER RUDIGER VOGLER dans

LETZTE LIEBE

Un film de INGEMO ENGSTROM

Admis dès 16 ans

E D E N 22 18 53

16 ANS Faveurs suspendues

EN GRANDE PREMIÈRE - UN FILM REMARQUABLE ET POUR TOUS LES PUBLICS
RÉALISÉ PAR UN MAÎTRE DU SUSPENSE !

UN FILM DE JOHN CARPENTER

NEW-YORK 1997
ESCAPE FROM NEW-YORK

L'écran large et la Stéréo Dolby concourent à la réussite de ce film spectaculaire d'aventures dans l'avenir (Télé 7 Jours)

Présenté en DOLBY STÉRÉO - PARLÉ FRANÇAIS
avec Kurt Russel, Lee Van Cleef, Ernest Borgnine, Donald Pleasance, Isaac Hayes

TOUS LES SOIRS à 20 h. 45
SAMEDI-DIMANCHE, MATINÉES à 15 h.



SAMEDI-DIMANCHE à 17 h. 30

«...Il s'agit en effet de montrer pourquoi et comment chez des êtres qui semblent en tous points faits l'un pour l'autre et «bien dans leur peau», il peut se produire ce que j'appellerais un court-circuit...»

Ingmar BERGMAN

Dès 18 ans

DE LA VIE DES MARIONNETTES



VENDREDI-SAMEDI à 23 h. 15
JEUDI-LUNDI-MARDI-MERCREDI à 18 h. 30

JEUNES FILLES AVIDES
(NAKED AFTERNOON) 1^{re} vision

Un spectacle de série X strictement réservé à un public averti

PLAZA 22 21 23

CONSIDÉRÉ AUX USA COMME... LE MEILLEUR FILM D'HORREUR

soirée à 20 h. 30
matinée à 15 h.
samedi - dimanche

voici

JOE SPINELL · CAROLINE MUNRO

Un tueur hante les rues de New-York...
Un cauchemar sans fin va commencer

MANIAC

ATTENTION! Ce film comporte des scènes de nature à impressionner très fortement
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS



SCALA 222201

PROLONGATION

Burt Reynolds - Roger Moore - Farrah Fawcett
Dom Deluise - Dean Martin - Sam Davis jr.

L'EQUIPEE DU CANNON BALL

Un film de HAL NEEDHAM

Conseillé aux fans de la voiture
Déconseillé aux polices de la route

Dès 12 ans
Soirées à 20 h. 45. Matinées: sam. dim. à 15 h.



WALT DISNEY PRODUCTIONS

CONDORMAN

Prolongation
Samedi dimanche à 17 h. 30

Le nouveau héros de l'espionnage international

Dès 10 ans



TOM and JERRY

MES SOURIS ONT LA VISITE D'UN RICHE PARENT ! IL EST TRÈS SNOB!

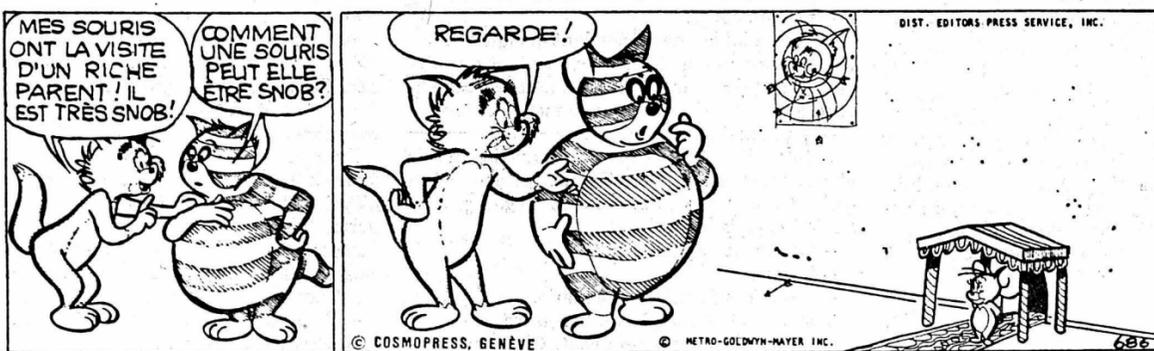
COMMENT UNE SOURIS PEUT-ELLE ÊTRE SNOB?

REGARDE!

© COSMOPRESS, GENÈVE

© METRO-GOLDMAYN-MAYER, INC.

DIST. EDITORS PRESS SERVICE, INC.



Studio Coop
du mercredi
chaque mercredi
entre 19.15-19.25

Coop-informations:

Hits <weekend> du jeudi 3 décembre au samedi 5 décembre 1981



Huile de tournesol Coop

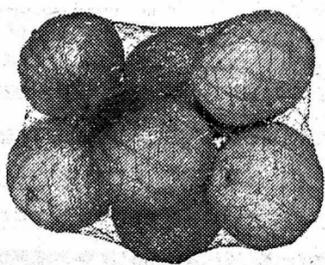
avec au moins 60% d'acides gras polyinsaturés

2 bouteilles de 1 litre

6.90
au lieu de 7.90

Clémentines

douces et aromatiques



le kg

1.60

Prix choc

Sac à provisions
en canevas avec poches extérieures, divers coloris

8.-

Papier pour cadeaux
divers motifs

1 rouleau de 3m x 70 cm

1.40

Actions de vins



avec recommandation du maître de chais jusqu'à épuisement du stock

Côtes du Rhône ac GRAND PALAIS



Entre Lyon et Avignon mûrissent des vins rouges riches en bouquet et puissants, empreints de chaleur et de plénitude.

7dl 3.50

Haut Médoc ac CASTENET



Ce vin au bouquet doux et bien charpenté mûrit sur les rives de la Gironde.

7dl 6.50

Hits hebdo 2.12.-8.12.1981

Margarine végétale

bonjour

avec 10% de beurre

500 g

(4 x 125 g)

2.45
au lieu de 2.95



Farine fleur

1 kg

1.35
au lieu de 1.65

Crème glacée

Vanille aux éclats de chocolat



400 g 2.10
au lieu de 2.60



Stocki Knorr 3x3 portions

330 g

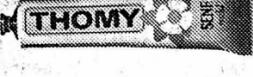
2.90
au lieu de 3.65



Moutarde Thomy douce

2 tubes de 200 g

2.20
au lieu de 2.70



Orange Coop

Boisson de table au jus d'orange

1 litre

au lieu de 0.85 (+ dépôt) **0.65**



Café Jacobs Médaille d'or moulu et emballé sous vide

500 g

6.95
au lieu de 7.95



Mayonnaise Thomy

2 tubes de 265 g

3.50
au lieu de 4.40



Gerber Gala

Fromage double crème

2 boîtes de 80 g

2.35
au lieu de 2.90



Biscuits Prussiens ARNI

Paquet de 180 g

1.30



Yogourt Coop

Gobelet de 500 g

Nature

avec fruits

0.75
au lieu de 0.95

1.10
au lieu de 1.30

Danielle Steel

Une saison de passion

roman

Copyright Editions de Trévise et Opera Mundi

- Ça va, petit Tigre?
Tygue hocha la tête et s'éloigna avec sa mère. M. Erhard les attendait sur le pas de la porte et sourit chaleureusement au garçon. Kate avait déjà oublié Nick. Elle était dans le monde de Tom à présent, et elle s'agrippait à la main de Tygue. Elle voulait tant qu'il sache combien ils s'étaient aimés, son père et elle, et elle voulait tant que l'épreuve ne soit pas trop dure pour lui.
- Tygue, voici M. Erhard. C'est lui qui s'occupe de ton papa. Depuis très longtemps.
- Bonjour, Tygue. Quel bel ours. Comment s'appelle-t-il?
- Willie.
- Nous aussi, nous avons un Willie, fit M. Erhard en fixant Kate des yeux. Tu aimerais le voir?

Tygue acquiesça en essayant de voir l'intérieur du bungalow. M. Erhard fit un pas de côté et Kate entra. Tom était à l'intérieur, malgré le beau temps, et quand elle vit sa pâleur, elle comprit qu'il n'était pas sorti depuis longtemps. Il avait perdu une dizaine de kilos pendant les deux dernières semaines. Pourtant ses yeux brillaient et il sourit en voyant Tygue: Kate ne lui avait pas vu un tel sourire depuis des années. Kate dut serrer les dents pour ne pas pleurer. C'est Tom qui parla le premier.
- Toi aussi tu as un Willie. Moi aussi!
Il lui montra son ours et Tygue sourit.
- Montre-moi le tien, fit-il en lui tendant une grosse main douce.
Tygue le lui donna et, pendant quelques minutes, ils comparèrent leurs ours, pendant que Tygue glissait des regards vers son père. Ils conclurent que celui de Tygue était en meilleure forme.
- Tu veux des biscuits?
Il en avait gardé quelques-uns la veille au soir et sortit une assiette pour Tygue. Les deux «garçons» mangèrent des biscuits et Tygue grimpa sur le Rocking-chair.
- Comment t'appelles-tu?
- Tygue.
- Moi, c'est Tom, Et voilà Katie.
Tom et Kate échangèrent un sourire.
- Elle vient me voir souvent. C'est une gentille dame. Je l'aime. Tu l'aimes, toi aussi?

Tygue hocha la tête sans rien dire. Kate avait l'impression que Tom se forçait à parler comme un enfant, pour mettre son fils à l'aise. Comme s'il avait pu se conduire en adulte s'il avait voulu.
- Tu veux voir mon bateau?
Tygue leva les yeux, surpris.
- Oui. J'ai un bateau, moi aussi.
Ils parlèrent un peu de leurs bateaux puis M. Erhard intervint.
- Est-ce que vous voulez aller jusqu'à l'étang? On pourrait essayer le bateau de Tom.
Le père et le fils acceptèrent avec enthousiasme. M. Erhard poussa Tom dehors et Tygue marcha près d'eux, l'air presque fier. La demi-heure qu'ils passèrent à l'étang fut très gaie. Même Tom semblait mieux qu'au début de la visite. Puis Kate s'aperçut qu'il commençait à se fatiguer et M. Erhard suggéra qu'ils rentrent au bungalow.
Pour une fois, Tom ne discuta pas et prit la main de Tygue pour rentrer. Kate était contente d'avoir amené son fils. Quand ils arrivèrent à la porte, Tom se pencha et cueillit deux fleurs orange: une pour Kate et une pour son fils. Quand il donna la fleur à Tygue, il le regarda intensément.
- Pourquoi es-tu venu me voir?
Kate sentit son cœur s'arrêter, mais Tygue ne broncha pas.

- J'avais besoin de te voir.
- Moi aussi, j'avais besoin de te voir. Prends bien soin de Katie.
Tygue hocha la tête d'un air sombre et ses yeux se remplirent de larmes. Tom n'avait jamais rien dit de semblable auparavant.
- D'accord.
- Et prends bien soin de Willie également.
Tygue acquiesça et se pencha pour embrasser Tom sur la joue. Tom sourit et le serra contre lui.
- Je t'aime, fit Tygue.
- Je t'aime aussi.
Puis Tom éclata d'un rire de petit garçon et Tygue en fit autant. C'était comme s'ils se comprenaient, comme s'ils avaient un secret.
- C'est l'heure de ma sieste? demanda Tom quand M. Erhard le conduisit à l'intérieur.
M. Erhard hocha la tête en regardant Kate. C'était suffisant. Mieux valait arrêter maintenant.
- Oui.
- Je déteste les siestes, répondit Tom en faisant une grimace à Tygue.
- Moi aussi, s'écria Tygue en lui prenant son ours.
- Tu sais quoi, nous allons faire un échange.
- De quoi?
- De Willie. Je te donne le mien et toi tu me donnes le tien. D'accord? Le mien en a marre d'être ici?
(à suivre)

SPORTS

Championnats romands ouverts de badminton à Lausanne De Paoli (La Chaux-de-Fonds) vainqueur en double messieurs

Ce week-end se sont déroulés dans le pavillon des Sports de l'Elysée, à Lausanne, les championnats romands ouverts de badminton. Favori logique chez les messieurs, en raison de l'absence de quelques internationaux engagés en Pologne, le champion suisse Paolo De Paoli (La Chaux-de-Fonds) a subi une défaite inattendue en simple face à Pascal Kaul (Vituderum Winterthur).

DÉFAITE INATTENDUE

Certes il s'agit d'une surprise mais qui n'est pas à proprement parler une surprise. P. Kaul n'est en effet pas un inconnu puisqu'il s'était déjà imposé l'an passé à Lausanne, et que cette saison, au tournoi des espoirs de La Chaux-de-Fonds, il ne s'est incliné qu'en finale face à... De Paoli. A cette occasion, le Chaux-de-Fonnier n'avait connu aucune difficulté pour l'emporter en deux sets sans

appel. Malheureusement, à Lausanne, De Paoli commit l'erreur d'accepter le jeu de longs échanges qu'affectionne le Zurichois. Cet élément, ajouté à une mauvaise forme dominicale et à des fautes inhabituelles explique la déception enregistrée par De Paoli en demi-finale. En finale, Kaul domina, en trois sets, l'ancien champion suisse Claude Heiniger (Saint-Gall).

Les autres Chauxois engagés Erwin

Ging et Jean Triplet ont été éliminés dès le premier tour respectivement par Thomas Althaus (Moosedorf) et C. Heiniger.

REPRISE DE DE PAOLI EN DOUBLE MESSIEURS

Dans cette discipline, le Chaux-de-Fonnier fit oublier, en compagnie de son partenaire habituel Laurent Kuhnert (Genève) sa défaite du simple en s'imposant facilement. Extrêmement complémentaire et de plus en plus homogène, la paire chauxo-génévoise a laissé une très grande impression tout au long du tournoi. En finale, elle disposa des Bâlois R. Müller et W. Goldener par 15/11, 15/6, Bâlois qui avaient précédemment éliminé Ging et Triplet en 1/8 de finales sur le score de 15-5, 15-8.

EXPLOIT DE ERWIN GING EN DOUBLE MIXTE

Associé pour la première fois à la multiple championne suisse de double dames Mireille Drapel (Bâle), Erwin Ging a eu un comportement remarquable en atteignant l'ultime stade de la compétition. Le Chaux-de-Fonnier a confirmé à cette occasion qu'il comptait bien parmi les meilleurs spécialistes de doubles du pays.

Nullement favorisés par le tirage au sort, Ging et sa partenaire ont notamment dû éliminer les Saint-Gallois Claude Heiniger (finaliste du simple) et Daniella Schenk par 15-10, 15-3, puis Rolf Müller (Bâle, finaliste en double messieurs) et Trudi Müller (Zurich) 15-2, 15-18, 15-10, et enfin les frères et sœurs Kaul (pourtant vainqueurs dans cette discipline à La Chaux-de-Fonds) par un sec 15-5, 15-2.



De Paoli (à gauche) et Ging se sont distingués lors de ce tournoi à l'échelon national. (Photo Basturdoz)

En finale, Ging et Mlle Drapel se virent opposer à L. Kuhnert (Genève, vainqueur en double messieurs) et Claudia Caretti (Saint-Gall, victorieuse en double dames). Un premier set serré qui se termina aux prolongations, le Chaux-de-Fonnier s'inclina logiquement dans la seconde manche.

DOMINATION SAINT-GALLOISE CHEZ LES DAMES

Associées en double, les deux finalistes du simple, Elisabeth Kropf (Uzwil) et Claudia Caretti (Saint-Gall) ne laissèrent que des miettes à leurs rivales.

RÉSULTATS

Simple messieurs, demi-finales: P. Kaul (Vit) - Paolo De Paoli (Chx) 15-2,

18-16; C. Heiniger (SG) - L. Kuhnert (GE) 15-11, 15-12. Finale: P. Kaul (Vit) - C. Heiniger (SG) 7-15, 15-3, 15-2.

Simple dames, finale: E. Kropf (Uz) - C. Caretti (SG) 11-5, 11-5.

Double dames, finale: E. Kropf et C. Caretti (Uz, SG) - I et R. Kaufmann (Mo) 15-10, 15-11.

Double messieurs, demi-finales: Paolo De Paoli et Laurent Kuhnert (Chx, GE) - G. Fischer et C. Bovard (Lau) 15-8, 15-10; R. Müller et W. Goldener (BS) - C. Heiniger et A. Schenk 15-8, 15-17, 15-4. Finale: Paolo De Paoli et Laurent Kuhnert (Chx, GE) - R. Müller et W. Goldener (BS) 15-11, 15-6.

Double mixte, finale: L. Kuhnert et C. Caretti (GE, SG) - Erwin Ging et Mireille Drapel (Chx, BS) 18-15, 15-3. Ae

La Coupe du monde de ski alpin va débiter Au Canada, tout le monde descend!

Pour la dernière fois sans doute, les Canadiens Steve Podborski, Ken Read, Dave Irwin et Dave Murray entreprennent ensemble la tournée de la Coupe du monde de ski alpin. «Tu vois, c'est comme les Beatles, on ne les a pas vu vieillir et puis, un jour, le groupe se sépare. Un ou deux, peut-être, vont continuer», explique avec une nostalgie anticipée un admirateur venu les «toucher du doigt» lors de leur récent passage à Montréal.

QUATRE GRANDS!

Les quatre garçons dans le vent sont sur la pente depuis dix ans: Podborski (un genou «de seconde main» depuis 1979 et une épaule froissée dans un accident d'auto il y a quelques mois) est au sommet, Read porte les cicatrices de sa chute de Garmisch (nez cassé et ligaments du genou gauche déchirés le 10 janvier dernier) et rêve de revanche, mais Irwin parle parfois de retraite et Murray (28 ans déjà) prévoit que Whistler Mountain (le 27 février), à deux coups de bâtons de son domicile, sera vraisemblablement sa dernière course.

Cependant, à la veille de son éclatement, le groupe aura la satisfaction de ne plus être seul dans sa spécialité car cette année au Canada, tout le monde descend.

Robin McLeish skie désormais à leur rythme et Chris Kent (20 ans), de nouveau «en rodage» à cause d'une blessure au genou, ronge son frein. Prudent, leur entraîneur John Ritchie évite les pronostics: «Qu'ils aient l'attitude la plus positive et les résultats viendront».

CHEZ LES FILLES

Surprise: non seulement il y a des skieuses sur les talons des «fous de la descente» mais le qualificatif s'accorde cette année au féminin. Cinq Canadiennes (elles sont tout à coup aussi nombreuses que leurs coéquipiers), Gerry Soerensen (victorieuse à Haus, en Autriche, la saison passée), Laurie Graham (révélée à Val-d'Isère mais blessée peu après), Diana Haight (gagnante discrète de la dernière Coupe d'Europe), Shanne Leavitt et Diane Lehoty (une opérée du genou qui s'est refait une santé en soulevant de la fonte) émergent en même temps dans une spécialité longtemps désertée par leurs aînées. «Je n'ai jamais vu

une équipe féminine aussi homogène et aussi motivée au Canada» se réjouissait Don Lyon, l'assistant de Currie Chapman.

Kathy Kreiner, la championne olympique de 1976 (géant) ayant définitivement abandonné la compétition - elle étudie maintenant à l'Université de l'Utah - Angela Gougeon, Line Lacasse et Catherine Husser deviennent les slalomeuses canadiennes les plus en vue.

Une «première» lors des Six jours de Zurich Un succès helvétique en Américaine

Pour la première fois depuis 1957, c'est une équipe cent pour cent suisse qui a remporté la traditionnelle Américaine de 100 minutes des Six jours de Zurich: Urs Freuler et René Savary, grâce à ce succès, ont pris la tête de l'épreuve avec trois points d'avance sur les Australiens Allan-Wiggins et les Allemands Thurau-Fritz. Positions après l'Américaine.

1. Urs Freuler-René Savary (S) 30 p.; 2. Don Allan-Gary Wiggins (Aus) 27; 3. Dietrich Thurau-Albert Fritz (RFA) 27; 4. Gert Frank-Gunnar Svendsen (Da) 19; 5. Patrick Sercu-René Pijnen (Be, Ho) 18; 6. Horst Schutz-Roman Hermann (RFA, Lie) à deux tours, 49 p.; 7. Daniel Gisiger-Robert Dill-Bundi (S) à trois tours, 33 p.; 8. Constant Tourne-Hans Hindelang (Be, RFA) à quatre tours, 46 p.; 9. Patrick Clerc-Yvon Bertin (Fr) à neuf tours, 17 p.; 10. Heinz Betz-Werner Betz (RFA) à neuf tours.

CHEZ LES AMATEURS

La 5e étape des Six jours amateurs a été fatale à Hans Ledermann et Léo Schoenenberger, qui ont rétrogradé à la troisième place du classement général.

5e étape (50 km.): 1. Walter Baumgartner-Félix Koller (S) 58'14"8 (51,504); 2. Heinz Siegenthaler-Jochen Zollfrank (S, RFA) à un tour; 3. Manfred Donike-Jürgen Basel (RFA); 4. Klaus Schwade-Harry Schmitz (RFA); 5. Massimo Ghirardi-Roberto Damiani (It). Classement général: 1. Donike-Basel 56 p.; 2. Siegenthaler-Zollfrank 28; 3. Ledermann-Schoenenberger 20; 4. Isler-Achermann (S) 16.

Championnat de hockey de deuxième ligue Delémont - Le Fuet 12-3 (2-1, 2-2, 8-0)

DELÉMONT: Boivin; Cuttat, Tschan; Simonin, Lardon, Weber; Zanetta, Marconetti; Schmalz, Bauser, Schmid; Raval, Schütz, Champion et Audergon. - LE FUET: Boschetti; Paroz, Brunner; Fry, Linder, Zurcher; Stalder, Bieri; Cochet, Guenat. - ARBITRES, MM. A. Luthi et R. Amstutz. - BUTS: pour Delémont, 6e Simonin; 11e Bauser; 27e et 28e Schmalz; 44e Bauser; 45e, 49e, 51e et 58e Lardon; 59e Bauser; 60e Schmid; 60e Champion. - Pour Le Fuet, 4e Guenat; 25e Zurcher; 37e Cochet.

Privé de quatre titulaires, le HC Le Fuet n'a pu aligner que neuf joueurs. Pourtant, malgré ce lourd handicap, la lanterne rouge a tout de même résisté aux Delémontains durant près de deux tiers-temps. Nettement supérieurs, les

patineurs de la capitale jurassienne ont manqué de force de pénétration durant 40 minutes devant le gardien Boschetti.

Lors du troisième tiers-temps, Le Fuet laissa apparaître d'inquiétants signes de fatigue. Alors qu'ils se trouvaient pourtant en infériorité numérique, les Delémontains firent basculer le match en leur faveur grâce à des buts de Bauser et de Lardon. C'était le coup de grâce pour Le Fuet qui s'effondra. Très en verve, l'entraîneur Lardon inscrivit encore trois buts. A la suite des expulsions de Paroz et Zurcher, Delémont trouva encore à deux reprises la cible dans l'ultime minute de jeu. Auparavant, grâce à la série impressionnante de l'entraîneur du HC Delémont, Bauser avait porté le score à 10-3. (rs)

COUP DUR À FRIBOURG

Gagnon «out»

Blessé mardi lors du match de championnat de LNA Fribourg - Berne, Jean Gagnon est indisponible pour plusieurs semaines. Après un examen médical approfondi, le médecin du club a décelé une fissure du péroné.

Le HC Fribourg-Gottéron s'est immédiatement mis en contact avec son correspondant outre-Atlantique, afin de découvrir un joueur étranger capable de remplacer son Canadien, le temps de son rétablissement.

AVEC LES JUNIORS CHAUX-DE-FONNIERS

Résultats des matchs de la semaine écoulée.

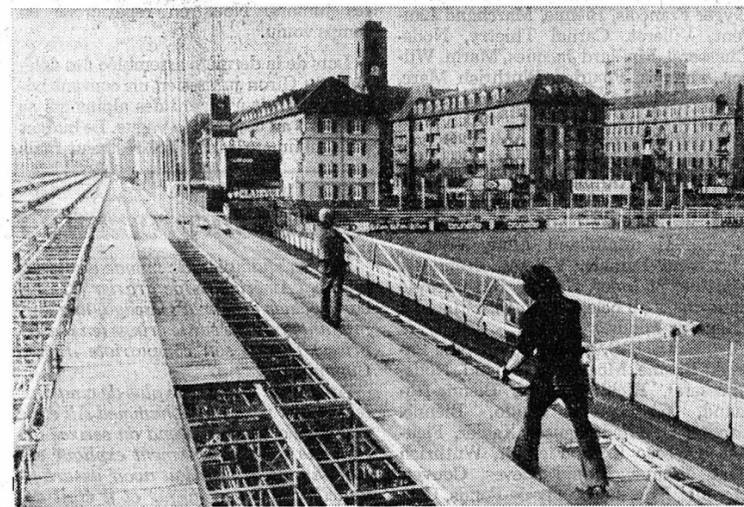
Elites: Lyss - HCC 6-7; HCC - Langenthal 11-2.

Novices: HCC A - Genève-Servette 7-8; HCC B - Les Ponts-de-Martel 6-3; Le Locle - HCC B 4-4.

Minis: Ajoie - HCC A 3-6.

Prochains matchs aux Mèlèzes: dimanche à 12 h. 15, Inters - Saint-Imier; mercredi 9 décembre à 18 h. 15, Novices B - Serrières et à 20 h. 15, Novices A - Lausanne.

On travaille ferme à Neuchâtel



Tandis que la neige recouvre le terrain du FC La Chaux-de-Fonds (renvoi probable du match de dimanche face à Chênois), on travaille ferme sur la pelouse du FC Neuchâtel Xamax. La tribune supplémentaire est en voie d'achèvement avant la venue de Sporting Lisbonne en Coupe de l'UEFA. (bélino AP)

Victoire des cheminots chaux-de-fonniers

Le récent tournoi de football en salle des cheminots, disputé au Pavillon des Sports, a donné les résultats suivants:

Finale pour la première place: La Chaux-de-Fonds II - Delémont, 4-3; finale pour la 3e place: Renens - La

Chaux-de-Fonds I, 3-0. Classement: 1. La Chaux-de-Fonds II; 2. Delémont; 3. Renens; 4. La Chaux-de-Fonds I; 5. Sébeillon-Lausanne; 6. Lausanne; 7. St-Maurice; 8. Fribourg; 9. Etoiles; 10. Bienne; 11. Neuchâtel; 12. Sion.



L'équipe de La Chaux-de-Fonds II gagnante de ce tournoi. (Photo Schneider)

Dans les locaux du Club de judo de La Chaux-de-Fonds Succès pour le traditionnel tournoi régional

Chaque année, le Judo-Club de La Chaux-de-Fonds organise son traditionnel tournoi pour jeunes espoirs du canton. Ces rencontres ont pour but de permettre aux nouveaux pratiquants de se mesurer avec d'autres clubs, et aux plus expérimentés de faire davantage de compétition. Quelques soixante judokas avaient répondu favorablement à l'appel, et tout au long de l'après-midi, les combats furent disputés avec énormément d'ardeur.

JOUTES PASSIONNANTES

Beaucoup de rencontres se sont terminées avant le temps-limite; mais il a aussi fallu recourir aux prolongations pour départager certains jeunes qui se battaient vraiment à armes égales.

La catégorie des moins de 29 kg, constituait l'attraction de ces joutes, car les spectateurs apprécient toujours de voir en action de très jeunes sportifs voulant déjà imiter les grands.

Les catégories «plus lourdes» avaient aussi leur part de spectacle puisque la vitesse d'exécution est plus marquante.

Le grand mérite de la journée revient

aux organisateurs, Bernard Fedi et Antoinette Stampbach, car ils ont fait le maximum pour organiser ce tournoi et préparer les récompenses des futurs champions. A l'année prochaine!

RÉSULTATS

Moins de 29 kg.: 1. Cédric Leschet (Saint-Imier); 2. Aline Chételat (La Chaux-de-Fonds); 3. Francisco Villaregio (La Chaux-de-Fonds); 3. Michaël Leschet (Saint-Imier).

Moins de 35 kg.: 1. Stéphane Fontana (Saint-Imier); 2. Marilyne Stauffer (Fleurier); 3. Cédric Berberat (Saint-

Imier); 3. Jean-Daniel Spitz (La Chaux-de-Fonds).

Moins de 42 kg.: 1. Sylvie Zaffaroni (Saint-Imier); 2. Didier Stampbach (La Chaux-de-Fonds); 3. Fabrice Zumburten (La Chaux-de-Fonds); 3. Cédric Schärer (Saint-Imier).

Moins de 49 kg.: 1. Anne-Claude Imhof (Saint-Imier); 2. Patrick Simon (La Chaux-de-Fonds); 3. Claudia Jucker (Boudry); 3. Jean-Claude Hofer (Saint-Imier).

Moins de 56 kg.: 1. Olivier Fieschter (Saint-Imier); 2. Cosanday (Saint-Imier); 3. Nicolas Pfister (La Chaux-de-Fonds); 3. Christophe Stetter (Saint-Imier).

Plus de 56 kg.: 1. Xavier Nicolet (La Chaux-de-Fonds); 2. Didier Schaad (Boudry).

SPORTS

Les alpins du Giron jurassien sont prêts pour la saison 1981-1982

Avec la venue de la neige la préparation des équipes alpines du Giron jurassien prendra une dimension nouvelle. Sur le plan de la condition physique les sélectionnés se sont préparés dans le cadre de leur club et individuellement. Les responsables de la Commission technique alpine ont tenu, tout comme ces dernières années, à mettre au programme deux tests qui se sont déroulés récemment. Les quelque 40 sélectionnés se sont retrouvés à Neuchâtel il y a trois semaines et samedi dernier à La Chaux-de-Fonds, dans la halle des Foulets. Les mêmes tests à trois semaines d'intervalle ont permis de déceler les lacunes de chacun au travers des exercices tels que la course, la force en montant aux perches, la résistance des abdominaux et du dos, la détente et la puissance ainsi que l'agilité, tous ces éléments étant mis terriblement à contribution en compétition alpine plus particulièrement.

ENCORE DES PROBLÈMES

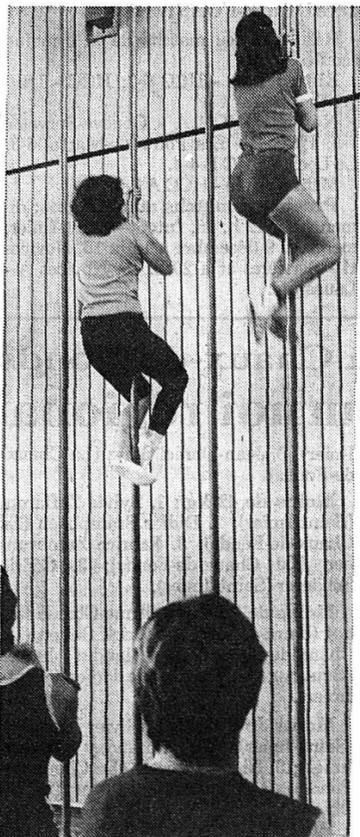
Si certains skieurs sont très bien préparés, d'autres manquent encore soit de résistance ou d'agilité ou tout simplement de condition physique en général, plus particulièrement chez les OJ, ce qui néanmoins est très compréhensible vu leur jeune âge et le fait qu'ils sont encore en pleine croissance. Dans ce domaine soulignons une nouvelle fois qu'il est regrettable que la compétition actuelle se base énormément sur les jeunes, les trop jeunes. Pour atteindre les sélections dans les cadres de nos équipes nationales il faudrait atteindre déjà des sommets vers 15 à 17 ans, période où le jeune homme ou la jeune fille est encore en pleine évolution physique, psychique et scolaire. C'est dans l'optique de retarder quelque peu l'entrée en haute compétition que tant le chef technique alpin Fernand Berger que le chef OJ Roland Jossi et l'entraîneur Jean-Pierre Besson, ont freiné ces dernières saisons la sélection de trop jeunes skieurs.

L'ÂGE EST A REVOIR

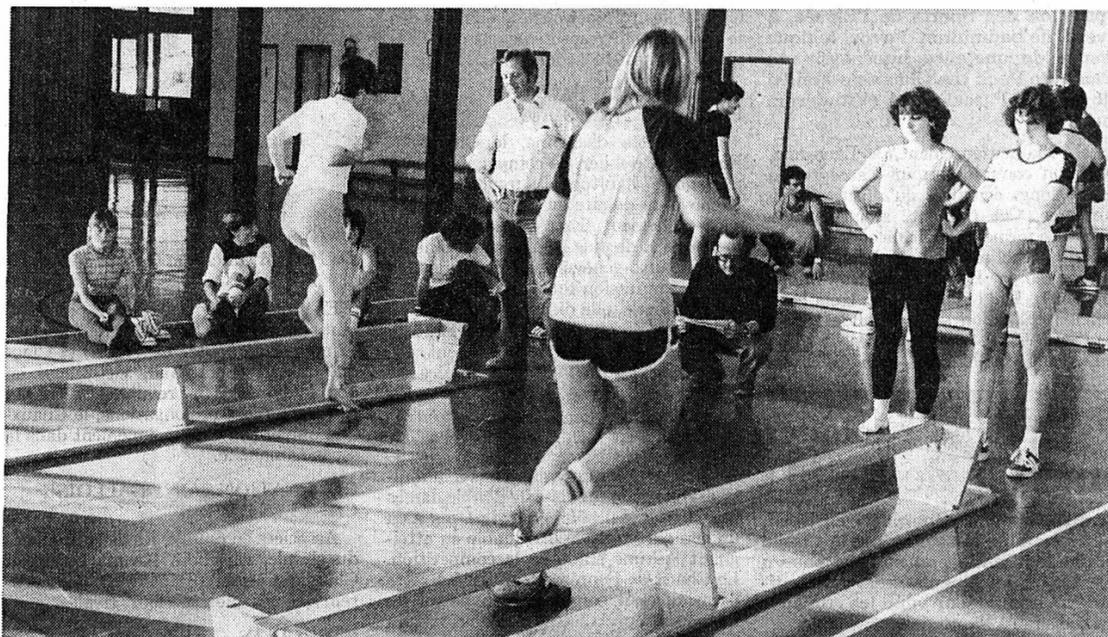
Il est dommage que quelques clubs et bien souvent les parents ne comprennent pas ce souhait. Ce n'est pas rendre service à un jeune, même s'il montre des prédispositions certaines pour la compétition, que de le lancer trop vite dans la haute compétition. S'il débute vers 8 à 10 ans, comme c'est fréquemment le cas, avant d'avoir obtenu la majorité, il aura «derrière» lui une dizaine d'années de compétition et alors qu'il aura enfin atteint sa maturité physique et psychique, il sera lassé et se dirigera vers un autre sport, s'il n'arrête pas simplement de pratiquer un sport. Il semble que l'on soit également conscient de ce problème dans les hautes sphères puisque depuis cette saison la possibilité de faire des courses FIS a été retardée de 14 à 15 ans, ce qui est encore bien assez tôt.

LES SÉLECTIONS POUR LA SAISON

Déjà avant les vacances la Commission technique alpine du GJ avait fait



Toujours plus haut... N'est-ce pas l'objectif des skieurs alpins du Giron jurassien?



Une phase de ces entraînements en salle. (Photos Schneider)

une première sélection sur la base des résultats de la dernière saison. En cours d'été, quelques presentis ayant refusé une sélection ou pas accepté les conditions d'engagement, voire ne répondant pas aux tests physiques, la sélection définitive a été faite après la journée de samedi dernier à La Chaux-de-Fonds.

Mentionnons qu'il y a 19 OJ (7 filles et 12 garçons) et 24 juniors et seniors (11 dames et 13 messieurs). Ces 43 sélectionnés proviennent de 14 clubs et constatons que près de la moitié sont membres de clubs dits de «plaine» chez qui l'engagement pour le ski semble encore plus vivant qu'auprès des clubs de «montagne».

NOMS A RETENIR

OJ FILLES, groupe I: Voumard Anne, Bienne-Romand, Aebi Anne-Catherine, Dombresson, Aufranc Carole, Bienne, Haefeli Nathalie, Reconville. GROUPE II: Finger Anne-Catherine, Les Ponts-de-Martel, Charpié Laurence, Le Locle, Chailly Karin, La Chaux-de-Fonds.

OJ GARÇONS, groupe I: Barbezat Thierry, Le Locle, Voumard Pierre, Bienne-Romand, Verner Nicolas, Malleray, Prati Vincent, Le Locle. Groupe II: Gyger François, Bienne, Marchand Laurent, Villeret, Carnal Thierry, Nods-Chasseral, Maillard Jacques, Marin, Wilson Thomas, Fleurier, Wüthrich Marc, Bienne, Gasser Roland, Dombresson, Fournier Pierre, Nods-Chasseral.

DAMES, groupe I: Aufranc Sylvie, Bienne, Schweingruber Liliane, St-Imier, Aebi Karine, Marin, Boegli Carole, Marin, Kuiper Caroline, Nods-Chasseral, Vernez Catherine, Malleray. Groupe II: Marchand Anne, Villeret, Marchand Pamela, Villeret, Jeanneret Martine, St-Imier. Groupe III: Charpié Sandrine, Le Locle, Cattin Christine, La Chaux-de-Fonds.

MESSIEURS, groupe I: Aufranc Patrick, Bienne, Moeschler Renaud, Nods-Chasseral, Rickli Claude, Bienne-Romand, Glanzmann Guido, Bienne. Groupe II: Niederhauser Xavier, Fleurier, Di Meo Enzo, Fleurier, Wüthrich Beat, Bienne, Filippi Steves, Couvet, Mounier Eric, La Chaux-de-Fonds, Grezet Blaise, La Chaux-de-Fonds. Groupe III: Masserey Patrick, Marin, Gaschen Pascal, Nods-Chasseral, Hofer Michel, Nods Chasseral.

LES SÉLECTIONNÉS AVEC L'INTERRÉGION

Si notre région ne compte plus de représentants alpins dans les sélections des équipes nationales, depuis cette saison

nous comptons six sélectionnés en Inter-région Ouest, étape de sélection pour les cadres nationaux alors qu'il n'y en avait qu'un seul la saison dernière. Chez les dames Sylvie Aufranc, Bienne, Aebi Karine, Marin, malheureusement blessée ce qui hypothèque fortement la saison, Boegli Carole, Marin et Catherine Vernez, Malleray. Chez les messieurs nous trouvons Moeschler Renaud, Nods-Chasseral et Glanzmann Guido, Bienne. Depuis le mois de juillet ces sélectionnés ont été convoqués à des camps sur neige et font très honorable figure. Souhaitons qu'au cours de cet hiver ils parviennent à éclore et peut-être que dans un avenir pas trop lointain nous aurons à nouveau des skieurs du Giron jurassien en équipe nationale.

CONTACT AVEC LA NEIGE

L'élément numéro-un pour la pratique du ski étant arrivé il sera possible de poursuivre les entraînements dans le cadre des clubs et par groupes dans le cadre du Giron. Mentionnons que tous les sélectionnés seront en camp d'entraînement la première semaine de janvier à Zinal, puis ce sera le début des courses de confrontation pour les OJ et les compétitions de la Coupe de Suisse pour les juniors. Nous en reparlerons en temps voulu.

Lors de la dernière assemblée des délégués du Giron jurassien un courant négatif soufflait à l'égard des alpins qui se trouvent au creux de la vague. Le budget déjà minime a encore été restreint mais

les responsables tenteront néanmoins de faire un maximum avec le minimum qui leur est attribué. Si l'argent ne solutionne pas tout et ne «fabrique» pas les champions un peu d'optimisme et de motivation pourrait compenser, et ce n'est pas difficile à trouver, si on le veut bien.

Fartachod

Le fondeur français Pierrat ambitieux

Jean-Paul Pierrat est rentré très affûté et ambitieux d'un stage de trois semaines en Suède. Le chef de file du fond français a maintenant les yeux fixés sur les championnats du monde 1982, qui auront lieu du 18 au 28 février en Norvège.

«Ces trois semaines passées à Akerchon, un petit village du nord de la Suède, ont été très profitables, reconnaît Pierrat. Nous avons évolué dans des conditions idéales. Nous avons notamment bénéficié d'une neige de très bonne qualité, ce qui nous a permis d'effectuer environ 1300 km d'entraînement».

«Jamais je ne me suis senti aussi bien, ajoute Pierrat. Toutefois, ma décision est prise irrévocablement: je raccroche à la fin de cette saison. J'ai 29 ans et je pense qu'il est temps de passer le flambeau aux jeunes».

Pierrat aimerait, bien sûr, terminer sa carrière sur un exploit, comme celui qu'il avait réussi en 1978 à Lahti où il avait décroché la médaille de bronze du championnat du monde des 50 km.

Boxe: surprenante rentrée de Joe Frazier

Ancien champion du monde des poids lourds, l'Américain Joe Frazier (37 ans) va effectuer ce soir à Chicago, une surprenante rentrée sur les rings (en dix reprises) face à son compatriote Jumbo Cummings.

Après une retraite de plus de cinq ans, le glorieux rival de Mohammed Ali et de George Foreman reprend du service actif, sans avoir précisément expliqué ses motivations. Il semblait avoir assuré financièrement son avenir et il était demeuré dans le «Boxing Business» en s'occupant de son fils, Marvin, dont les débuts dans la carrière, dans cette même catégorie des lourds, sont prometteurs.

Une semaine avant le retour à la compétition d'un Ali encore plus âgé que lui, Frazier (32 victoires, quatre défaites) va donc se trouver face à Cummings, un ancien repris de justice âgé de 30 ans et dont le palmarès ne comporte que 17

combats (16 victoires, une défaite). Les Américains Scott Ledoux et Monte Masters se sont récuses. Comme les chaînes de télévision, qui ont refusé de retransmettre le combat.

Frazier peut franchir l'obstacle, Cummins n'étant pas réputé très bon boxeur. «Je n'aime pas ce que je vois sur les rings et je peux y apporter du piment. Mais mes projets ne vont pas au-delà de ce combat contre Cummings», a déclaré Frazier. Selon les médecins, Frazier, comme Ali, prend des risques pour sa santé. Florence, son épouse, n'a pu le convaincre de renoncer. Elle sera à Chicago, indifférente au résultat mais «prieant pour qu'il ne soit pas blessé».

Hockey sur glace

Les «compteurs»

Tant Randy Wilson (Davos) que Peter Sullivan (Langnau) ont fait «chou blanc» au cours de la 19e ronde du championnat suisse de ligue nationale A, ce qui a permis à Guido Lindemann (Arosa), auteur de deux buts d'arriver au même nombre de points que le Canadien de Langnau, à un point seulement de celui de Davos. Le classement officiel des «compteurs»:

1. Randy Wilson (Davos) 33 points (21 buts, 12 assists); 2. Peter Sullivan (Langnau) 32 (21-11); 3. Guido Lindemann (Arosa) 32 (12-20); 4. Ron Wilson (Davos) 31 (18-13); 5. Bernie Johnston (Kloten) 31 (16-15); 6. Jean Lussier (Gottéron) 30 (14-16); 7. Richmond Gosselin (Bienne) 29 (17-12); 8. Peter Schalgenghauf (Kloten) 28 (18-10); 9. Serge Martel (Bienne) 25 (15-10); 10. Jean Gagnon (Gottéron) 25 (9-16).

Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni - indépendamment les uns des autres - les prévisions qui se résument de la manière suivante:

	1	X	2
1. Aarau	— Saint-Gall	4	3
2. Bulle	— Bellinzzone	4	4
3. Chiasso	— Sion	3	4
4. Lucerne	— Bâle	5	3
5. Nordstern	— Young Boys	2	2
6. Servette	— Neuchâtel Xamax	5	3
7. Vevey	— Grasshoppers	1	3
8. Zurich	— Lausanne	7	2
9. Berne	— Monthey	4	4
10. La Chaux-de-Fonds	— Chênôis	4	4
11. Locarno	— Fribourg	5	3
12. Mendrisiostar	— Lugano	3	3
13. Winterthour	— Bienne	6	3

A

actuel

Pour le spectacle

Les équipes italiennes de première division auront-elles bientôt la possibilité d'engager un deuxième footballeur étranger? La question est aujourd'hui posée. Tous les présidents des clubs concernés ont approuvés à l'unanimité cette proposition qui va maintenant être soumise à la Fédération italienne de football.

La décision des dirigeants transalpins est-elle judicieuse? On est en droit de se poser la question d'autant plus que l'Italie dispose d'un réservoir de joueurs que passablement de pays doivent envier. Le souci des présidents doit donc sans doute être d'ordre financier. Il est vraisemblable qu'une vedette brésilienne ou allemande inciterait davantage de monde à prendre le chemin des stades. Mais est-ce un bien sur le plan du football uniquement?

Nous n'en sommes pas persuadés.

Prenons l'exemple du hockey sur glace dans notre pays. L'apport de joueurs étrangers, de Canadiens en particulier, n'a guère permis d'améliorer la qualité du jeu. Bien au contraire. Et force est de constater que depuis que les clubs de ligue nationale ont la possibilité d'en faire évoluer deux, le hockey suisse sur le plan international a rétrogradé. Fini le temps où notre équipe nationale se permettait de battre la Finlande ou de rivaliser avec la Suède et les USA. Il faut aujourd'hui se contenter fréquemment d'une quatrième place dans le groupe B des championnats du monde!

Autre point négatif, l'engagement de joueurs étrangers coûte cher, de plus en plus cher. Et bien des clubs à la fin de chaque saison enregistrent des pertes financières. Dès lors le jeu en vaut-il la chandelle? Nous sommes convaincus que le public ne diminuerait point si on renonçait purement et simplement aux services de joueurs étrangers. Des centaines de milliers de francs pourraient alors être économisés et bien des équipes seraient ainsi en mesure d'équilibrer leur budget!

MICHEL DÉRUNS

S

ski

Coupe du monde féminine Programme modifié

Les conditions d'enneigement précaires dans les Alpes du Sud provoquent un changement radical du programme de la Coupe du monde féminine.

La saison aurait dû s'ouvrir hier avec la descente de Val-d'Isère. Cette épreuve a été annulée. Il en va de même pour le slalom géant de Pila (dimanche), le slalom spécial de Limone Piémont (lundi) et la descente de Piancavallo prévue pour vendredi de la semaine prochaine. Un nouveau programme a été établi de la façon suivante:

Lundi et mardi 7-8 décembre, deux descentes à Val-d'Isère où la neige est finalement tombée en quantité suffisante; jeudi 10 décembre un slalom géant à Cervinia, puis les 11-12 ou 12-13 décembre, deux slaloms à Piancavallo.

● REPORT À SAAS-FEE. - Une tempête de neige a faussé les plans des organisateurs des courses professionnelles de Saas-Fee. Au lieu de se dérouler vendredi et samedi, les épreuves auront lieu les lundi et mardi 7 et 8 décembre.

Les courses ne se disputeront pas au village de Saas-Fee, mais au Felskinn-Eggnerjoch. Le total des prix s'élève à 30.000 francs.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 27 17
Tramelan (032) 97 58 58

la voix d'une région

R

regard

Requiem en sol

Les propriétaires n'ont pas des droits intangibles et immuables sur les terrains qu'ils possèdent. C'est ce qu'a rappelé hier le Tribunal fédéral en rejetant le recours d'un propriétaire foncier contre la commune de La Chaux-de-Fonds qui avait placé son terrain à bâtir en «zone d'affectation différée».

Révolutionnaire, cette décision? Non, mais révélatrice d'une évolution.

Un peu partout, les communes comme les Etats sont, à leur échelle, confrontées aux problèmes de leur développement. Dans la région, il s'agit par exemple d'adapter la planification urbanistique à une certaine «pénurie de locataires», alors qu'ailleurs on essaie de trouver des solutions à la pénurie de logements... Mais c'est une autre histoire!

Pendant longtemps, toute velléité de mener une politique d'aménagement du territoire, d'urbanisme, semblait condamnée à se heurter comme à un mur à la «sacro-sainte» garantie constitutionnelle de la propriété. Depuis quelques années, l'évidence croissante d'une meilleure maîtrise par les collectivités publiques du développement urbain et de l'utilisation du sol s'est transcrite progressivement dans la législation et dans la jurisprudence.

La décision d'hier du TF est un accord de plus dans ce qui sonne comme le requiem pour la mort d'une certaine notion absolue et figée de la propriété privée du sol. Elle confirme que non seulement la Confédération, non seulement les Etats, mais une commune, à son échelle, peut se donner les moyens juridiques de mener, et même de modifier pour l'adapter aux circonstances, une certaine politique d'aménagement du territoire qui donne priorité à l'intérêt public sur les intérêts privés. Accessoirement, il pourrait devenir plus difficile à certains édiles de camoufler leur incurie en cette matière derrière le paravent du manque de moyens juridiques...

On pourra toujours épiloguer sur la notion, éminemment variable selon les points de vue, de l'intérêt public. Il faut saluer ce qui apparaît quand même comme un petit pas en avant d'une démocratie qu'on voit trop souvent piétiner, voire reculer. Car c'est de rééquilibrer des pouvoirs qu'il est question: les propriétaires en perdent un peu; mais au profit des citoyens - qu'ils sont aussi!

Michel-H. KREBS

Le recours d'un propriétaire contre la ville de La Chaux-de-Fonds rejeté Le TF «légalise» la politique urbanistique communale

On ne bâtira pas au lieu-dit «Le Chalet» dans le quartier de Jérusalem.

Ainsi en a décidé hier après-midi la première Cour de droit public du Tribunal fédéral. C'est à l'unanimité des cinq juges que le propriétaire d'une parcelle de 1050 mètres carrés, M. Charles Berset, a vu son recours, tendant au classement de son terrain en zone constructible, purement et simplement rejeté.

Les huit villas que le recourant souhaitait ériger ne verront donc pas le jour.

En février 1979, M. Berset déposait huit demandes de permis de construire devant le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds. Celui-ci les refusait, alléguant que le terrain en question se trouvait dans une zone qu'il était prévu de soustraire temporairement à la construction, pour

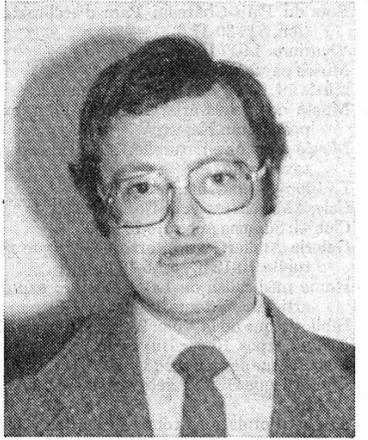
freiner l'extension du périmètre urbain. Le propriétaire fit recours devant le Conseil d'Etat, qui cassa cette décision de l'exécutif chaux-de-fonnier, estimant que la décision d'interdire même momentanément la construction dans une zone initialement prévue pour cela était de la compétence du Conseil général, non du Conseil communal. En octobre 1979, le Conseil général votait un arrêté proposé par le Conseil communal, qui donnait à celui-ci la base légale voulue pour de telles interdictions temporaires de construire dans certaines zones du territoire communal éloignées du centre urbain, en attendant une révision du plan général des zones établi en 1968.

Le but des autorités communales était évident: il ne fallait en aucun cas compromettre un développement harmonieux et équilibré de la ville par la réalisation en périphérie de

projets immobiliers isolés dont l'équipement, de même que l'entretien des voies d'accès, risqueraient de coûter cher à la commune.

Selon le recourant, l'arrêté provisoire de 1979, outre qu'il aurait été pris sur mesure pour enrayer ses projets, violait la garantie constitutionnelle de la propriété, car il ne disposait d'aucune base légale suffisante. Erreur! Il a répondu le Tribunal fédéral. L'article 40 de la loi cantonale sur les constructions offre la possibilité de procéder à un classement anticipé à titre conservatoire. On peut donc paralyser l'application du droit actuel jusqu'à l'adoption d'un droit futur. Certes, cette disposition ne vise expressément que les plans d'alignement. Les juges lausannois ont toutefois estimé qu'elle était également applicable par analogie au plan d'aménagement.

Bertil COTTIER



Q

quidam

«Etoile d'Or» 1981. Sous ce titre, la télévision romande organisera à nouveau cette année son concours de chants de Noël. Une des émissions qui bénéficie d'un des meilleurs taux d'écoute assurément du côté des producteurs. M. Jean-Paul Gogniat, du Locle est l'heureux directeur du Chœur mixte catholique Sainte-Cécile de cette ville, qui prendra part à la compétition.

Les dés sont maintenant jetés. Au jury d'en décider d'ici quelques jours. En effet, le chœur a déjà enregistré sa chanson intitulée «C'est l'Histoire» dont la musique est due au compositeur chaux-de-fonnier Emile de Cauninck alors que les paroles sont de M. Philippe Silacci.

«C'est à La Chaux-de-Fonds que nous avons enregistré pour la radio, raconte M. Gogniat. L'enregistrement TV a eu lieu à Payerne le 21 novembre. Tout s'est fort bien passé. Pour un chœur comme le nôtre une telle expérience est enrichissante et tous ses membres ont pris un très vif plaisir à y prendre part. Ce fut très motivant.»

C'est le 18 décembre prochain que passeront sur les petits écrans les trois chorales du canton de Neuchâtel. Celle sélectionnée pour la finale sera opposée aux représentants des cinq autres cantons romands, du Jura bernois ainsi que du Tessin, le 25 décembre. Du côté du Locle et essentiellement parmi le chœur mixte on garde un moral optimiste et surtout bon espoir.

(jcp - photo Impar-Perrin)

B

bonne nouvelle

Depuis quelques années, le Cercle de l'Union républicaine du Locle n'a plus de locaux. Cela ne l'empêche toutefois pas de se maintenir en activité. Voire même de développer quelques actions nouvelles. Ainsi, depuis cette année les cotisations des membres ont été doublées. Grâce à l'argent supplémentaire ainsi récolté, le Cercle de l'Union républicaine entend en faire bénéficier une œuvre. Ce qui a permis, pour la première fois, à son président de remettre un chèque de 2500 francs, mardi dernier, au président de la Fondation neuchâteloise en faveur des handicapés mentaux. (jcp)

Lire également en page 21

S

sommaire

DÉNEIGEMENT AUX BRENETS. - Le législatif résout le problème. PAGE 21

TRAFIC D'HÉROÏNE ENTRE L'ITALIE ET LA SUISSE. - Un jugement du Tribunal correctionnel de Neuchâtel. PAGE 22

Cour de cassation pénale neuchâteloise «L'affaire Voumard» sera rejugée

par J.-A. LOMBARD -

Le 26 novembre 1980, le Tribunal correctionnel de Neuchâtel, présidé par M. Jacques Ruedin, s'empara de ce que l'on a appelé «l'affaire Voumard». Pour éteindre le brûlot allumé par le juge d'instruction aux basques de l'industriel B. V. et de son directeur C. J. qui étaient tous deux acquittés au terme d'une journée d'audience seulement alors qu'on en avait prévu deux. Séance relativement expéditive donc que la Cour de cassation pénale a même trouvée excessivement hâtive, hier, pour conclure que ce jugement était insuffisamment motivé, que le tribunal n'a pas expliqué suffisamment pourquoi il avait retenu certains témoignages plutôt que d'autres moins favorables aux accusés et qu'il n'avait pas tenu compte de certains faits pourtant établis. Il n'en fallait évidemment pas plus pour que la haute juridiction cantonale casse le jugement du Tribunal correctionnel de Neuchâtel dans la cause et renvoie les deux prévenus pour nouveau jugement devant le Tribunal correctionnel du Locle, au terme d'une lecture des considérations qui a pris près d'une heure et demie. Entre temps, B. V. et C. J. s'adresseront probablement au Tribunal fédéral pour réclamer la non recevabilité du pourvoi du Ministère public et faire valoir des arguments qui ont été écartés par la Cour de cassation. Ce qui ajoutera un peu de complications à une affaire originale sous bien des aspects.

D'abord parce qu'en réalité, ce sont trois prévenus qui auraient dû comparaître devant la justice pour expliquer leurs agissements. B. V., C. J., mais aussi leur ancien avocat-notaire, l'ex-substitut du procureur, A. P., dont la cause a été disjointe pour des raisons d'opportunité. A. P. a été condamné par la Cour d'assises à une peine de réclusion pour d'autres délits. Ensuite parce que la pièce essentielle sur laquelle reposait l'accusation,

en l'occurrence une convention que le juge d'instruction affirme être antidatée, provient d'une perquisition effectuée à l'étude de A. P. dans l'enquête le concernant, mais qui avait permis au juge de mettre la main sur la preuve recherchée dans les dossiers du notaire. Enfin parce que le procureur général a lui-même déposé un pourvoi en cassation contre l'acquiescement des prévenus alors qu'au procès, l'accusation avait été soutenue par son substitut qui n'aurait donc pas trouvé nécessaire de recourir lui-même.

L'affaire en elle-même a été suffisamment évoquée pour qu'on n'y revienne pas dans le détail. En 1962, Voumard-Machines SA porte sur les fonds baptismaux la société Voumard-Montres SA dont l'administrateur unique est le grand patron des deux sociétés, B. V. Voumard-Montres veut lancer une nou-

veauté dans le domaine horloger, le calibre 2000, qui sera un échec cinglant. Voumard-Montres devient insolvable en raison de graves carences techniques et de gestion. En 1975, c'est la faillite.

RÉCUSATION REFUSÉE

Prétendument pour assainir la société, B. V. fait acheter par Voumard-Machines le parc de matériel de Voumard-Montres pour un montant de 450.000 fr. La première société étant caution de la seconde pour d'importants crédits bancaires et désirant avoir des garanties. La convention portant sur cette transaction a-t-elle été passée en juillet 74, comme l'affirment les prévenus, ou en décembre, comme l'enquête aurait permis de l'établir après la perquisition chez le notaire?

Page 22

Papeteries de Serrières Immeubles rachetés par Suchard

Suchard-Tobler, du groupe Interfood, poursuit la restructuration (lire «L'Impartial» d'hier). De nouvelles décisions ont été prises mardi par le Conseil d'administration.

Dès l'annonce de la fermeture des Papeteries de Serrières, annonce un communiqué de l'entreprise, Suchard-Tobler SA s'est intéressée à l'acquisition des bâtiments jouxtant la Fabrique Suchard afin de s'assurer des possibilités d'extension à long terme et une plus grande indépendance en énergie électrique par l'acquisition de turbines.

Les pourparlers avec les propriétaires ont maintenant abouti à une entente que le Conseil d'administration de Suchard-Tobler SA a sanctionnée dans sa séance du 1er décembre. Ainsi, l'important complexe de bâtiments sis dans le vallon de La Serrière fera partie de la Fabrique Suchard dans le courant de 1982, au fur et à mesure de la libération des locaux.

Les études portant sur l'affectation ultérieure de ces bâtiments ne sont pas terminées. Dans un premier temps, ceux-ci abriteront d'importants stocks actuellement dispersés à l'extérieur. En outre des ateliers, à commencer par ceux de la publicité et de la décoration, y seront transférés. Ultérieurement, d'autres activités, procurant en même temps de nouvelles places de travail, y seront concentrées.

CORMONDRÈCHE: FERMETURE

Par la même occasion, Suchard-Tobler SA annonce la prochaine fermeture de sa petite fabrique de sucreries à Cormondrèche. La Fabrique Suchard toute proche a offert des places de travail équivalentes aux quelque 20 collaborateurs concernés. Les bâtiments de Cormondrèche, en partie de construction récente, seront vendus. (Comm.)

Grâce à un professeur de Gymnase biennois et son équipe Un «Trait d'Union» entre deux mondes

Le pari est tenu. Le film «Trait d'Union» du professeur de Gymnase biennois Jacques Dutoit a jeté un pont entre le monde antique et le monde contemporain. Grâce à l'appui de la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne et au Centre de perfectionnement du corps

enseignant, M. Dutoit a réalisé, en collaboration avec plusieurs enseignants, une équipe de techniciens et d'acteurs professionnels, un moyen métrage de 16 mm durant 53 minutes.

La découverte des vestiges d'une antique route romaine près de Tavannes par un garçon de 12 ans et ses camarades sert d'introduction. Les enfants se mettent à rêver. Trois légendes modernisées (Ulysse rencontrant Nausicaa, Antigone et Cincinnatus) sont interprétées par des acteurs professionnels dont notamment Guy Touraille, Claude Thébert et Guy Delafontaine du TPR.

La première projection du film de Jacques Dutoit s'est déroulée, hier en fin d'après-midi, à l'aula de l'Ecole normale de Bienne. De nombreuses personnalités ont assisté à cet événement peu commun au niveau scolaire. «Trait d'Union» est destiné, en principe, aux élèves susceptibles de commencer l'étude du latin ou du grec. L'auteur a voulu, en effet, remettre l'enseignement de ces deux langues dans un contexte plus favorable.

Page 27 Laurent GUYOT



Le rôle d'Antigone est interprété par Isabelle Köppl.

billet

Regardé sous le lit, dans l'armoire à balais, sous la nappe. Fouillé entre les pages des magazines. Crié ju-fu dans tout l'appartement (paraît que le truc est infaillible...). Essayé plusieurs méthodes: une chambre après l'autre, d'abord à hauteur du sol; puis prospecté par étages. Enfin, persuadée que parti du logis sans laisser d'adresse, chaussé mes grandes bottes de neige et laissé glisser le capuchon au ras des yeux.

Reprenne pas à pas les traces suivies le matin.

Puis rentrée à longues foulées, poches vides mais rage au cœur. Mille sabords de mille sabords! Je l'avais pourtant bien chonné, soigné avec humour, habillé de soies froufroufrou et de cachemirs douilleux. L'avais pourtant vu nâtre de rien, s'enfler, s'arrondir, se pleunifier. De squelette boîteux, il avait pris chair et âme. Entre mes doigts, il fleurissait, épauvé et ronronnant.

Ah, je l'imagine, le vilain mou-neau! A peine tourné les talons, il aura battu de l'aile et filé par la fenêtre, voir de quels mots on se chauffe ailleurs. L'horrible se chauffe ailleurs, ça... curieux! Vilain défaut, ça... Dieu sait entre quelles mains il sera tombé. Peut-être l'a-t-on déchiré, froissé, corrigé, même. Va falloir que je me résigne...

Eh bien soit! J'ai perdu mon billet. Et le jil avec. A retordre.

Sous la rubrique «Billet», écrivez simplement: «Donnerais forte récompense à qui me rapporterait billet noir et blanc, un peu farouche, mais très affectueux».

CD

IMPARTIAL SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: fermé.
Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h, expos. Zoltan Kemeny.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., expos. taxidermie.
La Plume: expos. artisanat.
Galerie Manoir: expos. de Noël, 15-19 h.
Club 44: Suzanne Auber, 18-20 h. 30.
Galerie Atelier: expos. art de l'Afrique rituelle, 10-12 h. 15, 15-19 h.
Home médicalisé de La Sombaille: expos. artistes amateurs 3e âge.
Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; expos. Roger Huguénin.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque SF: Recrètes 29, mercr. 17-19 h.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 43 21, rue Neuve 11.
Piscine Numa-Droz: mardi et jeudi 20-22 h., vendredi 19-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Patinoire: 9-11 h. 45; lu, ma, je, ve, 14-16 h.; me, sa, 14-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.; di, 15-17 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Ludothèque: mardi, 16-19 h.; jeudi, 16-18 h.
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.
Centre de Rencontre: 16-18 h., 20-22 h.
Parents informations: tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18 h.
Ecole des parents: tél. 23 33 57-22 12 48.

Crèche de l'Amitié: Manège 11, lundi au vend. tél. 23 18 52.
Pro Infirmis: L.-Robert 90, tél. 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-18 h.
Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
Accueil du Soleil (Serre 67): 14-17 h., tous les jours, sauf jeudi.
Eglise réformée: secrétariat des paroisses, tél. 22 32 44.
SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
La Main-tendue: No 143, 20" d'attente.
Inform. diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.
Inform. allaitement: tél. 23 10 61 ou (038) 33 53 95.
Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30.
Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Bertallo, L.-Robert 39.
Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
Contrôle des champignons, service d'hygiène, L.-Robert 36, 11-12 h., 17-18 h.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur de l'Eglise évangélique. - Dimanche, participation au culte du 2e dimanche de l'Avent, au Temple des Forges. Répétition à 9 h. Mardi, répétition à l'aula de l'ancien gymnase. Etude de la St Matthieu pour le concert des Rameneaux. Prenez vos psautiers pour étudier les cantiques des cultes de l'Avent.
Chœur d'hommes La Pensée. - Ce soir, 20 h., Pensée + Echo (Echo 20 h.-21 h.), Ancien Stand. Lundi 7, Echo + Pensée (Pensée 20 h.-21 h.), Temple.
Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. Samedi 5 décembre, dès 18 h., Noël au Mont-d'Amin. Samedi 19 décembre, Noël aux Pradières. Inscriptions: J.-P. Scheidegger, tél. (039) 23.65.29.

Contemporaines 1927. - Vendredi 13 h. 30, Pinte neuchâteloise, souper de Noël.
Contemporaines 1936. - Vendredi 19 h. 30, Cercle de l'Ancienne, souper et soirée de Noël. Si non présente, aviser au tél. 22 59 94.
Contemporaines 1914. - Samedi, fête de Noël au Crêt-du-Loche. Départ 17 h. 50 à la gare.
Contemporaines 1930. - Lundi 19 h. 30, Stamm spécial et souper-trîpes chez Gott. Se référer à la circulaire reçue.

La Jurassienne, section de course FMU. - Courses: Le Dazenet, sortie fondue. Samedi 5 décembre. Déplacement à pied ou à skis selon les conditions. Les organisateurs: L. Ducommun - W. Grosclaude. 1982, Les Vieux-Prés. Dimanche 10 janvier. Les org.: G. Guenin - R. Dubois. Gymnastique: les mercredis de 18 à 20 h. salle de Centre Numa-Droz. Groupe aînés: les mardis de 18 à 20 h. aux Gentianes.

Société d'éducation cynologique. - Entraînement supprimé jusqu'au prochain avis; rencontre amicale le samedi après-midi, au Chevreuil.
Union chorale. - Mardi, ancien Stand, 20 h. 15, répétition d'ensemble. Veuillez apporter des lots.

Club de natation

Les résultats du concours interne 1981: 1. Sigona Silvia, 496,06, challenge + méd. or; 2. Benoît Cilgia, 424,88, pendule + méd. or; 3. Huguénin Laurence, 332,39, pendule + méd. argent; 4. Huguénin Valérie, 327,52, méd. argent; 5. Abela Elisabeth, 294,97, argent; 6. Messmer Gabriel, 287,29, argent; 7. Chaboudez Nathalie, 265,38, argent; 8. Cacciola Nicole, 237,77, bronze; 9. Berthet Jérôme, 214,54, bronze; 10. Stehlin Dominique, 210,43, bronze; 11. Cuenat Laurent, 151,39, bronze.
Résultats catégories Jeunesse III et IV: 1. Sigona Roberto, 213,57, challenge + médaille d'argent; 2. Piccolo Deborah, 144,0, pendule + médaille de bronze; 3. Gerber Yves, 139,10, pendule + médaille de bronze; 4. Pellaton Natacha, 120,60, bronze; 5. Erard Carine, 104,87, bronze; 6. Pellet Vincent, 101,86, bronze; 7. Schwab Basile, 97,79, bronze; 8. Maier Frédéric, 90,14, bronze; 9. Humair Lucas, 59,98, bronze; 10. Aubry Alexandre, 51,52, bronze.

Les Cadets à Wattwil

Lors de la soirée annuelle de la Musique des Cadets, une délégation de Wattwil SG

(Conseil communal et Harmonie) était présente. Elle avait pour but l'organisation d'un déplacement des Cadets à Wattwil.

Les 14 et 15 novembre derniers, ce fut une chose faite et ceci, à l'occasion de l'inauguration du «Thurpark», vaste salle communale rénovée.

Grâce à l'initiative de M. Hans Früh, ancien cadet des années 1910-1915, «exilé» dans le canton de Saint-Gall, la fanfare a eu le privilège de passer deux journées merveilleuses.

En effet, tôt samedi matin eut lieu le départ. Après avoir suivi l'autoroute Soleure-Zürich - Rapperswil, les cadets firent une courte halte dans cette dernière localité et saluèrent au passage M. Walzer, un autre ancien des Cadets. Ce fut un réel plaisir pour celui-ci de recevoir tout ce petit monde dans son charmant restaurant.

Au terme du voyage, l'Harmonie de Wattwil nous recevait en musique sur la place du village. Les souhaits de bienvenue furent prononcés par M. Früh, notable de cette région du Toggenburg.

L'après-midi, les jeunes cadets donnaient un concert fort réussi à la «Kantonschule». Ensuite, la commune de Wattwil offrait une collation. Ce fut l'occasion de fraterniser quelques instants avec la jeunesse du lieu.

A 20 h., ce fut la soirée officielle en présence du président de commune et c'était à la Musique des Cadets que revenait l'honneur d'ouvrir les feux. Sous la direction de M. Christopher Joynes, notre fanfare a donné un excellent concert, apprécié de tous.

Le moment très intense du concert fut sans conteste les morceaux d'ensemble interprétés avec l'Harmonie de Wattwil. Deux pièces de choix furent jouées: The New Recruit et Wattwil 79 dirigées tour à tour par les chefs de musique, MM. Lennherr et Joynes.

Lors des discours officiels, le président de commune remit au président des Cadets, une grande et magnifique photo de sa localité. En remerciement, le représentant des Cadets offrait quant à lui, un livre sur La Chaux-de-Fonds.

Ensuite, c'était à M. Früh d'être fêté comme il le méritait. Le président Léonce Maradan offrait de la part des Cadets, une grande photo dédiée à la fanfare ainsi que deux livres sur La Chaux-de-Fonds d'hier et d'aujourd'hui. Très ému, M. Früh remercia chaleureusement ses hôtes pour ce geste et fit part de sa grande joie de recevoir chez lui les jeunes musiciens de La Chaux-de-Fonds dont il en fut au début de ce siècle.

Le dimanche à 10 h., les Cadets se produisaient à nouveau, mais à l'hôtel cette fois-ci. Dans le hall de l'établissement, le médecin-chef reçut les musiciens très cordialement au milieu de ses patients. Par un concert tout en douceur, les Cadets apportèrent pour quelques instants un peu de sérénité aux malades.

L'après-midi fut consacré au retour à La Chaux-de-Fonds. Les contacts obtenus lors de ces journées furent fructueux et ne resteront pas sans lendemain. Car déjà, un voyage des musiciens de Wattwil à La Chaux-de-Fonds est prévu. (LM)

Cinéma

Corso: 20 h. 30, Tais-toi quand tu parles.
Eden: 20 h. 45, New York 1997; 18 h. 30, Jeunes filles avides.
Plaza: 20 h. 30, Maniac.
Scala: 20 h. 45, L'équipée du Cannon-ball.

● Communiqués

Ancien-Stand: Aujourd'hui, 20 h., lotto du Ski-Club La Chaux-de-Fonds.
Temple de l'Abeille: Aujourd'hui à 20 h. 30, concert de Noël, Alain Morisod et son orchestre. Nouveau programme. Location: Coop City, service clientèle, tél. (039) 23 89 01.

Le Locle

Casino: 14 h. 30, film, La puce et le grinchoux. (Club des loisirs).
Musée des beaux-arts: expos. gravures André Jacquemin, 14-18 h.
Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: Monts 24, 16 h. 15-18 h. 15 jeudi.
Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Patinoire: sem. 9-17 h.; mercr. et vendr. 20-22 h. Dim. 9 h. 30-17 h.
Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.
Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19.
Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.
La Main-Tendue: tél. No 143.
Inform. diabète: Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52.
SPA: tél. 31 13 16.
Vestiaire Cr.-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30, jeudi.

Neuchâtel

Théâtre, Salle du Pommier: 20 h. 30, A l'astile, Basile!
Bibliothèque Ville: Lecture 10-12 h., 15-19 h., jeudi jusqu'à 21 h., lundi fermé.
Prêt 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h.
Jazzland: 21 h. 15-2 h., Jan Harrington.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expos. Naître, vivre et mourir.
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-21 h., rétrospective Loewer.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Galerie Ditesheim: expos. peintures Daphné Costopoulos, 10-12 h., 14-18 h. 30.
Centre culturel neuch: photos Christophe Brandt.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
Inform. diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8.
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, La chasseur.
Arcades: 20 h. 30, Les Européens (En fav. de terre des Hommes) 15 h., Le grand restaurant.
Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, L'homme de fer.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Coup de torchon.
Rex: 20 h. 45, Les hommes préfèrent les grosses.
Studio: 15 h., 21 h., Les mercenaires de l'espace.

Hauterive

Galerie 2016: expos. gravures et aquarelles Marc Jurt, 15-19 h. 20-22 h.

Le Landeron

Galerie Schneider: expos. peintures Thom Barth, 14-18 h.

Cortailod

Galerie Jonas: expos. Milos Noll, 14 h. 30-18 h. 30 h.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 ou 53 30 30.
Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lundi au vendredi, 11-12 h. Tél. 53 15 31.
Prot. suisse des animaux: tél. 53 36 58.
Château Valangin: tous les jours 10-12, 14-17 h., sauf vendredi après-midi et lundi.
Savagnier: Ateliers Sylvagnins, expos. marionnettes, poterie, aquarelles, mercredi, jeudi, 15-18 h.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.

La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Centre de Culture et Loisirs: expos. de l'école de dessin, 14-18 h.
Cinéma Lux: relâche.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.
Bureau rens., rue Francillon 30, tél. 41 48 48.
Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Liechti, tél. 41 21 94.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Courtellary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma: 20 h. 15, Les deux super flics.
Bureau rég. de rens.: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 11. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, La coccinelle à Mexico.

Corgémont

Cinéma Rio: relâche.

Bévilard

Cinéma Palace: 20 h. 15, L'auberge des filles en l'air.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée.
Galerie 31: expos. Andréas Malzach, 20-22 h.
Musée des beaux-arts: expos. rétrosp. Jean-François Comment, mercr., samedi, dim.

Val-de-Travers

Couvêt, cinéma Colisée: 20 h. 30, Rollerball.
Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
Fleurier, collège primaire Longereuse: biblioth., lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h.
Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Hôpital et maternité de Couvêt: tél. 63 25 25.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Fleurier, salle du Grenier: conf. Vie sexuelle et contraception des adolescents. (Ecole parents).

Bureau rens. Pro Jura, r. Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.
Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bur. tél. 93 12 53.
Service du feu: tél. 93 18 18.
Police cantonale: tél. 93 38 31.
Police municipale: tél. 93 33 03.
Hôpital: tél. 93 61 11.
Ambulance: tél. 93 40 40.
Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
Sœur visitante: tél. 93 14 88.
Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69.
Baby-sitting: tél. 93 38 84.
Pharmacie d'office: Greppin, tél. 93 18 71 ou 93 26 96.

Bienne

Galerie Cartier (Gare 44): expos. Jeanne - Odette, art textile et Claudévard, peinture, 16-19 h.
Galerie Kùpfér: expos. sculptures et photos, 16-19 h.
Galerie Fritz Bühler: expos. Gianni Colombo.
Galerie d'art de l'Atelier: expos. de Noël, 14 h. 30-18 h. 30.
Cinéma
Apollo: 15 h., 20 h. 15, James Bond 007 - Goldfinger.
Capitole: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, 23 h., Le professionnel.
Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 30, Carnal Haven.
Lido 1: 15 h., 18 h., 20 h. 15, L'amant de Lady Chatterley.
Lido 2: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Watership Down. - Au bord de la rivière.
Métro: 19 h. 50, Les 36 chambres de Shaolin; L'exécuteur noir.
Palace: 14 h., 20 h., Ben Hur.
Rex: 15 h., 20 h. 15, L'amour en cassette; 17 h. 45, Persona.
Studio: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, The satuffiers of Alpha.

Canton du Jura

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12 h., 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

Saignelégier

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
Service ambulance: tél. 51 22 44.
Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Blou-danis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Service du feu: No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Le Noirmont

Cinéma: 20 h. 30, Le trou noir.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Deux Danoises en culottes de cuir.
Cinéma La Grange: 20 h. 30, Bons baisers de Russie.
Bureau off. de rens.: tél. 22 66 86.
Services industr.: tél. 22 17 31.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 21 53 53.
Police municipale: tél. 22 44 22.
Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
Sœur visitante: tél. 22 20 36.
Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.
Centre culturel régional: tél. 22 20 54.
Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.
Baby-sitting: tél. 22 28 41.
Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi, 15-19 h.; mercr., 16-20 h. 30; vendredi, 14-18 h., samedi 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendredi, 14-17 h. 30.
Ludothèque (rue du Fer 4): mardi à jeudi, 14-17 h. 30, vendredi, 16-20 h. 30. Mercredi fermé.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Ville, tél. 22 11 12.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, Excalibur.
Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 66 11 79.
Police municipale: tél. 66 10 18.
Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
Consultation conjugale: tél. 93 32 21.
Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi, 16-18 h., samedi 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi, 16-19 h., mercredi 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Fri-dez, tél. 66 11 91.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Soirée annuelle de la SFG Ancienne-Section Du côté de Paris à la Belle Epoque

Récemment s'est déroulée à l'Ancien-Stand la soirée annuelle de la SFG Ancienne-Section de La Chaux-de-Fonds. Pour la première fois depuis de nombreuses années, cette soirée retrouvait sa place en fin d'année.

Le président, M. René Vieille présentait sa section en lever de rideau. Après avoir salué la présence des membres et amis de l'Ancienne, il releva le travail fourni par tous les gymnastes et leurs monitrices et moniteurs et les remercia

de leur dévouement à la cause de la gymnastique. Un membre devait être honoré plus particulièrement par son dévouement à l'Ancienne: M. André Favre.

Entré en 1929 dans la section des pupilles, il fut actif en 1935, sous-moniteur pendant 4 ans et moniteur adjoint pendant 3 ans, il occupa ensuite successivement presque tous les postes administratifs existant dans les divers comités. Il fut notamment vice-caissier, administrateur du Gym des Montagnes, secrétaire

de l'Amicale, président central, président de section, vice-président; il est encore aujourd'hui caissier et fonctionnaire dans de nombreuses commissions. Il fut d'autre part caissier du comité d'organisation de la demi-finale du championnat suisse aux engins en 1976 et président du CO de la finale de 1978. Il a été nommé membre honoraire de l'Ancienne en 1946, membre vétéran cantonal en 1960 et membre honoraire cantonal il y a quelques semaines.

Cette partie officielle terminée, apparaissaient sur scène les benjamins de l'Ancienne qui effectuèrent leurs tours sur un fond musical fort à la mode: «La danse des canards». Un agréable ballet des pupillettes fut suivi d'un exercice de «haute voltige» exécuté par les pupilles, ces champions de demain. Les «titis de Paris» nous emmenèrent flâner du côté de la grande capitale. Les pupilles, à l'image des grands, nous prouvèrent qu'ils étaient aussi des solides et qu'ils avaient le sens de l'équilibre. Un ballet des dames et actives termina la première partie de la soirée.

Après cet intermède, les actifs firent une démonstration de leurs talents en exécutant quelques exercices à la barre fixe. Un ballet des pupillettes et une présentation des pupilles artistiques précédèrent l'arrivée du GAI Paris. Un terrible «French Cancan» fut présenté par un groupe de la «Belle Epoque». Les actifs, en maillot de la même époque, présentèrent quelques tours, mi-sérieux mi-comiques, aux barres parallèles et furent chaleureusement applaudis. Après les arabesques d'un groupe de dames, arrivait sur scène un groupe d'Hawaïennes et d'Hawaïens qui firent sans peine oublier la proximité de l'hiver.

La soirée s'est terminée au Cercle de l'Ancienne par un bal qui réunissait tous les spectateurs et acteurs de cette très belle soirée. (sp)

Espéranto et traduction: forum littéraire international

C'est un week-end un peu particulier qu'a organisé la Coopérative de Littérature Foire (LF-koop), société née il y a deux ans dans notre ville et qui a pour but le développement de la culture contemporaine par l'entremise de la langue internationale espéranto (voir l'Impartial, 1980, 06 7/8).

Cette société a convoqué dans les locaux gracieusement mis à sa disposition par l'Ecole club Migros un Forum littéraire international ayant pour thème: «La traduction littéraire, pourquoi et comment?»

Les participants, au nombre d'une quarantaine, étaient parmi les écrivains les plus fameux en langue internationale et venaient de plusieurs nations d'Europe: Angleterre, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Hongrie, Pologne, Luxembourg, etc., et bien entendu aussi de Suisse.

Après avoir fait connaissance avec notre ville déjà vendredi, et avoir particulièrement admiré, sous la conduite de Me Maurice Favre, vice-président de LF-koop, le Musée international d'horlogerie, les participants au forum

ont discuté samedi et dimanche des finalités et des dimensions de la traduction littéraire en espéranto, en comparaison avec des problèmes analogues dans les autres langues.

La traduction d'œuvres étrangères est toujours essentielle pour l'enrichissement d'une littérature et ceci est encore plus vrai pour l'espéranto, qui plonge ses racines dans les valeurs culturelles du monde entier. Pour les années 80, la résolution finale du forum recommande aux traducteurs espérantophones d'envisager, parallèlement à l'édition de chefs-d'œuvre classiques, des traductions liées au monde du spectacle, c'est-à-dire des pièces de théâtre modernes et des chansons.

Sous la présidence du prof. Gaston Waringhien, les travaux se sont déroulés dans une atmosphère vivante et constructive et bien entendu en espéranto, langue officielle du forum.

Pour agrémente la rencontre, samedi soir, Mme Danielle Béguin a donné un récital de harpe, qui a eu beaucoup de succès. (sp)

Noël dans la ville Illumination et animations ce mois de décembre



Noël en ville, la fête commence vendredi soir, avec l'illumination des motifs lumineux dans l'avenue Léopold-Robert, des étoiles et des sapins. Un décor habituel pour les fêtes de fin d'année. «Vivre La Chaux-de-Fonds», l'association qui groupe les grands magasins et les commerçants du CID, a une fois de plus mis au point un programme d'animation pour ce dernier mois de l'an 1981. Une façon d'offrir au public comme aux enfants une belle ambiance de Noël, tout en espérant favoriser le commerce et garder les habitants de la ville chez eux au moment de leurs achats.

Mis à part la visite du Père Noël aux enfants de La Chaux-de-Fonds, deux ouvertures nocturnes de magasins restent au programme. Et puis, un concours est organisé, réservé à tous et à toutes, adultes et enfants. Il s'agira de découvrir des objets «insolites» dans les vitrines d'une trentaine de magasins en ville. A côté d'une affiche numérotée correspondant à la grille du concours qu'il faudra compléter, se trouve un objet n'ayant aucun rapport avec l'activité du commerce en question. Vous le découvrirez d'ailleurs très facilement si vous avez un peu de sens pratique.

Mais pour l'instant, voici les dates des manifestations durant ce mois de décembre.

● Vendredi 4 décembre, début de l'illumination des fêtes de fin d'année.

● 16 décembre, visite du Père Noël aux enfants de La Chaux-de-Fonds, en calèche ou en traîneau, avec distribution de friandises. C'est à 15 h. 30 qu'il arrivera, place de l'Hôtel-de-Ville, puis à 16 heures, départ du cortège le long du Pod. A 17 heures, place Léopold-Robert 22 «Les enfants jouent, chantent et racontent», une manifestation «sympa», animée, qui se terminera par une distribution de prix.

● Jeudi 17 et Lundi 21 décembre, deux grandes ouvertures nocturnes des magasins, avec de l'animation dans l'avenue Léopold-Robert et une distribution de boissons chaudes. A l'occasion de ces nocturnes, la Croix-Rouge assurera gratuitement un service de baby-sitting.

● 20 décembre, dernier délai de la remise des formules de concours de Noël 1981, concours ouvert dès vendredi 4 décembre. Les formules doivent d'ailleurs être retirées chez les commerçants participant au concours ou au secrétariat de «Vivre La Chaux-de-Fonds», rue Neuve 11.

Bref, un mois de décembre qui s'annonce bien.

TRIBUNE LIBRE

TP: régime sans sel, s. v. p.!

Une fois de plus, il semble que les Travaux publics aient reconduit une commande de sel «routier» considérable. A tel point qu'ils en répandent à tort et à travers, à peine l'hiver commencé.

Le sel a pour propriété, entre autres, lorsqu'il est dissous dans l'eau, d'en abaisser la température de solidification. Son effet est d'autant plus efficace que sa concentration est importante. Ce phénomène physique est donc exploité dans le but - pas toujours atteint - de faire fondre la neige sur les chaussées. On peut considérer (selon mes observations) qu'un passage de saleté suffit à faire fondre une couche de neige tassée de l'ordre de 1 à 2 cm. Dès que cette épaisseur est dépassée, la concentration de sel devient insuffisante pour être totalement efficace. En outre, l'eau formée de cette manière s'écoule en entraînant le sel dissout. Son effet est momentané et ne subsiste que sur les bas-côtés.

En cas de verglas ou lorsqu'une quantité de neige peu importante recouvre la chaussée, le salage est d'une efficacité incontestable. Il faut cependant s'assurer que les chutes de neige ont cessé pour une durée convenable. Si cette précaution n'est pas prise, l'effet du sel est rapidement étouffé et devient même désastreux. En effet, la couche inférieure rendue fondante forme un magnifique coussin d'eau puis de glace sur lequel la neige fraîchement tombée glisse comme une savonnette. Ainsi, malgré les meilleurs pneus à neige, une voiture se comporte là-dessus d'une façon incontrôlable: si les roues adhèrent bien à la couche supérieure, celle-ci glisse sur la couche inférieure - mieux qu'une patinoire -. Si le sel est appliqué sur une couche de neige trop importante, le même phénomène se produit, les couches étant simplement inversées. De plus, l'eau formée en surface s'infiltré en faisant fondre partiellement et irrégulièrement la neige. Des paquets de «pêche» apparaissent et aux endroits où le sel a été éliminé par l'eau, il se reforme une véritable couche de glace. Chacun peut alors goûter aux merveilleuses sensations éprouvées lors d'un safari dans ces ornières, sans compter qu'une voiture n'est pas tout à fait conçue comme un char d'assaut... Ajoutons les difficultés que rencontrent plus tard

les services de voirie pour arracher ces épaisses plaques de glace.

Mes observations sont celles d'un usager quotidien des chaussées chaux-de-fonnières et je serais fort surpris que la plus grande partie des autres utilisateurs ne ressentent pas la même insatisfaction envers la manière dont les Travaux publics locaux affrontent les difficultés de l'hiver.

Le sel est certes un élément de lutte très pratique. Mais il est coûteux, il pollue les eaux, dégrade les carrosseries et, s'il n'est pas utilisé d'une façon

Egaulx, les citoyens-détenus?

Etant actuellement détenu au pénitencier de Bellechasse, je désire communiquer un peu de cette réalité carcérale que le citoyen «normal» ne connaît pas si aucune voix d'outremur ne s'élève.

Je voudrais apporter quelques précisions suite à l'article paru dans vos colonnes le 25 novembre sur l'organisation pénale de notre canton, je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir publier ce qui suit dans votre rubrique «Tribune libre».

Le canton de Neuchâtel, par une loi du 12 décembre 1966 a adhéré au concordat sur l'exécution des peines et mesures concernant les adultes dans les cantons romands. Ce fut un louable effort d'unification du traitement des condamnés et il était permis d'espérer que par là les délinquants seraient bientôt, comme les autres citoyens, égaux devant la loi. Erreur. S'il s'agissait bien de mettre tous les mêmes «cas» dans les mêmes «établissements», les cantons entendaient par contre préserver ces petites différences qui font le charme de notre fédéralisme. C'est ainsi que les autorités concordataires (entendez par là la conférence romande des autorités cantonales compétentes en matière pénitentiaire) ne peuvent adresser aux cantons que des recommandations concernant les améliorations à apporter au régime de l'exécution des peines, recommandations dont les cantons font ce qu'ils veulent.

En l'occurrence, notre République ne peut pas précisément se vanter d'être à l'avant-garde du progrès...

Un exemple: deux objecteurs de conscience, tous deux condamnés à

raisonnable et intelligente, présente bien plus de désagréments que d'avantages...

Si en général, elle s'acquitte bien de sa fonction, j'ose espérer que la direction des T.P. ait conscience de ses bavures et qu'elle tienne compte d'un avis qui, j'en suis fortement convaincu, est très représentatif de l'impression générale de la population de notre ville.

Régime sans sel
Artères plus belles

Jean-Claude Jaquet, Nord 175
La Chaux-de-Fonds

sept mois d'emprisonnement (par une autorité fédérale) subiront leur peine de façon fort différente si l'un est domicilié à Genève et l'autre à Neuchâtel. Le Genevois fera trois mois et demi à Bellechasse puis partira en semi-liberté pour être libéré aux deux tiers de sa peine, il aura un congé de 24 heures au premier tiers de sa peine. Le Neuchâtelois fera quatre mois et vingt jours à Bellechasse (soit les deux tiers de sa peine) avant d'être libéré conditionnellement, il aura un premier congé de 18 heures au premier tiers de sa peine et un second de 38 heures deux mois plus tard.

Le canton de Neuchâtel reste le seul à n'accorder que 18 heures pour le premier congé, considérant sans doute les recommandations concordataires comme trop téméraires. Pensez! «ils» pourraient commettre de nouveaux délits si on «leur» donnait d'emblée six heures de plus...

L'exécution des peines se base sur le concordat mais les détenus d'un même établissement subissent leur peine diversement.

Egaulx devant la loi, les citoyens-détenus?

Thomas Jäggi
Etablissements de Bellechasse
1786 Sugier

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public. Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Le service de baby-sitting de la Croix-Rouge se développe

Grâce au nouveau cours de baby-sitting mis sur pied par la Croix-Rouge pour toutes ses sections de Suisse, ce sont sept filles et un garçon qui ont reçu leur attestation de «baby-sitter». Cette équipe viendra renforcer celle déjà existante, permettant le développement de ce service qui fonctionne depuis près de huit ans déjà.

Que peut offrir le service de baby-sitting?

L'assurance pour les parents qui y font appel d'avoir auprès de leurs enfants des baby-sitters très bien formés, puisque le cours se déroule en cinq leçons de deux heures, données par une infirmière en pédiatrie. L'approche de l'enfant, son comportement, ses habitudes, ses jeux sont étudiés. Les baby-sitters apprennent également à langer un bébé, lui donner son biberon, changer son lit, etc.

Comment fonctionne le service?

Les demandes doivent parvenir au secrétariat au moins 24 heures auparavant, par téléphone.

Que coûte le baby-sitting?

La journée: prix de l'heure 6 fr. 50.

Le soir: prix de l'heure 5 francs.

Dès minuit: prix de l'heure 8 fr. 50. Qu'attend-on des parents?

Qu'ils donnent toutes les indications nécessaires aux baby-sitters; qu'ils les mettent au courant des habitudes de la maison et des enfants, qu'ils laissent à disposition les vêtements ou le matériel dont ils auront besoin. Ils doivent également laisser un numéro de téléphone auquel ils sont atteignables. En outre, ils accompagneront les baby-sitters à leur domicile s'ils ne peuvent emprunter les transports publics ou s'ils habitent hors de la ville. (sp)

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au secrétariat de la section, Sophie-Mairet 28, tél. 22 22 89, de 7 h. 30 à 11 h. 30.



Parmi ses actions entreprises pour un commerce plus juste avec le tiers monde, les Magasins du Monde mènent cette semaine une campagne en faveur du Nicaragua et de sa production de café. Cela, d'une part, pour rappeler les principes appliqués par ce mouvement de solidarité et d'autre part pour venir en aide aux petits producteurs de ce pays d'Amérique centrale. Ainsi, les Magasins du Monde veulent maintenir le prix de vente à 4 francs les 250 g. malgré les fluctuations des prix mondiaux, dues souvent à la spéculation et ont fixé leur prix d'achat à 10 % en-dessus de la quotation en bourse. Ces différences représenteront des sommes non négligeables pour les producteurs nicaraguayens et marqueront la volonté de vouloir payer au prix juste les marchandises que nous consommons. Samedi, sur la place du Marché, un stand de vente, de dégustation et d'information sera tenu par les Magasins du Monde, comme c'est le cas chaque premier samedi du mois. (ib)

Vendredi soir à 20 h. 15 au Temple des Planchettes, Marcel Brochier, de Nashville/USA, donnera un récital de chants traditionnels chrétiens avec le concours des musiciens des Bulles et d'Emile Eggimann, guitare basse.

Au Tribunal de police

Réuni mercredi sous la présidence de M. Frédy Boand, le Tribunal de police du district de La Chaux-de-Fonds a eu à s'occuper de onze affaires. Il a prononcé les condamnations suivantes:

B. H., 30 fr. d'amende et 20 fr. de frais pour infraction au règlement de police de la ville; V. A., 400 fr. d'amende et 200 fr. de frais pour ivresse au volant; J.-F. C., 20 fr. de frais, le dossier étant classé pour une affaire de violation d'une obligation d'entretien; S. B., 80 fr. d'amende et 30 fr. de frais pour infractions à la LCR-OCR et C. R., à huit jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 190 fr. de frais pour ivresse au volant; S. M., 400 fr. d'amende et 210 fr. de frais, peine radiée dans un délai de un an, pour ivresse au guidon; dans trois affaires les plaintes ont été retirées, une autre fait l'objet d'un renvoi pour preuves et deux jugements seront rendus le 23 décembre.

En outre, le président a fait la lecture de trois jugements de l'audience du 11 novembre: J. R., est condamné à huit jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, 200 fr. d'amende et 70 fr. de frais pour ivresse au volant; M.-H., 150 fr. d'amende et 150 fr. de frais pour lésions corporelles par négligence; G. H., est libéré et les frais sont mis à la charge de l'Etat. (Imp)

LE LOCLE

Restaurant de la Place
Le Locle
Vendredi 4 décembre
à 20 h. 30

91-31344

GRAND MATCH AU LOTO
organisé par les vétérans du FC Le Locle

Abonnement 35 tours
Fr. 14.- + 2 tours gratuits
SUPERBES QUINES

Salle FTMH Le Locle
Vendredi 4 décembre
à 20 h. 15

MATCH AU LOTO
des Francs-Habergeants

91-31294

Abonnements
de 30 tours pour Fr. 12.-
3 cartons

SIBERIA
SPORTS

91-402

2125 LA BRÉVINE

Au cœur du pays du ski de fond
le spécialiste de toute une région

Equipement complet pour fondeurs

SKIS: FISCHER - MÜLLER - KARHU - VÖLKL - JÄRVINEN

SIBERIA
SPORTS

Tél. (039) 35 13 24

Marending SA

Boulangerie • Pâtisserie

La Chaux-de-Fonds
Le Locle
Saint-Imier

DEMAIN VENDREDI

GRANDE VENTE DE BISCÔMES
SAINT-NICOLAS

-.55 au lieu de -.70

POUR LA FÊTE DE SAINT-NICOLAS
BEAU CHOIX D'ARTICLES MAISON

● Profitez ! ●

30212

MAGASIN CLAUDE MEYLAN
RADIO-AUTO

GRANDE-RUE 3 - LE LOCLE

Les personnes ayant donné des appareils à réparer sont
priées de passer au magasin

OUVERT:

DU LUNDI AU VENDREDI de 17 h. 30 à 18 h. 30
LE SAMEDI de 9 h. à 12 h.

91-311

PNEUS
JEANNERET

LE PRÉVOUX - Tél. 039/31 13 69

cherche pour début mars 1982
ou date à convenir

manœuvre
de garage

91-16

Anais Anais

de
cacharel
PARIS

Une note fleurie, une marque
très personnelle.
Un parfum qu'on aime et dont on se
souvient.

* En exclusivité *

Parfumerie Locloise

J. Huguenin
Grande-Rue 18 - Le Locle
Tél. (039) 31 36 31

91-197

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion,
brillants, objets en argent, dents en or ainsi
que montres avec boîtier et anciennes mon-
tres de poche en argent ou en or. Antiquités
et également anciennes cartes postales.
Dès réception de votre envoi nous vous fai-
sons une offre par écrit ou par téléphone.
En cas de non-accord, objets renvoyés immé-
diatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfli, 97, 6004 Lucerne 62-169 843

Est-il encore possible
actuellement de rencontrer
une dame ?

veuve ou divorcée, 40 à 50 ans, taille
moyenne, sérieuse, affectueuse, bonne pré-
sentation - aimant la vie d'intérieur, carac-
tère agréable, n'étant pas axée uniquement
sur les plaisirs et la vie facile, ayant éduca-
tion, étant libre et disponible - désireuse
de rompre solitude et de faire la connais-
sance d'un compagnon en qui elle puisse
trouver confiance, affection et appui.
Si entente, vie en commun souhaitée.
Cette personne sera la bienvenue auprès
d'un Monsieur ayant même idéal. Dis-
crétion assurée. Ecrire sous chiffre 28-22208
à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel

A louer au Locle, Jeanneret 55
appartement 3 pièces

cave, chambre-haute, chauffage général.
Loyer: Fr. 310.- tout compris. Libre le
1er janvier 1982.

Tél. 039/31 84 46 aux repas. 91-60558

RESTAURANT TERMINUS
LE LOCLE - Tél. 039/31 19 07

cherche

EXTRA

connaissant les 2 services, 2 ou 3 jours
par semaine

Se présenter 91-31419

Marmites de Noël

L'Armée du Salut du Locle posera ses
traditionnelles marmites de Noël,

AU LOCLE: samedi 5, lundi 7 et mardi
8 décembre

AUX BRENETS: samedi matin
12 décembre

Un grand merci à la population de sa
générosité nous permettant de venir en
aide aux isolés et aux nécessiteux de la
région.

Faites donc bouillir «la marmite» en y
versant votre don.

Merci et joyeux Noël.

91-389

Commonwealth of Australia

6 3/4 % Emprunt 1981-93 de
fr.s. 100000000

Le produit net de cet emprunt servira à assurer l'octroi de prêts destinés
au financement de programmes routiers entrepris dans les différents
Etats australiens et le Territoire du Nord.

Titres: Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100000 valeur nominale.
Coupons: Coupons annuels au 14 décembre.
Durée: 12 ans.
Remboursement: L'emprunt sera remboursé le 14 décembre 1993.
Cotation: Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
Prix d'émission: 100% + 0,3% timbre fédéral de négociation.
Fin de souscription: 4 décembre 1981 à midi.
Numéro de valeur: 638.595
Les bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse

Crédit Suisse
Banque Leu S.A.

Société de Banque Suisse
Groupement des Banquiers
Privés Genevois

A. Sarasin & Cie

Société Privée de Banque
et de Gérance

Groupement de Banquiers
Privés Zurichois

Union des Banques Cantoniales Suisses

viso
VENTE DIRECTE DE L'USINE

VÊTEMENTS
DE SKI



PANTALONS - OVERALLS.
(Nouveauté: avec guêtres)
VESTES - COMBINAISONS en tissu élastique pour
MESSIEURS, DAMES ET ENFANTS
COMBINAISONS DE COMPÉTITION
Egalement confection sur mesure et vente par
correspondance.

VISO - 2072 SAINT-BLAISE/NE
Tél. 038 33 22 12

90-551

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

Le Cercle de l'Union républicaine diversifie ses actions Un chèque de 2500 fr. en faveur des handicapés mentaux

Le Cercle de l'Union républicaine fut fondé au Locle il y a quelque 189 ans. Depuis quelques années il ne dispose plus de locaux. Mais ne désespère toutefois pas d'en retrouver. Raison pour laquelle existe toujours une commission de construction attentive à toutes les solutions possibles. Malgré tout le cercle reste bien vivant. Ses membres se retrouvent fréquemment pour fraterniser, jouer au bridge, prendre part à des sorties ou bénéficier d'actions spéciales telle que celle d'achat de vins. Une nouvelle activité est venue se greffer à celles déjà existantes. De nature philanthropique.



Le président du Cercle de l'Union républicaine, M. Pierre Notari (à gauche) remet un chèque de 2500 francs à M. Charles Wasser, président de la Fondation neuchâteloise en faveur des handicapés mentaux. (Photo Impar-Perrin)

Depuis cette année en effet, le montant des cotisations, plus de 130 fr., a été doublé. Cette augmentation permet ainsi au cercle de remettre une jolie somme en faveur d'une œuvre de bienfaisance. Le comité du cercle, ainsi que l'a indiqué son administrateur, Me Pierre Faessler, a tenu à marquer d'une manière particulière cette première action. Après une étude il est apparu aux initiateurs que cet acte devait s'inscrire dans le cadre de l'Année mondiale des handicapés.

Raison pour laquelle le président du Cercle de l'Union républicaine, M. Pierre Notari a eu la joie de remettre mardi soir un chèque de 2500 francs à M. Georges Wasser, président de la Fondation neuchâteloise en faveur des handicapés mentaux.

UNE ŒUVRE DE PREMIÈRE IMPORTANCE

Membre du cercle, resté attaché aux idées et aux principes que celui-ci défend, M. Georges Wasser s'est déclaré

très touché de ce geste. Il a rappelé les multiples tâches que couvre la fondation qu'il préside en indiquant que celle-ci s'occupe de plus de deux cents handicapés nécessitant l'engagement de plus de cent personnes.

Pour 1982 son budget d'exploitation - de quelque sept millions ces dernières années - avoisinera les neuf millions. Toutes ces dépenses ne sont pas financées par les pouvoirs publics, a-t-il indiqué. Une part personnelle et privée reste chaque année à trouver.

Le déficit final doit être couvert par la fondation elle-même. Des actions telle celle du Cercle de l'Union républicaine y contribuent.

M. Wasser remercia encore chaleureusement les membres d'avoir manifesté leur intérêt vis-à-vis de l'institution qu'il préside. (jcp)

Au Conseil général des Brenets Déblaiement de la neige: problème résolu

Ce n'est pas sans avoir longuement discuté que le Conseil général des Brenets, qui siégeait hier soir, a finalement sanctionné un crédit de 78.000 francs destiné à l'achat d'un tracteur et d'une lame permettant, dès cet hiver déjà, d'enlever la neige sur les routes communales.

A ce propos, le représentant socialiste n'a pas manqué de poser plusieurs questions. Pour sa part, le porte-parole radical s'est montré surpris du dépôt qu'il a jugé tardif du rapport du Conseil communal. A ce sujet enfin, un des membres du groupe ppn-libéral a pour sa part relevé certains points qu'il a qualifiés d'erreurs figurant dans le rapport de l'exécutif.

Le législatif, avant d'accepter ce crédit, sans opposition, a encore discuté de la manière de le rembourser. Ceci suite à

un amendement - finalement retiré - déposé par M. Marc Sandoz (ppn-libéral).

Notons encore qu'en début de séance M. Yvan Grosjean (soc) a demandé que les procès-verbaux complets des séances du Conseil général soient placardés dans les vitrines du bureau de l'administration communale et mis en outre à disposition de la population dans les établissements publics de la localité. Ceci, a-t-il déclaré, «suite au compte rendu paru dans la presse qui lors des deux dernières séances du législatif brenessien aurait mérité au moins un complément d'information ou un rectificatif».

Nous reviendrons donc succinctement - afin de ne pas être accusé d'imprécision lors des discussions de détail ou de ne pas mentionner toutes les interventions même si elles nous paraissent d'un intérêt limité - sur les délibérations du Conseil général des Brenets. (jcp)

Avec optimisme et confiants dans l'avenir Les cyclistes neuchâtelois et jurassiens ont tenu leurs assises annuelles au Col-des-Roches

Samedi dernier, à l'Hôtel fédéral, au Col-des-Roches, en présence de M. Maurice Huguenin, président de la ville du Locle, M. Edmond Ballmer a mené de main de maître les débats de l'assemblée générale annuelle et statutaire de l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne dont il est le président. Après avoir évoqué la mémoire de M. Louis Perfetta, président de l'Union cycliste suisse, récemment décédé et qui aurait dû accéder, ces jours-ci, à la présidence de l'Union cycliste internationale, M. Ballmer a laissé à M. Maurice Huguenin le soin d'apporter les souhaits de bienvenue des autorités locales qu'il préside et tout aussitôt, l'ordre du jour a été abordé.

Bien assez copieux, il a fallu trois longues heures d'horloge pour en voir la fin, avec des débats animés, mais toujours courtois.

Les rapports de M. Ballmer, président du comité central de M. Daniel Schwab, président de la commission technique, sont le reflet de l'activité intense qui fut celle de nombreux clubs régionaux, mais insuffisante pour certains autres clubs auxquels une certaine somnolence est re-

prochée. Et pourtant, la petite reine a repris partout une place importante et nul doute que les associations, locales ou régionales, pourraient connaître un meilleur recrutement si un plus gros effort était fait non seulement au niveau des comités, mais également par les membres.

Parallèlement, le comité central s'efforce d'éveiller dans la jeunesse le goût de l'effort et de la compétition. Quant aux finances, elles accusent un léger déficit, à la suite de certains achats, ainsi qu'en témoigne le caissier, M. André Montandon.

Une longue discussion s'engage sur l'opportunité de maintenir ou de renoncer à l'Omnium. C'est en raison d'une trop grande abstention des coureurs que l'Omnium est remis en question. Néanmoins, c'est à la suite d'une proposition du VC Le Littoral que la décision a été prise de le maintenir à une forte majorité, mais sous réserve de certaines modifications importantes qui doivent être apportées à son règlement. Celles-ci feront l'objet de propositions du comité central, lesquelles seront soumises aux délégués des clubs lors d'une assemblée générale extraordinaire qui se réunira prochainement.

JUBILAIRES

MM. Maurice Christen, Georges Monnin, Pierre Baillet et René Jeanbourquin, du VC Les Francs-Coureurs, ainsi que M. Roger Thiébaud, du VC La Pédale locloise, ont été récompensés pour le vingtième anniversaire de leur appartenance à l'UCNJ.

M. Fritz Golay, ensuite, membre du comité directeur de l'Union cycliste suisse, a renseigné l'auditoire sur l'assemblée et l'activité de l'autorité faitière qu'il représente. Le calendrier des courses cyclistes, notamment, a fait l'objet de longues discussions et nul doute qu'il représente la quadrature du cercle pour toutes les associations et fédérations. L'exposé de M. Golay, très complet, a reflété le vaste éventail des tâches de l'UCS, tout en révélant la difficulté de satisfaire à toutes les exigences.

Ajoutons enfin que M. Bonvin, a donné quelques précisions sur l'arrivée du prochain tour de Romandie, qui aura lieu à Neuchâtel, le 9 juin 1982. C'est une organisation privée qui la prend en charge, avec la collaboration de trois clubs cyclistes du bas du canton.

La formule de l'arrivée sera entièrement modifiée et c'est à travers la ville et en grimant que les coureurs devront disputer leurs derniers kilomètres et leurs dernières chances.

L'assemblée s'est terminée aux environs de 18 heures et c'est dans une véritable tempête de neige et de vent que les délégués ont regagné leurs domiciles, heureux et contents d'avoir constaté, une fois encore, que l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne est bien vivante. (rm)

Avec les Carabiniers du Stand Succès sans précédent du cours des jeunes tireurs



Quelques jeunes tireurs émérites entourent leur moniteur, M. Jean Lengacher. (Photo Impar-Perrin)

Le cours de Jeunes tireurs organisé cette année par les Carabiniers du Stand

a réuni 36 jeunes filles et jeunes gens, au stand des Jeanneret.

Dans une ambiance de camaraderie et d'esprit sportif, les jeunes gens ont suivi leur instruction en 12 séances et grâce à leur discipline, ils ont terminé le cours à la satisfaction unanime de leurs moniteurs.

RÉCOMPENSES

L'insigne or (3e cours) a été décerné à Mlle Fabienne Arn et à M. Roland Gogniat.

L'insigne bronze (1er cours) a récompensé MM. Y. Battiston, T. Baume, A. Blaettler, F. Budineau, B. Bouvy, P. Brigadoi, D. Casati, J.-R. Consolini, J.-M. Drayer, P. Girardot, R. Graber, P.-A. Guyot, A. Jeanmaire, D. Juillieret, J.-D. Kunz, D. Maillard, S. Matthey, P. Miéville, F. Onderka, P. Perrenoud, C. Russi, T. Schulthess, J.-L. Spahr et J.-L. Wirth.

Soixante-deux jeunes tireurs ont participé au concours de district qui leur était réservé et d'excellents résultats ont été enregistrés.

L'insigne or a été décerné à R. Gogniat (54 points), O. Benoît (53), G. Soguel (51), R. Hostettler, P. Mercier et Fabienne Arn (50).

Un insigne argent a récompensé P.-H. Jeanmairet (55), J.-P. Huguenin (54) et Patricia Jeanmairet (49).

Enfin, J.-L. Wirth, avec 55 points, R. Graber (49), J.-D. Kunz, A. Jeanmaire, D. Robert et J.-M. Unternährer (48), ont obtenu l'insigne bronze.

UN BRILLANT PALMARÈS

Par la suite, un groupe de jeunes tireurs des Carabiniers du Stand, composé de Fabienne Arn, R. Gogniat, R. Graber, T. Baume et J.-L. Wirth, s'est qualifié pour la finale cantonale et grâce à ses bons résultats, il a pu accéder à la finale suisse, à Bienne.

Confrontés au gratin helvétique des jeunes tireurs, les Loclois ont obtenu une brillante 16e place du classement, sur 135 équipes inscrites.

Lors du 5e championnat cantonal individuel, Roland Gogniat a obtenu la première place du classement, sur 43 participants, suivi de T. Baume, en 22e position et de Fabienne Arn, au 33e rang.

Grâce à ces résultats particulièrement brillants, R. Gogniat s'est hissé au 2e rang, sur le plan cantonal, à égalité avec le champion. Enfin, une sélection neuchâteloise a participé au championnat intercantonal romand, qui s'est déroulé à Romont. Les Loclois s'y sont bien comportés, Roland Gogniat se classant premier, suivi par Fabienne Arn en 15e position.

En conclusion, les Carabiniers du Stand sont fiers de compter parmi leurs jeunes tireurs le champion cantonal de cette catégorie, s'agissant de Roland Gogniat et récemment, lors d'une manifestation interne, le comité lui a remis un plateau dont le texte gravé lui rappellera ses prouesses.

Félicitations à ce fin guidon. (sp)

ÉTAT CIVIL

Décès

Patthey, née Hirt, Bluette, née en 1895, veuve de Patthey Willy Achille. - Plüss Georges Alfred, né en 1899, veuf de Louise Adèle, née Jacot. - Flückiger Johann Ulrich, né en 1892, veuf de Ida, née Spirgi. - Bueche Estelle, née en 1887. - Caille Arthur, né en 1913, époux de Gabrielle Suzanne, née Richard.

LES BRENETS

Décès

Vaudroz, née Rognon-Buchain, Camille Marguerite, née en 1895, veuve.

TRIBUNE LIBRE

Image du Locle

Bien entendu les Loclois sont fiers de leur Musée de l'horlogerie au Château des Monts, de la fresque de l'Hôtel de Ville de Bieler: les hommes ont divisé le cours du soleil, déterminé les heures. Ils sont fiers de leur Ecole d'ingénieurs; on parle de Disci, d'Emissa, etc. Mais pour nous qui sommes du troisième âge, voire du quatrième, ce sont d'autres grandeurs qui nous font du bien.

Je viens aujourd'hui dire merci, un tout grand merci aux conducteurs des autobus ALL qui sont tous des modèles de serviabilité, de gentillesse. Oui à vous chers amis un tout grand merci.

Alexandre Vinet, le grand penseur vaudois du siècle passé a dit cette vérité: «Etre libre! c'est être au service de chacun». Les conducteurs des bus ALL ont conquis cette liberté. Bravo, merci.

Un vieil habitué: Paul Golay, rue du Centenaire 20, Le Locle

cela va se passer

● Selon la tradition la journée du timbre organisée par la Société philatélique du Locle se tient le premier dimanche du mois de décembre.

Ainsi, dimanche prochain la population locloise et des environs est conviée dans les salons de l'Hôtel des Trois-Rois à cette journée officielle marquée par une exposition et par l'organisation de ventes.

Une attention toute particulière a été mise en faveur de la jeunesse qui aura là l'occasion de se familiariser avec des timbres offerts spécialement à son intention à des prix intéressants.

Par ailleurs, le moniteur des jeunes prodiguera tous les conseils qu'il faut connaître pour devenir philatéliste. Des feuilles d'inscription seront à disposition. (jcp)

● Samedi 5 décembre, la Croix-Bleue du Locle organise sa vente annuelle qui se tiendra dans ses locaux au No 8 de la rue de France.

Ouverte de 9 h. à 18 h. elle offrira divers articles, un buffet soigné, des surprises pour les enfants et se déroulera comme d'habitude dans une ambiance sympathique.

En outre, il sera possible d'y prendre son repas de midi composé d'une choucroute garnie. (p)

● La société de musique l'Avenir de La Brévine organisera samedi 5 décembre sa traditionnelle soirée musicale dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

En lever de rideau les musiciens placés sous la baguette de M. Claude Doerflinger interpréteront plusieurs partitions avant de céder la place au chœur-mixte dirigé par M. Emile Bessire.

Avant que ne débute le bal conduit par l'orchestre «Les City Boys», les musiciens reviendront une seconde fois. (p)



10^e SALON DES INVENTIONS

le plus important au monde

venez et découvrez... 1000 inventions de 28 pays

Genève
Palais des Expositions
27 nov. au 6 déc.
1981

exposition spéciale
LÉONARD DE VINCI

82-187

10 h. 30 à 19 h. - Mercredi 22 h. - Samedis et dimanches 10 h. à 19 h.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Tribunal correctionnel de Neuchâtel Important trafic d'héroïne entre l'Italie et la Suisse

Le rôle du Tribunal correctionnel de Neuchâtel ne comportait hier que deux causes: la salle a pourtant été occupée pendant un tour d'horloge. M. Jacques Ruedin, président, était assisté de MM. P.-A. Uldry et A. Moreillon, le poste de greffier étant occupé par Mme M. Steininger. Quant au ministère public, il était représenté par M. Thierry Béguin, procureur général.

L'ATTRAIT DE LA SUISSE

M. L. ressortissant italien de 35 ans est irrésistiblement attiré par notre pays. Il en connaît en tout cas les tribunaux puisqu'il compte 14 condamnations avec un total de peine de 34 mois d'emprisonnement. Les infractions commises sont toujours les mêmes: il franchit la frontière, bien qu'ayant été expulsé pour une durée de dix ans. Pour vivre et manger, il dévalise les caisses de machines à laver installées dans les grands immeubles.

Les «gains» ne sont pas importants mais ses multiples récidives risquent fort de le conduire à l'internement pour délinquant d'habitude. Une dernière chance lui est donnée avec une peine de sept mois d'emprisonnement ferme dont à déduire 139 jours de détention préventive et à 1000 fr. de frais judiciaires. Un ultime avertissement lui est adressé qui figurera dans la disposition du jugement.

M. L. promet de ne plus venir illégalement en Suisse. Saura-t-il tenir sa promesse?

UN GROS TRAFIC DE DROGUE

L'après-midi, un quintette se présentait pour répondre d'infraction à

la loi fédérale sur les stupéfiants: un ressortissant italien, deux femmes, l'une Italienne, l'autre Espagnole, et un couple suisse, tous âgés de 20 à 23 ans seulement.

L'arrêt de renvoi de la Chambre d'accusation est terriblement chargé, on y dénombre plus de 150 grammes d'héroïne importés d'Italie dont 78 gr. ont été vendus, le solde ayant été consommé par les prévenus.

Ces chiffres sont contestés, chacun y va de ses déclarations et la véritable ampleur de ce trafic ne sera vraisemblablement jamais élucidée.

Le chef de la bande, F.-D. P. ne tenait pas à être vu dans son Italie natale, n'ayant pas effectué ses devoirs militaires. Il chargeait donc ses amis d'aller chercher d'importantes provisions d'héroïne à Milan. Les cinq se droguaient, le solde de la marchandise était revendu pour disposer d'un peu d'argent.

Un témoin ne s'étant pas présenté, le couple a quitté la salle en fin d'après-midi; il sera jugé ultérieurement lorsque le médecin convoqué sans succès aura été entendu, son témoignage pouvant être important.

Le procureur général relève la

complexité de cette affaire: chaque prévenu présente son propre puzzle, vouloir les assembler pour en former un tout cohérent est impossible, on ne peut créer une pièce avec cinq jeux différents.

Il requiert finalement une peine de deux ans d'emprisonnement contre F.-D. P. ainsi que son expulsion de Suisse; il ne s'oppose pas à un sursis pour les peines requises contre ses deux anciennes amies: 15 et 12 mois d'emprisonnement. Quant à la dévolution à l'Etat, il s'en remet à l'appréciation du tribunal.

Les jugements suivants sont finalement prononcés: F. D. P. vingt mois d'emprisonnement ferme dont à déduire 279 jours de détention préventive, révocation d'un sursis octroyé pour une peine de six mois d'emprisonnement, 3000 fr. de dévolution à l'Etat, participation aux frais de justice par 3315 fr. L'expulsion est ordonnée pour une durée de dix ans mais pour cette mesure, le prévenu bénéficie d'un sursis d'une durée de trois ans.

Les deux jeunes femmes écopent de 15 mois d'emprisonnement pour A.-M. M., 12 mois pour R. G. avec sursis pendant trois ans. La première paiera une dévolution à l'Etat de 2500 fr. et 625 fr. de frais, la deuxième respectivement 2000 et 295 francs.

RWS

Skieurs de randonnée: à vos lattes... et à votre bourse!

Partir dans la nature, skis aux pieds, est un plaisir qu'ont découvert des milliers de personnes, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes. Le ski de fond et de randonnée connaît un succès qui va croissant d'année en année, surtout dans notre canton qui se prête merveilleusement bien à ce sport. C'est un atout utilisé par les offices du tourisme; des Suisses d'autres cantons, voire des étrangers ont déjà découvert les itinéraires préparés partout à leur intention.

Onze centres locaux ou régionaux existent, 200 kilomètres de pistes sont tracés, 400 kilomètres sont balisés, il est possible de sillonner tout le territoire cantonal des mois durant.

Bien qu'autonomes, les centres sont rattachés à l'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée, fondée le 10 janvier 1978, présidée par M. Amiod de Dardel. Ses tâches sont la gestion, la recherche de fonds, l'achat de machines, l'ouverture, le traçage ou le balisage des pistes. L'association possède cinq machines, une sixième sera nécessaire pour la région des Bugnettes.

Tous les centres sont subventionnés mais le travail se fait généralement bénévolement par des amoureux de ce sport.

L'association compte 7518 membres, un millier environ de plus qu'il y a une année. Hélas, les recettes, elles, n'ont pas augmenté, de nombreux membres ayant «omis» d'effectuer leur versement.

Pour que l'œuvre entreprise puisse être poursuivie, pour que les pistes continuent à être ouvertes et entretenues, le comité s'est vu dans l'obligation de porter la cotisation de 10 à 20 francs. Les membres recevront une vignette à coller sur leurs skis, signe qui leur vaudra d'être accueillis dans tous les centres de la Communauté romande pour le ski nordique et même

dans diverses stations françaises. Il va sans dire qu'un skieur démuné de vignette ne sera pas chassé des pistes. Il aura toutefois à subir quelques regards réprobateurs de la part de ceux qui comprennent que leur modeste contribution est indispensable à l'association pour maintenir et développer les possibilités de pratiquer le ski de fond et le ski de randonnée.

Le vœux a été émis, hier matin au cours d'une conférence de presse, que les skieurs sortent rapidement leurs lattes... et leur bourse!

RWS

Bulletin d'enneigement de l'Office neuchâtelois du tourisme (ONT)

Nombreux seront les amateurs de sports d'hiver à profiter des récentes chutes de neige pour s'élaner sur les pentes de nos différentes stations, ou s'adonner à la promenade à ski de fond le long des pistes admirablement bien préparées par les Centres de ski nordique de notre canton, en collaboration avec l'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée (ANSFR).

Dès cette fin de semaine, l'ONT reprendra la publication de son bulletin d'enneigement qui sera régulièrement communiqué à la presse, à la radio, à l'Office national suisse du tourisme et à différentes instances cantonales liées au tourisme.

Ce bulletin fournira d'utiles renseignements sur les possibilités de pratiquer le ski nordique ou alpin les samedis et dimanches dans nos Montagnes neuchâteloises. Par ailleurs, l'Office neuchâtelois du tourisme tient à la disposition de tous les passionnés de sports d'hiver une documentation très complète sur les moyens de remontées mécaniques, les itinéraires de ski de fond et de randonnée et les hébergements de la région. (comm.)

L'Association neuchâteloise de pétanque à Thielle Des prix des concours cantonaux à la sélection pour les championnats du monde

L'Association cantonale neuchâteloise de pétanque (ACNP) qui groupe 14 clubs, a tenu son assemblée ordinaire des délégués samedi 21 novembre à Thielle. En l'absence du président Francis Robert (La Béroche), hospitalisé d'urgence pendant la nuit, c'est le vice-président, M. Pierre Garin (Le Col-des-Roches) qui a eu le plaisir de remettre les diplômes de champion cantonal et de saluer la présence du meilleur joueur neuchâtelois pour la saison 1981, M. André Evard (La Bricole).

Pour remplacer au comité cantonal Mme Arlette Boillat (Les Britchons), secrétaire, l'assemblée a désigné, après un vote au bulletin secret, M. Roland Niederer (Les Renards). Quant au président cantonal et au chef-arbitre, ils ont été réélus par acclamations. Le rapport du premier sera envoyé par écrit à tous les présidents, tandis que le second, M. Pierre Fankhauser (La Geneveysanne) s'est déclaré satisfait des arbitres neuchâtelois, dont plusieurs ont eu l'occasion en 1981 d'arbitrer des concours à l'échelon national. Il a aussi attiré l'attention des joueurs sur le fait que les écarts de conduite ne seront plus tolérés sur les terrains en 1982 et que des sanctions contre les contrevenants, pouvant aller jusqu'au retrait immédiat de la licence, seront prises l'année prochaine.

LES CHAMPIONNATS CANTONAUX

Les différents championnats cantonaux 1982 ont été attribués de la manière suivante: doublettes (1er et 2 mai): La Bleue; tête-à-tête (19 et 20 juin): Les Meulleux; triplettes (19 et 20 juin): Le Pont; Coupe neuchâteloise (28 et 29 août): Les Renards. Alors que cette année encore, ce sont les quatre premières équipes de ces différents championnats qui étaient récompensées, des propositions émanant de trois clubs demandaient de porter les récompenses respectivement: aux huit premières équipes (Le Col-des-Roches); aux huit premiers du championnat cantonal tête-à-tête senior uniquement (La Bricole); aux seize premiers seniors du championnat tête-

à-tête, aux quatre premiers des autres catégories (dames, juniors, cadets, vétérans) et aux huit premières équipes lors des autres championnats (Les Meulleux). Finalement c'est cette dernière proposition qui l'a emporté.

Conséquence: en 1982, le comité cantonal devra faire l'acquisition de... 80 médailles supplémentaires! Ceci n'arrangeait bien sûr pas les affaires du caissier, M. André Joray (Le Col-des-Roches) qui fit remarquer avec effarement que le budget 1982, prévoyant un déficit de 300 francs, serait en réalité déficitaire de 1400 francs. Les clubs ont accepté alors d'augmenter leurs cotisations de 50 à 100 francs annuellement. Ainsi, le déficit présumé pour 1982 s'établit à 700 francs. Ce budget a été adopté, ainsi que les comptes 1981 qui laissent apparaître un capital de 4211 francs et une somme de 1438 francs consacrée au développement de la pétanque dans le canton.

SÉLECTION POUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE

Dorénavant, et sur proposition de La Bricole, le classement du meilleur joueur neuchâtelois se fera uniquement sur la base des championnats cantonaux et Coupe neuchâteloise et non plus sur l'ensemble des concours. Enfin, Le Col-des-Roches et La Bricole préconisaient de revoir complètement le mode de sélection de l'équipe neuchâteloise qui participera en mai 1982 au concours de sélection en vue des championnats du monde de pétanque. Cette révision était devenue absolument nécessaire, du fait que l'année prochaine aucun joueur de nationalité étrangère ne pourra faire partie de cette équipe.

Après des discussions parfois houleuses et passionnées, les deux clubs ont admis l'utilité de formuler en commun une seule proposition, qui sera ensuite soumise à l'approbation du comité cantonal et d'une assemblée des présidents. En attendant, c'est le statu-quo (trois meilleurs joueurs neuchâtelois de la saison écoulée) qui prévaut.

Dans les divers, il a été précisé que la publicité sur les maillots restait interdite

et que le club organisateur d'un concours a toujours la possibilité d'adresser au chef-arbitre cantonal un rapport complémentaire à celui de l'arbitre lui-même.

Cour de cassation pénale neuchâteloise «L'affaire Voumard» sera rejugée

Page 17

La question est d'importance parce qu'entre-temps, Voumard-Montres devait perdre un procès contre un gros créancier. Pour l'accusation, il y a donc eu des falsifications dans le but d'accorder des avantages indus à certains créanciers au détriment des autres. Les premiers juges, eux, ont estimé que B. V. et C. J. directeur de Voumard-Machines, n'avaient que l'intention d'assainir la société et non pas de porter préjudice aux intérêts de quiconque, d'autant plus que c'est essentiellement Voumard-Machines qui a pris des risques dans Voumard-Montres.

La Cour de cassation n'en est pas aussi sûre. Elle est en principe liée aux constatations de faits des premiers juges, pour autant que celles-ci ne soient pas contraires à l'évidence, à la vérité ou au droit. Là aussi, le bât blesse.

Le premier argument des intimés porte toutefois sur la recevabilité du recours du ministère public. Le conseiller-rapporteur s'est longuement attardé sur ce point. Pour la défense, il n'est pas légalement concevable que le procureur général, qui avait, avant sa nomination à la tête du parquet, officié comme juge d'instruction et participé avec son collègue à la perquisition de l'étude P. puisse recourir contre le jugement du tribunal de Neuchâtel, d'autant plus qu'il n'a pas participé aux débats et que son substitut n'a pas lui-même déposé un pourvoi. B. V. et C. J. demandaient sa récusation, parce qu'il a été, à un certain moment, impliqué à un autre titre dans cette affaire.

Le conseiller-rapporteur rappelle ce qu'a voulu le législateur en précisant le rôle du ministère public. Le procureur général est le premier magistrat du parquet. Il a notamment la faculté de répartir les dossiers comme bien lui sied. Son substitut agit en toute indépendance, mais ne lui en reste pas moins hiérarchiquement subordonné, même si cette subordination est essentiellement formelle. Dans le système neuchâtelois, les juges d'instruction procèdent à l'information, le ministère public soutenant l'accusation et étant garant de l'intérêt public. Le ministère public, procureur général et substitut, forme un tout indissociable. Comme le relève le président de la Cour, il intervient précisément lorsque cet intérêt public est en jeu et il serait mal

venu de contester au procureur général le droit de se pourvoir ici en cassation alors qu'on permet aux accusés de changer de mandataire entre deux instances. C'est donc à bon droit que le procureur général a présenté un recours dans les délais dans cette cause, bien qu'il n'ait pas participé aux débats lors de l'audience de jugement.

Quant à sa participation en tant que juge d'instruction à la perquisition de l'étude P. elle justifierait, selon les intimés, la récusation du procureur général dans la mesure où il est intervenu précédemment dans cette cause à un autre titre. Ce n'est pas l'avis de la Cour de cassation.

L'affaire V. avait été confiée au juge d'instruction 1 alors que le procureur, ancien juge d'instruction 2, officiait dans l'affaire du notaire A. P. Lors de la perquisition menée conjointement à l'étude P. à La Chaux-de-Fonds, le juge d'instruction 1 s'est saisi de la convention datée de décembre 1974 pour la vente du parc de machines de Voumard-Montres, ce qui, pour lui, prouve que l'acte de vente présenté officiellement a été antidaté à juillet 74. Ce fait a été communiqué ultérieurement au ministère public et celui qui allait devenir procureur général, agissant alors en tant que juge d'instruction, s'en est tenu à l'information dans la cause P. sans débiter sur celle de V. Il n'y a donc là aucun motif de récusation.

Quant à alléguer, comme le font les prévenus, que le juge d'instruction 1 a usé d'influence sur le procureur général pour qu'il recourut contre le jugement qui les acquittait, ce ne sont que des supputations qu'aucune pièce au dossier ne permet d'étayer. En conséquence, le pourvoi du ministère public est jugé recevable.

ERREUR DE DROIT

Sur le fond, il s'agit de savoir si le jugement du Tribunal correctionnel de Neuchâtel a bien tenu compte de tous les éléments objectifs et subjectifs. Le jugement attaqué retient qu'au moment de la vente des machines, Voumard-Montres était déjà insolvable depuis longtemps. On peut donc se demander si la date de la convention, juillet ou décembre, a une importance essentielle puisqu'en juillet déjà, cette vente pouvait porter préjudice aux intérêts de certains créanciers au profit d'un autre. La Cour

de cassation estime que le Tribunal correctionnel a commis une erreur de droit en concluant que les éléments de l'infraction n'étaient pas réalisés, alors qu'ils l'étaient objectivement. Subjectivement, le tribunal a estimé que B. V. et C. J. ne visaient qu'à l'assainissement de la société sans vouloir favoriser un créancier ou porter préjudice à d'autres. Rien n'est moins sûr, d'autant que le tribunal n'a pas retenu certaines déclarations manifestement contraires aux propos de B. V.

Le tribunal ne s'est pas non plus préoccupé de savoir si C. J. s'est rendu coupable de complicité du délit, chose que le tribunal de renvoi devra établir s'il admet la culpabilité de B. V. La Cour de cassation estime que le Tribunal correctionnel de Neuchâtel est tombé dans l'arbitraire en décidant que les prévenus avaient agi sans intention délictueuse. A l'unanimité des trois juges, la Cour de cassation casse le jugement du Tribunal correctionnel de Neuchâtel, renvoie la cause de B. V. et C. J. devant le Tribunal correctionnel du district du Locle et décide qu'il ne sera pas perçu d'émoluments de justice.

● La Cour était présidée par M. Alain Bauer, les conseillers étant MM. P. Zen-Ruffinen et D. Jeanneret. M. M. Guenot fonctionnait comme greffier.

JAL

Suite des informations
neuchâteloises

31

NAISSANCE

Sabine, Françoise et Eric
MARIDOR-GRABER
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de

HERVÉ

1er décembre 1981

Maternité
de Landeyeux

30445

Le Tribunal fédéral prend en considération la conservation de l'aire viticole neuchâteloise

Après avoir, la semaine dernière, débouté un citoyen du Landeron qui souhaitait voir plusieurs de ses parcelles jusqu'alors situées en zone viticole, reclassées en zone constructive, les juges lausannois ont mercredi après-midi, à l'unanimité, rejeté quatre recours émanant d'habitants d'Auvernier, du Landeron et de Corcelles qui tendaient au même but.

Les terrains litigieux, dont certains sont en friche, alors que d'autres sont déjà équipés, donc prêts à être bâtis, ont fait l'objet d'une inspection locale entreprise par deux juges fédéraux. Ces

derniers se sont hier déclarés convaincus que les parcelles en question devaient être maintenues en zone viticole.

A défaut, l'un des objectifs majeurs de la loi cantonale sur la viticulture de 1976, à savoir la préservation d'une aire viticole compacte, ne pourrait pas être atteint.

C'est donc à juste titre, selon le Tribunal fédéral que le Conseil d'Etat, soucieux de laisser le titre de vignoble neuchâtelois, a classé les parcelles considérées en zone viticole.

Bertil COTTIER



Bientôt les fêtes

La collection de fin d'année est arrivée !

En exclusivité la marque

BO
LEVEG

Des modèles jeunes et chics !

29841

BOUTIQUE
COQUELINE

AV. L.-ROBERT 11 TEL. 039/22 20 74



« l'objet insolite »

Ecrivez la bonne réponse dans l'espace réservé à cet effet, en veillant à ce que le numéro corresponde à celui de la pancarte qui se trouve dans les vitrines des commerces ci-dessous. Faites parvenir vos envois à l'adresse suivante: Secrétariat Vivre La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 11, 2300 La Chaux-de-Fonds 2. Délai: 20.12.1981

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ Ville _____
Tél. _____ N° postal _____

	Réponse
1 SBS Av. L.-Robert 18	
2 Unip SA Av. L.-Robert 19	
3 Vêtements Esco SA Av. L.-Robert 62	
4 Jeans Melody Rue Neuve 5	
5 Mayer-Stehlin Av. L.-Robert 57-59	
6 Garage des 3 Rois Av. L.-Robert 92	
7 Office du Tourisme Rue Neuve 11	
8 Vêtements Frey Av. L.-Robert 47	
9 Coop City Serre 37-43	
10 Bell SA Av. L.-Robert 56a	
11 Berset Chs vitrine Av. L.-Robert 60	
12 VAC R. Junod Av. L.-Robert 115	
13 UBS Av. L.-Robert 50	
14 Pharmacie COOP Rue Neuve 9	
15 Pharmacie COOP Rue de la Paix 72	
16 Pharmacie COOP Av. L.-Robert 108	
17 Voyages Kuoni SA Av. L.-Robert 76	

	Réponse
18 Banque Centrale COOP Av. L.-Robert 30	
19 Crédit Foncier Neuch. Av. L.-Robert 72	
20 Brugger Audio-Vidéo Av. L.-Robert 23-25	
21 Maison du Tricot SA Av. L.-Robert 53	
22 Pharmacie Centrale Av. L.-Robert 57	
23 Chrétienne Sociale Rue Daniel-JeanRichard 22	
24 Pharmacie des Forges Av. Charles-Naine 2a	
25 Cinéma Corso Rue Jaquet-Droz 14	
26 Cinéma Plaza Rue de la Serre 68	
27 ABM Av. L.-Robert 14	
28 Boutique G. Claude Av. L.-Robert 29	
29 Au Printemps Av. L.-Robert 54	
30 Parfumerie Dumont Av. L.-Robert 53	
31 Muller Musique Av. L.-Robert 50	
32 La Grappe d'Or Av. L.-Robert 6	
33 Droz Parfumerie Rue Jaquet-Droz 63	

vos achats de Noël
à La Chaux-de-Fonds

Dans notre grand studio haute-fidélité

14 chaînes en racks
5 microchaînes
triocentres, etc.

par exemple
la pureté
de son
JVC



notre prix
étonnant

1390.-

Ampli A-10 X 2 x 28 sinus sur 8 ohm, final à couplage direct, réglage physiologique (loudness) continu
Tuner T-10 XL 3 ondes, démodulateur FM PLL; accord silencieux en FM, sensibilité 0,9 uV !
Enregistreur KD-A 11 dolby, position métal, porte compartiment cassette à amortissement hydraulique

Platine Hi-Fi LA 21 avec retour automatique du bras. Tête et bras de lecture à faible masse. Ligne élégante extra-plate
Enceintes S-10 70 W maximum admissible, 35-20 000 HZ, bass reflex
Rack LKS 10 avec porte vitrée, grand compartiment à disques

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

brugger

La Chaux-de-Fonds

L.-Robert 23-25
(039) 231212

26773

A vendre à La Chaux-de-Fonds
ANCIENNE FERME
NEUCHÂTELOISE

complètement restaurée, 12 pièces, 2 salles de bain, chauffage central, très bonne isolation thermique. Proximité école, piscine-patinoire, accès facile été-hiver, bus.

Ecrire sous chiffre 200-9166 à ASSA, Annonces Suisses SA, 1211 Genève 4

Couple avec adolescent cherche pour le 31 mars ou 30 juin 1982, ou date à convenir

APPARTEMENT
DE 4 PIÈCES

tout confort, avec balcon et garage, dans petit immeuble. Prix maximum environ Fr. 600.- charges comprises.

Ecrire sous chiffre DS 29643 au bureau de L'Impartial.

IMPORTATION DIRECTE



Double
chaud



265.-

245.-

JACK-POT

Rue du Concert 6
Neuchâtel Tél. 24 60 40

87-549

LE RESTAURANT « LES FORGES »

Rue Numa-Droz 208

vous propose

LA CHASSE

jusqu'à fin décembre 1981

Téléphone (039) 26 87 55

30297

03-59

Moon-Boot's

pour enfants, dames et messieurs
chic garniture piquée en bleu, kaki et beige

25-34 **34.-**
35-46 **39.-**



18

Vendredi 4 décembre à 20 h. 15
au Temple des Planchettes

Grand récital de chants
nouveaux et traditionnels
spirituels style « Country »

par Marcel BROCHIER, chanteur guitariste
et Emilio HAGMANN guitare basse 99-29156

Participation de la fanfare des Bulles

Entrée libre - Collecte recommandée - sous les auspices de la commission de Restauration du Temple des Planchettes et des églises réformée et mennonite

CHAUSSURES
FRICKER

VENDREDI
4
DÉCEMBRE

Grand match au loto
au Cercle Catholique à 20 h. précises
OMNISPORTS **JUDO-CLUB**

Abonnements à Fr. 10.-
valables pour les 25 premiers tours en vente à l'entrée - Carte supplémentaire Fr. 0.50 - 4 cartons - Maximum de marchandise autorisé - Lots de consolation à chaque perdant au tirage au sort

30339

printemps
LA CHAUX-DE-FONDS

En vente aussi à
innovation
LE LOCLE

DISCOUNT

MANDARINES SATSUMAS le kg. **1.15**

FROMAGE À RACLETTE 1re qualité les 100 g. **-.80**

ENDIVES DE BELGIQUE le sachet de 500 g. **1.70**

CHOUX-FLEUR français le kg. **2.40**

FROMAGE TILSIT à la crème les 100 g. **1.25**

TAILLAULE AUX RAISINS fabrication maison la pièce de 420 g. **2.90**

Votre INNOVATION à LA CHAUX-DE-FONDS

OFFRES D'EMPLOIS

Maitrisez-vous le français ?
Etes-vous méthodique ?

Si vous avez ces deux qualités et que vous possédez la sténodactylographie, vous êtes la

SECRÉTAIRE

que nous cherchons pour collaborer avec le responsable de notre nouveau service.

Nous vous offrons une place de travail indépendante et agréable, ainsi qu'une possibilité d'horaire réduit.

Veuillez adresser votre offre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae, sous chiffre 28-950098 à Publicitas, avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.
28-12208

Restaurant de spécialité au bord du lac de Biègne cherche pour début février 1982 une

sommelière

Ambiance familiale, bon gain, nourrie et logée selon désir.

Fermé le dimanche dès 16 h. et lundi.

Restaurant Tschantré, 2512 Tüscherz, tél. (032) 22 82 82. 06-26511

ON MANGE BIEN AUX ROCHETTES

Tél. 039/22 33 12 29333

BOUTIQUE POUBELLE

Balance 4 - Tél. (039) 23 27 61

JEANS DÉMARQUÉS Fr. 39.-

PULLS dès Fr. 5.-

Ouvert de 13 h. 30 à 18 h. 30
Samedi de 9 h. à 17 h.

A VENDRE

CHATONS SIAMOIS

3 mois, pure race.

Tél. (066) 56 61 86 après 17 heures. 30207



A VENDRE

Quartier sud

IMMEUBLE À MODERNISER

comprenant: 8 appartements de 3 pièces, cuisine, vestibule, alcôve, WC, dépendances.

Petit jardin.

Pour visiter et traiter s'adresser à: 28-12189

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33



À LOUER POUR TOUT DE SUITE

APPARTEMENT

de 3 pièces, dans immeuble rénové, entièrement remis à neuf, au centre de la ville. 29955

STUDIO MEUBLÉ

salle de bain, balcon, dans immeuble moderne, service conciergerie, rue de la Confédération. 29956

APPARTEMENT

de 3 pièces, chauffage central, rue des Sorbiers. 29957

APPARTEMENT

de 4 1/2 pièces, grand standing, au centre de la ville 29958

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33



A LOUER

DANS QUARTIER RÉSIDENTIEL

APPARTEMENT

entièrement neuf, dans maison ancienne, hall, cuisine entièrement équipée, grand living avec cheminée: 3 chambres à coucher, bain, WC séparés, office.
Jouissance exclusive d'un grand jardin arborisé.
Vue-soleil-tranquillité.
Disponible fin février 1982. 30160

Pour tous renseignements, s'adresser à:
CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A louer

APPARTEMENT

3 1/2 pièces, confort, loyer Fr. 503.- charges comprises.

Situation: rue du Grenier.

Libre tout de suite ou date à convenir.

Tél. (039) 22 11 14-15 28-12214

A vendre à Haute-Nendaz/Valais

SPLENDIDE APPARTEMENT DUPLEX DE 4 1/2 PIÈCES

77 m² + 18 m² de balcon. Prix y compris place de parc dans parking souterrain Fr. 253 000.-

Dans immeuble de 5 appartements de haut standing, terminé Noël 1981.

Ecrire à PROJECT 10, P.H. Gaillard SA
Av. de la Gare 28, 1950 Sion
Téléphone (027) 23 48 23 36-5271

03-59

Moon-Boot's
pour enfants et dames
semelle résistant à la neige, couleurs hivernales gaies, bleu/bleu clair/bleu, bleu/beige/bleu clair, rouge/beige/bleu et bleu/blanc/bleu

26-34 **29.-**
35-41 **34.-**



20

CHAUSSURES FRICKER

CLUB 44

Serre 64 - La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 22 23 44

Lundi 7 décembre à 20 h. 30

LE ROMANTISME

Dissidence et littérature

Conférence avec diapos par Michel Le Bris, écrivain et philosophe, collaborateur du Nouvel-Observateur et auteur du «Journal du Romantisme» (Ed. Skira)

Lundi 14 décembre à 20 h. 30

L'AFFAIRE PÉTAINE

par Henri Guillemin, historien et écrivain

Pour ces deux soirées, invitation cordiale à toutes les personnes intéressées (entrée libre)

Prochaine séance (réservée aux membres du Club 44):

«L'Europe face aux défis du monde actuel»
par M. Raymond Barre, ancien Premier Ministre 30277

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande



est à votre disposition pour bien vous servir

Beau choix de

VIANDE FRAÎCHE

de 1re qualité.

Ses TRIPES CUITES, sa délicieuse CHOUCROUTE GARNIE, son PORC SALÉ et FUMÉ

et ses autres excellentes spécialités de fabrication.

Viande de qualité, chez votre boucher de quartier ! 30292

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS

La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine

LIVRAISONS À DOMICILE. - Pour satisfaire notre fidèle clientèle dans toute la mesure du possible, nous recommandons de passer les commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures le matin. Merci de votre aimable compréhension. 26076

Collaborateur

pour le service externe est cherché par importante compagnie d'assurances traitant toutes les branches. Monsieur, travailleur, sérieux et ambitieux, âgé de 28 à 40 ans ayant si possible une formation commerciale, aurait la possibilité de se créer une situation très intéressante. Pas de porte à porte. Formation adéquate à subir à nos frais. Fixe, commissions, caisse de retraite. Avantages sociaux. Salaire garanti et selon compétences. Soutien constant. Possibilité d'avancement. Portefeuille à gérer. Discrétion.
Faire offres sous chiffre XY 29158 au bureau de L'Impartial.

LES LOGIS DU NORD - RUE DU NORD 157-159- 161-163



A vendre: LOGIS

particulièrement ensoleillés de 5 1/2 à 6 1/2 pièces complètement rénovés et équipés (140 m²) avec cheminée de salon, buanderie personnelle et chauffage indépendant.

- + jardin: jeux, agrément et potager.
- + cave et bûcher.
- + local de bricolage de 13 m² avec fenêtre.
- + place dans garage souterrain avec accès direct dans l'immeuble. 91-408

FIDUCIAIRE P. PAULI - L. ROBERT 49 - Tél. 039/23 74 22

printemps

votre innovation à La Chaux-de-Fonds

44-3698

Boucles pour oreilles percées, avec véritable perle de culture et monture fantaisie. Notre prix record 273.60

Cadeau romantique: pendants d'oreille avec 2 cœurs chacun. Notre prix record 121.60

Boucles en forme cœur pour oreilles percées, garnies chacune d'un corail. Notre prix record 91.20

Boucles en forme de fleur pour oreilles percées, garnies chacune d'un rubis. Notre prix record 197.60

Ravissants pendants d'oreille fantaisie avec boule et petites tiges en or. Notre prix record 182.40

Créoles classiques de grandeur moyenne. Notre prix record 91.20

Plaisir de choisir - joie d'offrir!

En or 18 carats, prix record sur nos bijoux!

Des présents qui font plaisir et qui conservent toujours leur valeur.

Doubles créoles décoratives. Notre prix record 152.—

Pendants d'oreille avec un très beau travail de filigrane. Notre prix record 197.60

Séduisants pendants d'oreille rehaussés de véritables coraux. Notre prix record 228.—

Les surprises de Noël de Renault.

Des moteurs plus puissants, des boîtes 5 vitesses plus économiques et un Turbo diesel sur la Renault 30, rendent encore plus attractive la gamme Renault. Vous y trouverez certainement la voiture de vos rêves:

NOUVEAU:
Renault 5 TX
moteur de 1400 cm³, 5 vitesses, équipement de luxe, par exemple direction assistée

NOUVEAU:
Renault 5 Alpine Turbo
moteur de 1400 cm³, 110 CV, 5 vitesses.

NOUVEAU:
Renault 5 TS
moteur de 1400 cm³, 5 vitesses

NOUVEAU:
Renault 14 TS
moteur de 1400 cm³, 5 vitesses

NOUVEAU:
Renault 18 GTX
moteur de 1600 cm³, 96 CV, 5 vitesses

NOUVEAU:
Renault 18 GTX
moteur de 2 litres, 104 CV, 5 vitesses

NOUVEAU:
Renault 18 TX Break
moteur de 2 litres, 104 CV, 5 vitesses

NOUVEAU:
Renault 18 GTX Break
moteur de 2 litres, 104 CV, 5 vitesses

NOUVEAU:
Renault 30 Turbo Diesel
performances exceptionnelles, par exemple 8,8 l en cycle urbain (norme ECE)



Votre souhait de Noël

Chère Renault (Suisse) SA, J'aimerais recevoir la documentation sur la Renault (Prière d'indiquer le modèle désiré.)

Nom/Prénom: _____
 Adresse: _____
 CPA/Lieu: _____
 Envoyer à: Renault (Suisse) SA, Riedthofstrasse 124, 8105 Regensdorf

Ce soir à 20 heures



à l'Ancien Stand

Grand loto du Ski-Club La Chaux-de-Fonds
2 cartons

1er tour gratuit
50 tours abonnements
avec 2 super-tours

Abonnement Fr. 10.-
pour 25 tours
Cartes à 50 cts
Quines formidables

Restaurant du Régional
LES ÉMIBOIS

Samedi 5 décembre, dès 20 h. 15
Dimanche 6 décembre, dès 15 h. 15

GRANDS LOTOS DES CHASSEURS

organisés par la Société de Chasse des Franches-Montagnes

PAVILLON EXCEPTIONNEL: Chevreuils, sangliers, lièvres, 4 porcs fumés, paniers garnis, etc.

Salón Joaquín

HAUTE COIFFURE

Serre 28, tél. (039) 22 34 05
La Chaux-de-Fonds 23845

A REMETTRE
SALON DE COIFFURE

au centre ville.
Pour tous renseignements, téléphoner
au (039) 22 16 71 29331

Pensez-y !!! Mesdames
POUR VOS COULEURS
PIERRE VOTRE COIFFEUR

Coiffure Pierre - N.-Droz 196
039/26 75 12

ÉCHELLES À GLISSIÈRES ALU, EN 2 PARTIES

provenant de foires et expositions
10 m. au lieu de 548.-, cédées à 338.-
8 m. au lieu de 438.-, cédées à 268.-
Standardisée selon DIN, 3 ans de garantie.
Livraison franco domicile. Interal SA,
tél. (039) 31 72 59 13-2064

A vendre à BEVAIX, très belle situation dominante, magnifique vue sur le lac et les alpes

maison familiale 4 pièces

construction début du siècle, salon, cuisine, 3 chambres à coucher, salle de bain, caves, galetas.

Terrain de 800 m2.
Prix de vente Fr. 290 000.-
FINANCEMENT ASSURÉ.

FIDUCIAIRE
SEILER & MAYOR SA
NEUCHÂTEL
Tél. 038/24 59 59. 87-130

SMSA



Umberto Barberis: avec la nouvelle Civic Hot „S”, Honda va droit au but.



Umberto Barberis fait partie de l'équipe nationale de football. Et son talent fait l'unanimité. Bien avant de quitter l'équipe du Genève-Servette pour celle de l'AS Monaco, «Bertine» - comme l'appellent ses amis - faisait déjà confiance à Honda. Aujourd'hui il conduit une nouvelle Hot „S”, la version la plus racée de la gamme Honda Civic. Pas seulement parce que le tempérament de la Hot „S” ne recueille que des éloges, mais parce que ses performances en font un atout maître sur le terrain des voitures compactes. Et parce que son allure à la fois élégante et sportive, ainsi que son aménagement intérieur hors pair la distinguent parmi ses concurrentes. Lorsque Umberto Barberis pénètre sur un stade, les spectateurs applaudissent. Lorsqu'il sort de sa voiture après l'avoir garée devant le palais de Monaco, les gens se retournent sur son passage. Et depuis quelque temps ils s'arrêtent même pour le regarder passer au volant de sa Honda Civic Hot „S”.

Nouveau:

Honda Civic Hot „S”. Sa technique exclusive de série: moteur transversal avant de 1,3 l. 70 ch à 5750 tr/mn, 2 carburateurs horizontaux, arbre à cames en tête, vilebrequin à 5 paliers, traction avant, suspension à 4 roues indépendantes avec stabilisateurs avant et arrière, freins à disques ventilés à l'avant, 5 vitesses. Consommation d'essence normale en l/100 km (ECE): 5,1 à 90 km/h, 7,8 à 120 km/h, 8,6 en cycle urbain. Fr. 13 900.- (transport compris). Peinture métallisée + Fr. 250.-.

Son équipement exclusif de série: toit ouvrant transparent avec déflecteur, spoiler avant, becquet de renvoi à l'arrière, jantes sport, bandes décoratives latérales, sièges baquets «2 tons», volant sport à 4 branches, hauteur des phares réglable de l'intérieur.



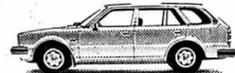
Honda Civic LS: moteur transversal avant de 1,3 l, 44,1 kW/60 ch (DIN), 4 vitesses. Fr. 10 690.-.



Honda Civic GLS 3 portes: moteur transversal avant de 1,3 l, 44,1 kW/60 ch (DIN), 5 vitesses. Fr. 11 890.-. Hondamatic à 3 rapports + Fr. 700.-. Peinture métallisée + Fr. 250.-.



Honda Civic GLS 5 portes: moteur transversal avant de 1,3 l, 44,1 kW/60 ch (DIN), 5 vitesses. Fr. 12 490.-. Hondamatic à 3 rapports + Fr. 700.-. Peinture métallisée + Fr. 250.-.



Honda Civic Wagon GLS: moteur transversal avant de 1,3 l, 44,1 kW/60 ch (DIN), 5 vitesses. Fr. 12 990.-. Hondamatic à 3 rapports + Fr. 700.-. Peinture métallisée + Fr. 250.-.

HONDA AUTOMOBILES
Marque d'avant-garde pour la Suisse

La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA, av. Léopold-Robert 117, Tél. 039/23 22 55/23 14 08 - Bienne: Progress-Garage AG, Tél. 032/25 96 66 - Garage A. Hess, Tél. 032/42 39 94 - Boudevilliers: Centre Automobile, W. Christinat, Tél. 038/36 14 37 - Corcelles-Payerne: Garage J.P. Chuard, Tél. 037/61 53 53 - Cormoret: Garage J. Lutz, Tél. 039/44 17 44 - Neuchâtel/Bevaix: Garages Apollo SA, Tél. 038/46 12 12 - Tavannes: Garage A. De Cola, Tél. 032/91 15 66 - Valengin: Garage de la Station, M. Lautenbacher, Tél. 038/36 11 30 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., 5, rue de la Bergère, 1242 Satigny-Genève, Tél. 022/82 11 82.

A vendre
PASSAT BREAK GLS
modèle 1978, impeccable, avec garantie. Fr. 9 200.-
PASSAT GL
5 portes, modèle 1978, très bon état, avec garantie. Fr. 6 800.-
Reprise et crédit possible.
S'adresser: GARAGE DU JURA
W. Geiser, 2333 La Ferrière
Téléphone (039) 61 12 14 28-12122

OCCASIONS AVANTAGEUSES
Opel Commodore 2,5, 80 25 000 km.
Opel Commodore Berlina, 80 Aut., 15 000 km.
Opel Record Spéc. 2,0, 80 13 000 km.
Opel Record Spéc. 2,0, 80 23 000 km.
Opel Record Spéc. 2,0, 79 23 000 km.
Opel Ascona 2,0 Jub., 80 33 000 km.
Garantie 100% - Echange Paiement partiel
AMAG BIENNE
à la nouvelle route de Berne, tél. (032) 25 13 13 06-1497

C'est une **FRAISEUSE À NEIGE** **TORO** qu'il vous faut
sa popularité en dit long sur sa qualité!
de 3 à 11 CV dès Fr. 1390.-
Service après-vente assuré par nos soins
Une machine de qualité chez votre marchand spécialisé... 30215

HENEY 23 40 05
2300 La Chaux-de-Fonds Rocailles 15

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Grâce à un professeur de Gymnase biennois et son équipe Un « Trait d'Union » entre deux mondes

Page 17 ◀
L'auteur et les collaborateurs de «Trait d'Union» ont expliqué les intentions du film. «L'antiquité ne doit pas être la chasse gardée des spécialistes. Même à notre insu. Elle nous concerne tous de près ou de loin. Nous avons tenté de jeter un pont entre le monde antique et le monde contemporain en les confrontant l'un à l'autre aussi bien qu'en les révélant l'un par l'autre. Par la même occasion, il nous a paru intéressant de montrer que le premier n'a rien perdu de son actualité dans tous les domaines,

psychologique, moral, économique social et politique». Pour traiter un tel sujet, M. Dutoit et son équipe ont innové en choisissant le cinéma. Mêlant documentaire et fiction, le film cherche à éviter le didactisme pour se contenter de suggérer par des images et des sons, des bruits naturels, quelques textes, de brèves interventions musicales. Proposant des sujets de réflexion sans imposer de point de vue, ce moyen métrage se veut ouvert tout en appelant à la discussion.

TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Pour tenir son pari, l'équipe réunie autour de Jacques Dutoit s'est armée de beaucoup de patience laborieuse et d'enthousiasme. Le scénario s'est élaboré au cours de quelque vingt-cinq après-midi de travail entre les mois de janvier 1979 et mars 1980. Régulièrement, le groupe de six enseignants du Gymnase et de l'Ecole secondaire ont tenu au courant l'ensemble des collègues de latin et grec de la région.

La phase de réalisation s'est étalée de l'été 1980 au printemps 1981 grâce au soutien efficace du Centre de perfectionnement et de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne. A fin juillet 1980, la première phase a duré neuf jours en Grèce. Quelques semaines plus tard, en octobre, le tournage s'est poursuivi en Toscane. Enfin 16 jours répartis entre février et juin 1981 ont permis de terminer le film dans la région biennoise.

Le réalisateur Jacques Dutoit a consacré plus de quatre semaines des vacances scolaires de l'été 1981 pour le montage; le mixage, quant à lui, a nécessité trois journées en octobre 1981.

UN FIL CONDUCTEUR

Dans «Trait d'Union», il est erroné de parler d'histoire ou d'intrigue. Un fil conducteur est fourni par un garçon de

doize ans, Blaise, et ses camarades en balade à bicyclette.

Arrivés près de Pierre-Pertuis, les enfants découvrent les restes d'une route romaine. La vision des dalles usées va plonger Blaise dans le monde du rêve.

L'essentiel du film se déroulant dans l'imaginaire est regroupé au tour de trois temps forts. Le moyen métrage interroge d'abord, à travers des paysages grecs et latins, sur l'enracinement des êtres dans leur cadre naturel, dans l'antiquité et le monde moderne. En second lieu, la rencontre humaine et les réactions des personnes sont évoquées par le biais de trois légendes antiques. En troisième lieu, «Trait d'Union» évoque les thèmes liés à la collectivité humaine. A la fin du film, Blaise, sorti de sa méditation, rejoint ses camarades et regagne avec eux la ville. On retrouve toute la petite troupe au domicile du jeune héros, en train de feuilleter divers livres sur l'antiquité. Chacun est alors renvoyé à



Une scène de tournage de «Trait d'Union» un film destiné à revaloriser les langues grecque et latine.

sa propre réflexion et à la discussion que les images vues pourra provoquer.

POUR TOUT LE MONDE

Destiné en priorité aux écoles et aux élèves susceptibles de commencer l'étude du latin ou du grec, ce film peut toucher un plus large public.

«Trait d'Union» a d'ores et déjà trouvé des intéressés. Dès aujourd'hui et jusqu'au 5 décembre, ce film sera au centre d'un séminaire sur la place et le rôle de la culture classique dans le monde moderne. Organisées par le Centre de perfectionnement du corps enseignant du canton de Berne et par le Centre suisse pour le perfectionnement des professeurs de l'enseignement secondaire, ces journées de réflexion réuniront environ soixante enseignants de latin et de grec autour de «Trait d'Union» et de ses utilisations possibles.

Mettant sur pied une semaine d'étude

Suite des informations du Jura bernois ▶ 31

sur l'antiquité, le collège Claparède a réservé, pour sa part, le film pour la journée du 7 décembre. Les scénaristes comptent mettre à profit les suggestions des participants au séminaire pour constituer un dossier pédagogique dans le courant de 1982.

Laurent GUYOT

«Trait d'Union»

Un film en couleurs réalisé en 1980-81 par Jacques Dutoit, avec la collaboration de Pierre-Alain Chopard, Hélène Mille et Fritz Widmer.

Production: Direction de l'instruction publique du canton de Berne et Centre de perfectionnement du corps enseignant.

Scénario: Umberto Bedogni, Roland Cattin, Pierre-Alain Chopard, Jacques Dutoit, Hélène Mille, Fritz Widmer.

Images: Pierluigi Zaretti, Marcel Schupbach.

Son et mixage: François Musy.

Musique: Daniel Delisle.

Montage: Jacques Dutoit et Marcel Schupbach.

Voix: Christiane Kolla (textes de Cicéron, Florus, Homère, Sophocle, Tite-Live).

Interprètes: Pierre Bouduban, Guy Delafontaine, Blaise Dutoit, Lucia Fioravanti, Isabelle Köppel, Frédéric Rossi, Claude Thébert, Guy Touraille, plusieurs figurants, quelques élèves du Gymnase français de Bienne et des copains de Blaise Dutoit.

cela va se passer

● Vendredi 4 décembre à 18 heures, à la salle de spectacles de Saint-Imier, les autorités cantonales et communales recevront les jeunes filles et jeunes gens nés en 1961.

L'allocation de circonstance sera prononcée par le conseiller d'Etat M. Henri-Louis Favre de Reconviiler. Cette cérémonie sera agrémentée par quelques chants de la Corale ticinese.

Les parents et amis des jeunes, la population imérienne, sont cordialement invités à entourer ces futurs concitoyens. (comm-1g)

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Réponse du Gouvernement à des questions écrites L'entretien des routes aux Franches-Montagnes

Le Gouvernement vient de répondre aux questions écrites de MM. Henri Boillat, député pdc, et Jean-Claude Schaller, député plr, relatives à l'entretien des routes aux Franches-Montagnes et à l'usage de l'enduit superficiel. L'exécutif cantonal reconnaît qu'un certain retard a accompagné le fauchage des talus et banquettes et il explique pourquoi. D'autre part, il présente les avantages et désavantages de l'utilisation de l'enduit superficiel comme type de revêtement.

Si le fauchage des talus et banquettes des Franches-Montagnes a connu un certain retard, il est dû à l'engagement des cantonniers pour l'exécution du reprofilage à l'enrobé de la route cantonale Les Enfers - Soubey. De plus, les deux épaveuses stationnées à Delémont et à Porrentruy sont suroccupées. Afin de remédier à cette situation, qui se représente chaque année, un crédit pour l'acquisition d'une nouvelle machine a été prévu au budget 1982.

L'ENDUIT SUPERFICIEL PLUS ECONOMIQUE QUE LE TAPIS

La durée moyenne d'un enduit superficiel est de sept ans et demi, celle d'un tapis de 11 ans et demi. En tant que so-

lution définitive sur des supports hydrocarbonés l'enduit superficiel convient parfaitement sur des chaussées supportant un trafic journalier moyen jusqu'à 2000 véhicules. L'enduit superficiel revient 0,56 francs par mètre carré alors que le tapis coûte le double.

POUR PROLONGER LA DURÉE DE VIE DE LA CHAUSSÉE

Les tronçons de route pourvus d'un enduit superficiel présentent souvent un ombrage plus ou moins prononcé dû au trafic lourd ou à défaut de planéité résultant d'une superstructure insuffisante. Dans sa réponse, le Gouvernement écrit: «Dans ces cas, l'enduit superficiel joue le rôle d'un revêtement provisoire permet-

tant de prolonger la durée de vie de la chaussée en attendant que des travaux plus importants soient entrepris».

Souvent, cependant, il apparaît que l'étanchéisation de la surface par un enduit superficiel suffit à reconsolider le corps de chaussée, et partant à réduire les frais de remise en état.

«La supériorité des enduits superficiels sur les tapis quant à leur qualité antidérapante et à leur sécurité contre l'aquaplanage est manifeste et prouvée par les mesures auxquelles nous procédons périodiquement», affirme le Gouvernement, qui conclut en disant: «S'ils sont exécutés selon les règles de l'art, il n'y a pas d'usure des enduits superficiels par les chasse-neige, mais ce sont plutôt les lames de ces derniers qui subissent une usure accélérée. Il en est ainsi de tous les revêtements rugueux. La sécurité du trafic est à ce prix». C. D.

VIE JURASSIENNE

La neige au rendez-vous de décembre Les propositions de Pro Jura

Les importantes chutes de neige ont permis au pays jurassien de revêtir son manteau d'hermine. Les skieurs et les enfants se sont réjouis de ces précipitations arrivées à la faveur de courants froids venus du nord de l'Europe.

Aux Franches-Montagnes et sur les hauteurs du Jura, la couche de neige varie entre 20 et 40 cm. Le premier bulletin d'enneigement de l'hiver sera publié par l'Office jurassien du tourisme dès vendredi 4 décembre prochain à la télévision, la Radio suisse romande, à l'Office national suisse du tourisme et pour une certaine d'abonnés dont la presse.

Grâce à Pro Jura, les amateurs de randonnées ou de ski alpin connaîtront les possibilités de skier samedi et dimanche dans les différentes régions.

De plus, l'Office jurassien du tourisme - Pro Jura tient à la disposition des sportifs, skieurs et autres amateurs de tourisme hivernal une belle documentation sur les multiples possibilités offertes en vue de pratiquer le ski de randonnée et le ski de descente dans toutes les régions jurassiennes de Chasseral aux Rangiers.

Fusées nucléaires à proximité de la frontière Projet de convention à l'étude

Le Centre de fusées nucléaires de Fougères en France ne laisse pas indifférentes les autorités jurassiennes. Ces dernières ont prévu la mise sur pied d'un état-major cantonal en cas de catastrophe. De plus sur le plan fédéral, un projet de convention est à l'étude. Tel est en résumé la réponse du Gouvernement de la République et canton du Jura à une question écrite du socialiste Alexandre Voisard de Fontenais.

Voici d'ailleurs la réponse de l'exécutif jurassien dans son entier:

«Le Gouvernement de la République et canton du Jura se préoccupe de la présence à Fougères (Territoire de Belfort) d'installations d'artillerie dotées d'ogives nucléaires à proximité du territoire cantonal jurassien.

»En cas de catastrophes, et notamment de celles pouvant se produire à Fougères, les autorités françaises appliquent le plan ORSEC.

»Les populations concernées n'ont pas connaissance préalable des mesures à prendre en pareil cas.

»En tout état de cause, le Gouvernement jurassien attache une importance particulière à la connectivité des systèmes d'alerte français et suisse dans cette région frontalière.

»Au plan jurassien, un état-major cantonal de conduite en cas de catastrophe sera sous peu opérationnel. Au plan fédéral, un projet de convention est actuellement en voie d'élaboration entre la Confédération suisse et la République française sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe». (comm-1g)

Ratification de crédits supplémentaires pour 1981

Le Gouvernement jurassien soumet un arrêté concernant la ratification de crédits supplémentaires au Parlement, pour la somme de 428.000 francs. Les dispositions légales précisent que si l'engagement d'une dépense, non ou insuffisamment prévue au budget, ne nécessite aucun délai et n'implique pas de conséquences dommageables pour la collectivité, le Gouvernement peut décider l'utilisation anticipée d'un crédit. A ce titre, le Gouvernement a autorisé pour 106.000 francs de crédits supplémentaires à la Chancellerie, pour 96.900 francs au Département de la coopération, des finances et de la police, pour 88.000 francs au Département de l'environnement et de l'équipement, pour 51.000 francs au Département de l'économie publique, pour 46.700 francs au Département de l'éducation et des affaires sociales et enfin pour 39.600 francs au Département de la justice et de l'intérieur.

C. D.

PORRENTRUUY

Nouveau secrétaire de paroisse

L'assemblée de la Paroisse réformée française de Porrentruy a été présidée par M. Beat Schaer et a accepté le budget 1982, bouclant avec un taux de 12% et un roulement de 500.000 francs. Un nouveau secrétaire de paroisse a été élu en la personne de M. Walter Geissbühler qui remplace M. Michel Flückiger démissionnaire. (kr)

Carnet de deuil

LES BOIS. - C'est avec tristesse que la population du village apprenait dimanche matin le décès à l'Hôpital de Saignelégier où elle était hospitalisée depuis une année et demie de Mlle Madeleine Girardin, à l'âge de 81 ans. Né le 18 février 1900 aux Bois, Mlle Girardin y passa toute sa jeunesse. Sa scolarité terminée, elle aida au ménage son père qui était devenu veuf avec 8 enfants.

En 1944, elle entra à la fabrique Huot aux Bois où elle travailla pendant 27 ans. Jouissant d'une retraite bien méritée, Mlle Girardin continua de s'occuper de son ménage ainsi que de ses jardins qu'elle aimait particulièrement. (jmb)

bravo à

M. Rémy Baillif, 29 ans de Bonfol...

...qui vient d'obtenir le titre de docteur en physique à l'Université de Genève. Le jury présidé par le professeur Jean Muller a décerné la mention très bien à la thèse «Transformation structurales et propriété supraconductrices de composés du type MMO 6x8 (M = métal, X = chalcogène)» de M. Baillif tant sur le plan écrit que pour la soutenance orale.

Enfant de Bonfol, issu d'une famille de tradition jurassienne, Rémy Baillif, 29 ans, est le fils de M. et Mme Marcel Baillif, instituteur retraité. Le nouveau docteur a obtenu sa maturité scientifique à l'Ecole cantonale de Porrentruy, puis le diplôme de physicien en 1976 à l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich. Pour poursuivre sa formation M. Baillif a travaillé en qualité d'assistant physicien à l'Université de Genève. (lg)

Peignoir de rêve pour jeunes filles, en velours douillet, fr. 69.- (tailles 152-176 et 32-36).

Élégant pyjama en tissu éponge élastique pour les froides nuits d'hiver, pantalon avec pieds, fr. 23.90 à fr. 32.- (tailles 116-164).

Ab! Quels cadeaux! Vos enfants n'en dorment plus, tant ils en rêvent!

Ravissante chemise de nuit, tombant jusqu'aux pieds, en fine flanelle avec haut en jersey imprimé, fr. 29.90 à fr. 39.- (tailles 104-164).

SCHILD

Schild vous offre un choix fantastique de cadeaux pour enfants. Venez voir - cela en vaut la peine.

LA CHAUX-DE-FONDS, 21, av. Léopold-Robert. 17 déc. * 21 déc. 81, ouvert jusqu'à 22 h.

TEMPLE DE L'ABEILLE - LA Chaux-de-Fonds
Jeudi 3 décembre à 20 h. 30,
CONCERT DE NOËL
ALAIN MORISOD
et son orchestre.
NOUVEAU PROGRAMME
Location: Grands Magasins COOP CITY, Service clientèle, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 89 01
Organisation: A. Toth, Delémont D 14-439

CARTES DE NAISSANCE
en vente à l'Imprimerie Courvoisier

AFFAIRES EXCEPTIONNELLES
PROFITEZ de nos six derniers salons
au prix incroyable de Fr. **1190.-**

Le salon ci-dessus est livrable en plusieurs teintes

veuthey meubles SA
place de parc
derrière le magasin
Avenue Léopold-Robert 73
Tél. 039/22 65 33 30034

Cherche garage
début janvier 1982, région rue de la Charrière ou téléphoner au (041) 95 19 25 heures de bureau. 29840

E. RUCHTI
Instruments de musique
Vente et réparations
SAINT-BLAISE
rue des Moulins 5
Tél. (038) 33 49 37

Tout nouvel abonné
POUR 1982
(MINIMUM 3 MOIS)
REÇOIT LE JOURNAL

GRATUITEMENT
pendant le mois de
DÉCEMBRE 1981

— BULLETIN D'ABONNEMENT —

Je m'abonne à

L'IMPARTIAL

Prix: Fr. 135.- □ pour l'année
6 mois Fr. 71.- □ - 3 mois Fr. 37.50 □
biffer la case qui convient

Nom: _____
Prénom: _____
Profession: _____
No et rue: _____
No postal _____ Localité: _____
Signature: _____

Bulletin à retourner à l'administration de «L'Impartial» 2301 La Chaux-de-Fonds.
L'abonnement se renouvelle tacitement pour la même durée.
Cette offre est réservée exclusivement aux nouveaux abonnés.
Elle ne peut être utilisée pour prolonger ou renouveler un abonnement existant.

L'IMPARTIAL
la voix d'une région

Valable dès le 31/12/81

Egger Bier
Senator
une bière de qualité d'Autriche
6 x 3,3 dl ~~4.25~~ **3.50** (1 dl = 10)

Salami Citterio
Qualité supérieure d'Italie
pièces de 400-1200 g ~~33.80~~ **29.50** kg

Salami Milano
Top-qualité de Suisse
pièce 500 g ~~8.90~~ **7.90**

Salami Milano Bindone
pièces de 400-1000 g ~~28.50~~ **23.-** kg

Super-Hit Persil
4 kg ~~13.70~~ **9.95**

Fa Déo-Spray
125 g ~~3.95~~ **3.25** (100 g = 2.60)

Dorina frit
La graisse végétale de grande valeur pour une alimentation saine.
450 g ~~3.95~~ **3.45** (100 g = 77)

bonita Pâtes aux-cœurs frais
● Spaghetti
● Cornettes
● Nouilles extra-larges
● Nouilles fines
500 g ~~1.85~~ **1.40**

MÖVENPICK - Café
le divin moulu frais. Dans la boîte non ouverte, le café reste à l'état frais pendant plusieurs mois.
250 g ~~4.80~~ **4.30**

QUASAR 20Watt
Radio-enregistreur stéréo à 4 ondes
● 20 Watt
● OUC, OM, OL, OC
● batterie ou courant
● touche AFC
● indication lumineuse
● arrêt automatique de bande
● 2 microphones incorporés
● touche de pause
● approuvé par l'ASE
296.-

dulgon Crème-douche
250 ml ~~3.95~~ **2.90** (100 ml = 1.16)

elmex dentifrice au fluor d'amines
94 g ~~2.90~~ **2.45** (10 g = 26)

aronal forte dentifrice avec vitamine A
94 g ~~2.65~~ **2.25** (10 g = 24)

**NOTRE TRADITIONNEL
AGENDA 1982
OU
UN SUPERBE CALENDRIER
DE PLANTES MÉDICINALES**

vous sera remis dès aujourd'hui
pour tout achat dès Fr. 5.- (réglementation exclue)



droguerie
herboristerie
parfumerie

Place de la Gare - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/22 17 20

La diversité et l'importance de notre
assortiment facilite votre choix
Le soin que nous apportons à la présen-
tation des emballages de fêtes est en
plus la meilleure référence à vos
cadeaux.

Double **chèques fidélité**

Entreprise horlogère d'importance moyenne, désire
s'adjoindre la collaboration d'un

**CHEF
DE MARCHÉS**

Sise dans une vallée neuchâteloise, notre entreprise indé-
pendante jouit d'une réputation de solidité et de sérieux.

En étoffant son équipe de vente, sa direction désire ren-
forcer et élargir activement ses positions dans une série
de pays.

La fonction de chef de marchés comporte en plus des
contacts et acquisitions sur le terrain (voyages de 1 à 4
semaines, en moyenne 3 à 4 mois par an), la pleine res-
ponsabilité d'un département de vente.

Dépendant directement de la direction, elle offre à terme,
de réelles perspectives de promotion.

Ce poste conviendrait à un candidat dynamique, énergi-
que mais réfléchi.

Une expérience dans la vente horlogère est souhaitable.
Les tâches administratives internes qui lui sont liées,
nécessitent une formation commerciale.

Les candidats de langue maternelle française, allemande
ou espagnole doivent posséder à fond le français et
l'espagnol. De bonnes connaissances d'anglais seraient
souhaitées.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dos-
sier de candidature sous chiffre 28-22206 à Publicitas,
Treille 9, 2001 Neuchâtel.

Pour tous vos travaux de
**MAÇONNERIE
CARRELAGE**

adressez-vous chez **VOCAT-SGOBBA**
Beauregard 7 - La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 55 26
Prix modérés

**Restaurant
JUMBO**

Midi et soir:
Steak de cheval à l'ail ou
au poivre
Pommes frites
Salade
Fr. 8.50

Notre petit déjeuner:
1 croissant, 1 miche, 1 petit
pain au lait, 1 portion de fro-
mage, 1 portion de confiture, 2
portions de beurre, 1 boisson
chaude
Fr. 3.-

SONVILIER
Ancienne halle de gymnastique

**MATCH
AUX CARTES**

Vendredi 4 décembre à 20 h. 15
Magnifiques prix : 4 jambons fumés,
fumés, lard
Inscription : Fr. 12.-
Se recommande :
Société de Tir - Sonvillier

**Recommandé par
les médecins contre
les rhumatismes,
sciatiques, lumbagos,
douleurs articulaires
et musculaires.**

**NOUVEAUTÉ
angora
et soie**

viso
2072 Saint-Blaise
Switzerland

**CONTRE LE FROID
TERMARIN**
Ceintures chauffe-reins
Epaulières Coudières Genouillères

DOUBLE CHÈQUE FIDÉLITÉ

**pharmacie
centrale**
Di. P.A. Muehleman Pharm. 57 Au L. Robert

Léopold-Robert 57
Tél. 039/22 11 33/34
La Chaux-de-Fonds

Les skis ATOMIC
Alpin - Fond
sont vendus par
NOVAC
En décembre le magasin est ouvert
de 8 à 19 h.
C. Kiener 2616 Renan
Tél. 039/63 12 44.

**makrolon
plexiglas®**
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage - usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

**BUREAU COMPTABLE
DANIEL ROMY**
Tous mandats fiduciaires
Comptabilité Impôts Gérance
Tél. bureau : (039) 23 64 17
Tél. privé : (039) 22 19 30
Progrès 77
2300 La Chaux-de-Fonds

JE RÉPARE
consciencieusement, rapidement, montres,
réveils et pendules en tous genres.
Service à domicile, sur demande.
Horlogerie Rochat, tél. (039) 31 89 22 ou
22 12 88

**RESTAURANT
DE LA CHAUX-D'ABEL**
Vendredi 4 et samedi 5 décembre
**BOUCHOYADE
DE LA SAINT-NICOLAS**
Prière de réserver, tél. 039/61 13 77

**JOBIN
OPTICIEN**
Saint-Imier
Votre spécialiste en optique oculaire

GARAGE
est cherché pour
hivernage.
Voiture.
Tél. 039/26 54 17
dès 20 heures.

**Voyages
dans le monde
lointain**
MARTI... l'art de bien voyager.

**Australie-
Nouvelle-Zélande**
L'Australie, le continent inconnu, et la Nou-
velle-Zélande, une merveille de la nature,
réunies en un voyage de première qualité.
27 janvier - 20 février, Fr. 9250.-.

**Ou l'Australie en
long et en large.**
22 mars - 14 avril, Fr. 8990.-.
Vols de ligne, bons hôtels et guide compé-
tent - la qualité Marti typique.

A votre agence de voyages où:
MARTI
2300
La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 84
Tél. 039/23 27 03

**ERGUEL
VOYAGES**

**FÊTES DE FIN D'ANNÉE
A NOËL**
1 jour
COURSE SURPRISE
avec excellent repas
Prix car et repas:
Fr. 60.-/AVS 57.-

**RÉVEILLON DE
SAINT-SYLVESTRE
AU CHÂTEAU DE MÔTIERS**
Apéritif, dîner aux chandelles,
café, cotillons, danse...
Prix tout compris: Fr. 90 par pers.

A NOUVEAU-AN
1 jour
COURSE SURPRISE
avec succulent menu, ambiance et
orchestre...
Prix tout compris: Fr. 68.-
par pers.

Demandez notre programme
renseignements et inscriptions:
Tél. 039/41 22 44, Saint-Imier

« LE GRAND DUC »
CABARET (Spectacle)
MORTEAU (sortie, direction Pontarlier)
OUVERT
mardi - mercredi - jeudi
jusqu'à 1 h. du matin
et vendredi - samedi - dimanche
jusqu'à 3 h. du matin

Voyages CFF
Dimanche 13 décembre
L'Etoile de Bethléem
(Planétarium de Lucerne) 42.-*
Train et collation 52.-

Vendredi 1er janvier 1982
Course de Nouvel-An
Repas de midi 87.-*
et attractions compris 97.-

**Un week-end à Paris
avec le train le plus
rapide du monde
(TGV)**
Prix dès Fr. 246.-
*avec abonnement 1/2 prix

RÉVEILS, venez choisir
parmi 200 modèles
Quartz dès Fr. 32.-
Secteur 220 V dès Fr. 36.-
A ressort dès Fr. 21.50
**von
gunten**
Av. Léopold-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

**Hôtel-Restaurant
PATTUS
PLAGE**
P.-A. Balmelli,
prop.
Saint-Aubin (NE)
Tél. 038/55 27 22

Pensez-y pour vos sorties
de groupe !
**FONDUE
CHINOISE
à discrétion**
Fr. 15.-

La Grillette
Dégustation de Bordeaux
choisis à la propriété
vendredi 4.12.81 de 15 à 19 h.
samedi 5.12 de 9 à 12 h.
Liste de prix 87-31290
La Grillette vins Cressier - Tél. (038) 47 11 59

Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 41 14
**Sans souci
à Paris**
3 jours à Paris
dès Fr. 266.-
Prospectus détaillés aux
guichets de gare et dans
les agences de voyages.

FUST

Marques de pointe
Personnel qualifié
Les meilleurs prix
Le plus grand choix

Lave-linge séchoirs à linge réfrigérateurs et congélateurs armoires

3 Exemples de notre Super-offre!

Volta U220/225 dès **298.-**

Philips 1602 dès **118.-**

Moulinex Espresso dès **139.-**

Novamatic Z 948 dès **1190.-**

Bosch R400/12 couverts dès **990.-**

Novamatic WT4 dès **1898.-**

Location Fr. 66.-
Durée minimum 4 mois

Location Fr. 55.-
Durée minimum 4 mois

Location Fr. 106.-
Durée minimum 4 mois

Vaste choix dans nos magasins spécialisés!

Garantie de prix: Argent remboursé si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

1 Année de garantie sur tous les appareils

Demandez notre offre d'échange!

nous avons encore d'autres besoins de première qualité!

nous résolvons tous les problèmes d'encastrement!

D'autres modèles de: AEG/Electrolux/Hoover Nilfisk/Miele/Moulinex Volta/Philips/Progress.

Laver + sécher avec le minimum de place.

Prix-FUST!

05-2589

Cuisinières Aspirateurs petits appareils agencements de cuisines

Chaux-de-Fonds, Jumbo
Bienne, 36, Rue Centrale
Marin, Marin-Centre

039/26 68 65
032/22 85 25
038/33 48 48

AVIS MORTUAIRES



Tu as été fidèle dans les petites choses,
je t'en confierai de grandes. Viens partager
la joie de ton Seigneur.

Matthieu 25

Madame Walter Ging-Kupper:

Madame et Monsieur Alain Fornage-Ging,

Monsieur et Madame Erwin Ging-Vassella et leur petite Emannelle;

Madame et Monsieur Hans Fischer-Ging, Mägenwil (AG), leurs enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Franz Kupper-Kunz,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Walter GING

leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui subitement mercredi à l'âge de 70 ans muni des Sacraments de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 décembre 1981.

LA MESSE DE SÉPULTURE SERA CÉLÉBRÉE EN L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE LA PAIX VENDREDI 4 DÉCEMBRE À 7 H. 45.

L'INHUMATION AURA LIEU VENDREDI 4 DÉCEMBRE À 9 HEURES.

Le corps repose au pavillon de l'église de Notre-Dame de la Paix.

Domicile de la famille: rue des Gentianes 84.

Veillez penser à «Groupe missionnaire catholique» ccp 23-5484.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

95113

C'est dans le calme et la confiance
que sera votre force.
Que votre cœur ne se trouble point.

Monsieur Jean-Michel Rotzetter, ses enfants Käthy, Sylvie et Michael;
Madame Lilya Schneeberger - do Amaral, à Valangin, ses enfants et petits-enfants;

Madame Marie-Thérèse Rotzetter, à Ruyères-les-Prés et famille,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Hilda ROTZETTER née SCHNEEBERGER

leur très chère et regrettée épouse, maman, fille, petite-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui mercredi, dans sa 38e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage, munie des Sacraments de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 décembre 1981.

Selon le désir de la défunte, l'incinération aura lieu samedi 5 décembre.

Cérémonie au Centre funéraire, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 95a rue du Progrès.

Prière de ne pas faire de visite.

Veillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp 20-6717.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

95104

Profondément touchée par les témoignages d'affection et de sympathie reçus lors du décès de

Madame Germaine BACHMANN

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Elle les prie de croire à l'expression de sa vive reconnaissance.

LE LOCLE, novembre 1981.

30230

MADAME GHISLAINE HAEMMERLI-BURDET,
MADAME ET MONSIEUR JEAN-MARC VUILLE-BURDET,

ainsi que les familles parentes et alliées, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur René BURDET

expriment leurs sentiments de gratitude à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à leur douloureuse épreuve.

LA CHAUX-DU-MILIEU, décembre 1981.

30045

La famille de

Monsieur Léon COMINCIOLI

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

30353

PARENTS I AVEZ-VOUS UN PROBLÈME D'ÉDUCATION ? PARENTS-INFORMATION

ÉCOUTE ET RENSEIGNE

Les lundis de 20 à 22 heures
Les jeudis de 14 à 18 heures

30205

Un service créé par «L'École des Parents»

Des livres soigneusement illustrés
Des cadeaux appréciés
Charles Thomann

LES DIGNITAIRES DE L'HORLOGERIE
Fr. 96.-

LA CHAUX-DE-FONDS AU TEMPS
DES ORLÉANS-LONGUEVILLE
Fr. 24.-

CHRONIQUE DE LA CHAUX-DE-FONDS
SOUS LE ROI DE PRUSSE
Fr. 24.-

Editions du Griffon, Neuchâtel

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

30183

BOÎTE À COUPE INTERNATIONAL

L'ASSURANCE QUE LES
CHEVEUX RESTERONT EN
PLACE 4 À 5 SEMAINES
MÊME APRÈS SHAMPOING

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs, une économie de
temps et d'argent

Daniel-JeanRichard 15
Téléphone (039) 22 24 03

30208

A vendre MINI- TRACTEUR

6 vitesses avec fraise
à neige. 90 cm.
Fr. 4 500.-

VISINAND
1450 Sainte-Croix
Tél. 024/61 39 16.

22-15013

Fiat Ritmo 105 TC

neuve 81,
accessoires d'origine
Fr. 14 500.-

Tél. 022/28 32 62
29877

03-59

Bottine
doublée laine
daim beige, brun, gris,
bordeaux et bleu

79.80



3

CHAUSSURES FRICKER

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Université de Berne: les étudiants pour l'adhésion obligatoire à leur association

Tout étudiant à l'Université de Berne fait actuellement obligatoirement partie de l'Association des étudiants. Une obligation sujette à controverse et que l'on peut revoir à l'occasion de la révision de

la loi sur l'université qui sera le principal objet de la session extraordinaire d'une semaine du Grand Conseil qui commence lundi. Mais voilà: les étudiants sont pour le maintien de cette adhésion obligatoire, a-t-on appris hier à l'occasion de la conférence de presse annuelle de l'Université de Berne.

Au cours d'une consultation organisée par le Rectorat, 70 % des étudiants se sont exprimés en faveur du maintien de l'adhésion obligatoire à leur association. 50 % d'entre eux ont participé à la consultation. Une prise de position dont la direction de l'Université souligne l'importance à l'intention des députés qui auront à se prononcer la semaine prochaine. Des représentants aussi bien du comité de l'association, à majorité de gauche, que de l'opposition se sont déclarés satisfaits du résultat de la consultation. Pour eux, seule l'obligation d'adhérer à l'association permet de défendre activement les intérêts des étudiants auprès des autorités. (ats)

MALLERAY

Budget accepté à l'assemblée de paroisse

Une vingtaine de paroissiens et paroissiennes ont assisté à l'assemblée de la paroisse catholique, présidée par André Broquet. Le procès-verbal lu par M. Albert Dobler a été accepté ainsi que le budget calculé sur un taux de 10% avec 182.800 francs aux dépenses et 182.000 francs aux recettes. Dans les divers, il a été discuté de réparations et transformations à la cure et à l'église ainsi que dans les salles de paroisse. (kr)

Assises des Amis de la nature, à Tramelan Un effectif en réjouissante progression

Une trentaine de membres ont participé dernièrement à l'assemblée annuelle des Amis de la nature que préside M. Jean-Pierre Châtelain. C'est dans un bel esprit de collaboration que tous les postes ont vu leur titulaire être maintenu.

Cette assemblée a été suivie de la projection de diapositives réalisés par Pierre Juillerat lors d'excursions diverses.

Au chapitre des mutations, notons que les Amis de la Nature voient leur effectif en progression puisque les admissions de dix juniors et de six adultes compensent les trois démissions enregistrées en raison de départ de la localité.

Les différents rapports ont démontré que tout allait bien à la section locale.

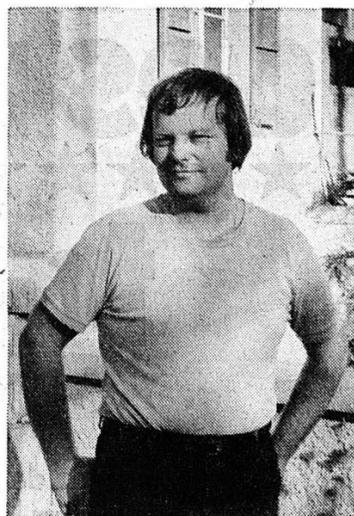
Le président brossa au tableau de l'activité écoulée, l'activité écoulée. Il releva que deux des membres participaient à des cours de moniteurs (Harold Bos et Jean Strahm) ce qui est de bonne augure pour l'avenir des jeunes skieurs du club. Joël Simonin, trésorier parla des finances qui sont saines alors que Gérard Vuilleumier donnait connaissance du dernier procès-verbal rédigé avec beaucoup de soins. Puis l'on entendit différents rapports tous positifs: Jean Strahm pour la

commission de cabane, Willy Strahm concernant la location (qui a bien marché), Dario Bassioni et Danilo Giovanni qui rappelleront le succès de la kermesse. Pierre Juillerat au nom de la commission de tourisme fit remarquer que le programme avait été bien suivi. Pas de problèmes pour les représentants au Cercle Ouvrier, Roger Houriet et Michel Châtelain. Ni pour le Cartel représenté par Frédy Béguelin et Gilbert Charmillot.

Une large discussion a été engagée en ce qui concerne les Amis de la nature sur le plan suisse, en prévision des assemblées à venir.

Pour ce qui est du comité, on note une grande fidélité aux différents postes. Si bien que pour une nouvelle période de deux ans, le comité se présente comme suit: président, J.-P. Châtelain; vice-président, D. Giovannini; secrétaire, P.-A. Vuilleumier; secrétaire de verbaux, G. Vuilleumier; caissier, J. Simonin, chef de cabane, Jean Strahm; archiviste, Sylvia Juillerat.

Commission de cabane: J. Strahm, W. Strahm, M. Châtelain, G. Vuilleumier,



J.-P. Châtelain peut compter sur le dévouement des membres de la société.

Mme M. Burri, MM. A. Baumann, W. Charmillot, J. Boillat. Tourisme et ski: P. Juillerat, G. Charmillot, R. Boillat, R. et G. Houriet. Kermesse: R. et J. Boillat, D. Giovannini, A. Vuilleumier, D. Bassioni, Denis Giovannini, Mmes J. et C. Strahm. Vérificateurs: W. Burri, Danilo Giovannini. Cartel: F. Béguelin, G. Charmillot. Cercle Ouvrier: R. Houriet et M. Châtelain. (Texte et photo vu)

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Repose en paix

Madame et Monsieur Willy Zaugg-Robert, à La Chaux-de-Fonds:

Monsieur Denis Zaugg, à Davos,

Olivier Zaugg, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur Henri Robert, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur Emile Robert, ses enfants et petits-enfants;

Madame veuve Marcel Robert, ses enfants et petits-enfants;

Madame Renée Moirandat, ses enfants et petits-enfants, son amie,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Lucien ROBERT

leur cher papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 75e année.

LE LOCLE, le 2 décembre 1981.

Que ta volonté soit faite

Le culte sera célébré vendredi 4 décembre, à 14 heures à la Maison de paroisse du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: M. et Mme Willy Zaugg-Robert Abraham-Robert 21, 2300 La Chaux-de-Fonds

Veuillez penser à l'Hôpital du Locle, ccp 23-1333.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

30459

Repose en paix cher époux.

Madame Jeanne Droz-Jeannin, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jules DROZ

leur très cher époux, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui paisiblement mardi soir, dans sa 90e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er décembre 1981.

L'incinération aura lieu vendredi 4 décembre.

Culte au Centre funéraire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 63394

Les amis de

Mademoiselle

Marguerite ROBERT

font part de son décès, survenu dimanche, dans sa 76e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 novembre 1981.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 63393

LE LOCLE

LA SOCIÉTÉ DES CONTEMPORAINS 1907

a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Lucien ROBERT

Nous garderons de cet ami le meilleur souvenir. 63389

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors du décès de

Madame

Yvonne NICOLET-BOURDILLOUD

son époux et sa famille vous remercient très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons, vos messages de condoléances, vos envois de couronnes et de fleurs.

Ils vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Un merci spécial à MM. les Docteurs Duruz et Némitz, aux dévouées infirmières du Centre de soins à domicile à Estavayer-le-Lac, à M. le Doyen Seydoux et les Pères Joël et Charles.

La messe de trentième sera célébrée en l'Eglise de Lully, le dimanche 6 décembre 1981 à 10 h. 15.

LULLY, novembre 1981.

63392

Pompes funèbres Arnold Wälti Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64

Jour et nuit - Cercueils - Transports Formalités - Prix modérés

Reception des avis mortuaires jusqu'à 22 heures

Mademoiselle Liliane Butikof, à Vienne,

ainsi que les familles parentes et alliées, remercient très sincèrement et tout particulièrement, la Direction, le Personnel et les Pensionnaires du Home mixte Bellevue; Monsieur le Docteur Chs Gartenmann, au Landeron; Monsieur le Pasteur Molinghen, à La Chaux-de-Fonds; la Direction et le Personnel de la Maison Witschi et Co., à La Chaux-de-Fonds; les membres de l'ambassade de Suisse à Vienne, ainsi que toutes les personnes qui, par les soins dévoués et attentifs qui lui ont été prodigués, par leurs envois de fleurs, leurs messages et paroles de consolation, les ont si aimablement assistés lors du décès de

Madame Alice GLANZMANN-BUTIKOFER

née VON ARX

LA CHAUX-DE-FONDS, décembre 1981.

63391

Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, même s'il meurt, vivra.

Jean XI, v. 25.

Les pasteurs et les diacres de l'Eglise réformée ont le chagrin d'annoncer la mort du

PASTEUR

Maurice NÉRI

Ils le confient à Dieu dans l'espérance de la résurrection, en rendant grâce pour son ministère.

NEUCHÂTEL, le 2 décembre 1981.

30378

POUR UNE BELLE

COURONNE

gerbe - plantes fleuries - etc.

PIERRE-FLEURS

Tél. 039/23.49.80 Place Neuve 8

CANTON DE NEUCHÂTEL

Les concerts de Saint-Martin

C'est un récital d'orgue qui est annoncé pour le vendredi 4 décembre 1981, à 20 h. 15, en l'église de Saint-Martin.

C'est encore un organiste anglais qui fait l'honneur de sa visite au Val-de-Ruz. Si l'on garde le souvenir des derniers concerts de Noël Rawsthorne si appréciés, on aura envie de venir entendre son compatriote David Patrick qui a une réputation solidement établie en Angleterre en tant qu'organiste, claveciniste et directeur des chœurs. De 1959 à 1966, il fut l'élève puis l'assistant du Dr Harold Drake à l'église Saint-Michael, à Cornhill, Londres.

Depuis, il a donné de nombreux récitals en Angleterre et en Europe, notamment au Danemark, en Suède, Norvège,

Finlande, Allemagne de l'Ouest et aux Pays-Bas.

Les mélomanes tiendront certainement à faire un accueil chaleureux à ce musicien qui nous promet de passer un bon moment. (yhf)

NEUCHÂTEL

Un jeune photographe expose au Centre culturel neuchâtelois

Depuis quelques années, la photographie se fait une large place dans les manifestations culturelles, elle est même entrée dans les musées.

Il va sans dire que la technique aujourd'hui utilisée ne ressemble pas à celle d'il y a peu de temps encore où le photographe se bornait à régler ses appareils et à exiger un sourire de ses sujets alignés en rang d'oignons.

La photographie est véritablement un art, pour lequel vit notamment Christophe Brandt, habitant Cortaillod. Il expose actuellement et jusqu'à la veille de Noël, dans les locaux du Centre culturel neuchâtelois.

Ses œuvres sortent des chemins battus, elles se situent entre la gravure et le dessin. Christophe Brandt est un élève de Denis Brihat, le célèbre photographe français. (rws)

SAINT-BLAISE

Piéton blessé

Hier à 7 h. 15, un automobiliste de Cressier, M. B. M. circulait sur la RN5 en direction de Neuchâtel. A la hauteur du restaurant «Le Boccalino», sa machine a heurté un piéton, M. André Javet, 64 ans, de Saint-Blaise, qui traversait la chaussée. Blessé, ce dernier a été transporté à l'Hôpital Pourtalès par l'ambulance.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA, La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Rédacteurs RP: Philippe-O. Boillod, Suisse. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Michel Déruns, La Chaux-de-Fonds. - Raymond Déruns, Agriculture et magazine. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Jean Ecuver, Magazine et TV. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Jura, Jura bernois. - Claude-André Joly, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Roland Maire, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral. - André Willener, Sports.

Stagiaires: Jean-Jacques Charrère, Patrick Fischer, Catherine Montandon, Mario Sessa.

● Centre de rencontre, Fleurier, inscriptions: tél. 61 35 05.

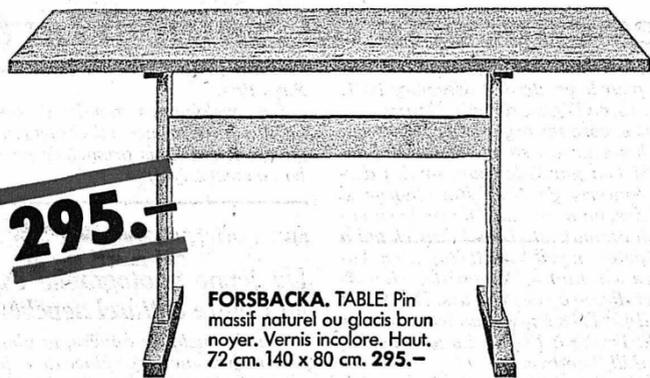
Le guide ★★★★★ des meilleures ★★★★★ tables ★★★★★



Profitez de venir chercher celle qui vous plaît le mieux pour les Fêtes. Vous pourrez toujours nous la rapporter: pour tous vos achats d'ici aux Fêtes, le droit d'échange est prolongé jusqu'au 15 janvier.

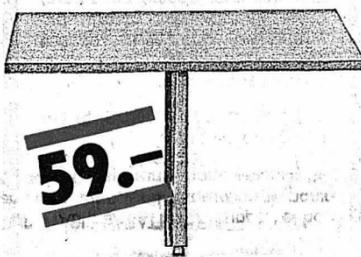
Pour garnir votre table de fête, notre chef vous propose son **Saumon «Gravad Lax»** avec une sauce veloutée à la moutarde pour 5.- les 100 g à l'emporter. Prière de commander 48 h. à l'avance pour de grandes quantités.

Et pour orner tous vos cadeaux, venez assister à nos démonstrations de peinture sur bois, gravure sur verre et tissage, tous les après-midi du mercredi au samedi, jusqu'à Noël.



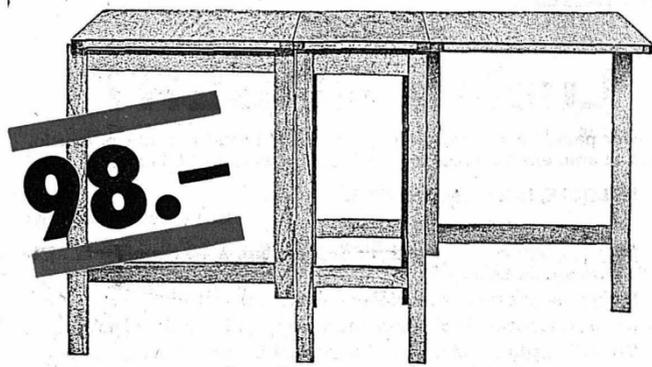
295.-

FORSBACKA. TABLE. Pin massif naturel ou glacis brun noyer. Vernis incolore. Haut. 72 cm. 140 x 80 cm. 295.-



59.-

FURI. TABLE RABATTABLE. Support et bordure en pin massif naturel. Plateau en pin naturel, plaqué sur aggloméré. Traité laque de polyuréthane. 75 x 60 cm. 59.-



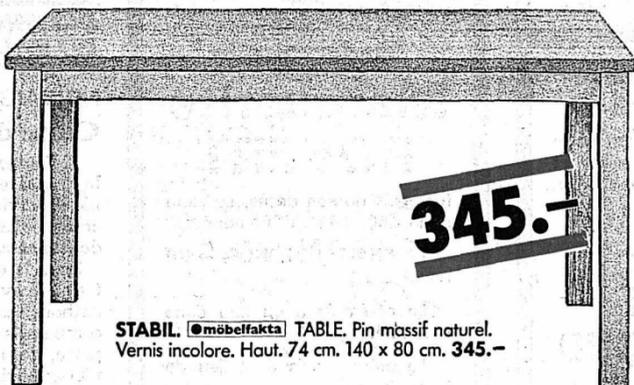
98.-

MOLKOM. TABLE À RABATS. Châssis en pin massif non traité. Plateau en pin contre-plaqué. 2 rabats. Haut. 73 cm. 34/130 x 70 cm. 98.-



128.-

INGO. @möbelfakta TABLE. Pin massif non traité. Haut. 73 cm. ø 105 cm. 128.-



345.-

STABIL. @möbelfakta TABLE. Pin massif naturel. Vernis incolore. Haut. 74 cm. 140 x 80 cm. 345.-



244.-

MATFORS. TABLE RONDE. Pin massif naturel. Vernis incolore. Haut. 73 cm. ø 105 cm. 244.-

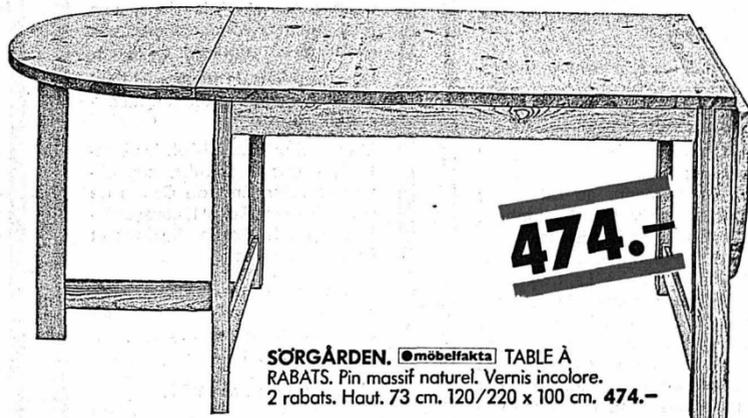
C'est la fête pour les gosses!
Dans le hall, devant le Paradis des Gosses, y'a des films très chouettes. Et à l'intérieur, les plus petits peuvent faire de jolis cadeaux pour marraine, grand-papa ou maman.

Au restaurant:
Somptueux **Buffet de Noël** à gogo, 15.- par personne, et même gratuit pour les enfants en dessous de 30 kg. Tous les jours, sauf le lundi.



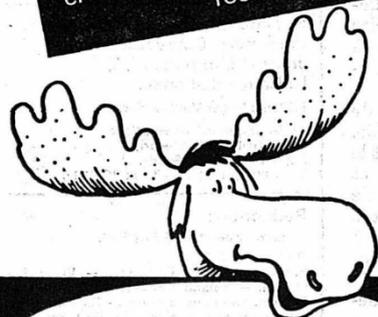
114.-

INGO. @möbelfakta TABLE. Pin massif non traité. Haut. 73 cm. 75 x 75 cm. 114.-
120 x 75 cm. 149.-



474.-

SÖRGÅRDEN. @möbelfakta TABLE À RABATS. Pin massif naturel. Vernis incolore. 2 rabats. Haut. 73 cm. 120/220 x 100 cm. 474.-



Juste à la sortie
Aubonne-Allaman
de l'autoroute
Lausanne-Geneve



Heures d'ouverture:
Lundi-vendredi 10 h. à 19 h.
Samedi 8 h. à 17 h.

IKEA SA
1170 Aubonne
Téléphone: 021/76 38 11

à une minute de la gare
d'Allaman
570 places de parc

Les mercredis 9 et 16 décembre, on ne ferme qu'à 22 heures.

L'impossible maison de meubles de Suède.